

Cour des comptes



Chambres régionales
& territoriales des comptes

Formation commune à la Cour et aux chambres régionales des comptes
relative à une évaluation du revenu de solidarité active (RSA)

ANNEXE AU CAHIER TERRITORIAL

**TRAVAUX QUANTITATIFS
RÉALISÉS SUR LES BASES DE
DONNÉES DÉPARTEMENTALES**

Département du Bas-Rhin

Novembre 2021

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	4
1 QUI SONT LES ALLOCATAIRES DU RSA DANS LES DEPARTEMENTS ETUDIÉS : STATISTIQUES DESCRIPTIVES ET ESSAIS DE TYPOLOGIE..	5
1.1 Statistiques descriptives	5
1.1.1 Nombre de bénéficiaires du RSA dans le Bas-Rhin.....	5
1.1.2 Qui sont les allocataires ?.....	6
1.1.3 Orientation et contractualisation	9
1.1.3.1 Exclusion des bénéficiaires du RSA domiciliés dans la ville de Strasbourg	11
1.1.3.2 Evolution des taux d'orientation	11
1.1.4 Les caractéristiques individuelles des bénéficiaires du RSA peuvent avoir une forte influence sur leur orientation.	14
1.1.4.1 Influence de l'âge et de l'ancienneté	14
1.1.4.2 Influence de la situation familiale sur l'orientation des bénéficiaires	16
1.1.4.3 Influence du niveau de qualification sur l'orientation des bénéficiaires	18
1.1.4.4 Influence du genre sur l'orientation des bénéficiaires	19
1.1.5 Les taux de contractualisation des bénéficiaires du RSA orientés vers d'autres structures que Pôle Emploi peuvent varier avec les caractéristiques individuelles des bénéficiaires	20
1.1.6 Étude de l'orientation et de la contractualisation des populations de primo- entrants	22
1.2 Profils types.....	25
2 ÉTUDES DE TRAJECTOIRES DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA.....	27
2.1 Vue d'ensemble.....	27
2.2 Génération entrée au 1 ^{er} trimestre 2014 : deux groupes de trajectoires	32
2.2.1 Groupe des sorties rapides (71 % de la génération)	33
2.2.2 Groupe des sorties lentes (29 % de la génération)	35
2.2.3 Comparaison des motifs de sortie et des caractéristiques des individus de chacun de ces deux groupes	36
2.3 Étude comparative des « primo-entrants » et des « anciens » parmi la génération du 1 ^{er} trimestre 2014.....	38
2.3.1 La cohorte des « primo-entrants »	39
2.3.2 La cohorte des « anciens »	41

INTRODUCTION

Dans le cadre de l'évaluation du revenu de solidarité active (RSA) qu'elle a décidé de réaliser, la formation commune à la Cour et aux Chambres régionales des comptes a retenu le principe de conduire ses travaux à partir d'investigations au niveau national, et de les compléter par l'exploitation des données de gestion d'une sélection d'acteurs locaux, au niveau départemental.

Ces analyses territoriales permettent de rendre compte du fonctionnement effectif du RSA, dispositif placé sous la responsabilité des départements, et de prendre la mesure de la variété des situations pouvant exister sur le territoire national. Un échantillon de neuf départements a été retenu : Allier, Aude, Gironde, Ille-et-Vilaine, Pas-de-Calais, Bas-Rhin, Seine-Saint-Denis, Martinique et Réunion.

Le présent document restitue les travaux quantitatifs d'exploitation des bases de données départementales du Département du Bas-Rhin. Les données sollicitées par la juridiction pour conduire ces analyses proviennent de deux sources : des fichiers annuels des CAF et MSA consolidés au 31 décembre de chaque année ; des fichiers de données mensuels issus d'extractions réalisées dans les bases de gestion des Départements. Ces fichiers (quatre par mois, soit 48 fichiers par an pour chaque année de la période étudiée entre 2013 et 2019), résultent de quatre requêtes principales dans lesquelles sont imbriquées environ trente requêtes secondaires.

Si l'ensemble des données n'a pas pu être fourni par tous les Départements, tous ont pu produire un cœur de données socles permettant la réalisation des travaux projetés.

Les objectifs principaux du traitement des données obtenues sont les suivants :

1. définir des profils type de bénéficiaires (des « visages ») ;
2. caractériser les trajectoires des différentes catégories de bénéficiaires et réaliser une typologie des trajectoires types ;
3. identifier les principaux déterminants de ces trajectoires types.

Répondre à ce dernier objectif doit permettre d'apprécier l'efficacité des politiques d'insertion et de mesurer le poids de plusieurs types de variables (d'accompagnement ; individuelles ; territoriales) sur la sortie, ou non sortie, du dispositif.

Le présent document présente dans un premier temps les principales caractéristiques des bénéficiaires du RSA, les modalités de leur prise en charge et de leur accompagnement, et en établit une typologie (partie 1). Il offre ensuite une analyse détaillée de leur trajectoire dans le dispositif (partie 2).

1 QUI SONT LES ALLOCATAIRES DU RSA DANS LES DÉPARTEMENTS ETUDIÉS : STATISTIQUES DESCRIPTIVES ET ESSAIS DE TYPOLOGIE

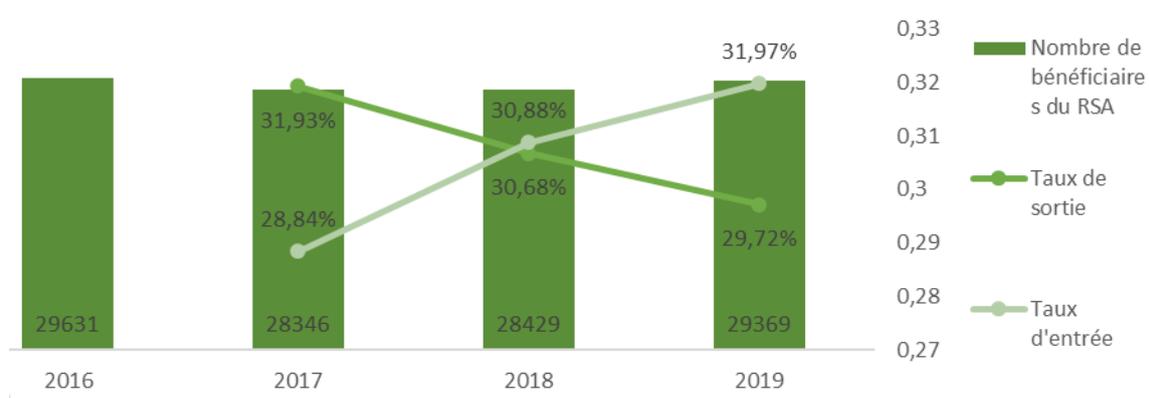
1.1 Statistiques descriptives

L'étude est centrée sur les bénéficiaires du RSA socle. Il faut donc éliminer les bénéficiaires du RSA activité dans les bases de données. L'information du type de RSA n'est disponible dans le Bas-Rhin et il faut donc débiter les analyses temporelles qui concernent toute la population en 2016, après la disparition du RSA activité. En revanche les études concernant la population soumise aux droits et devoirs ou la population orientée vers un accompagnement filtrent mécaniquement les bénéficiaires du RSA activité qui ne sont pas soumis aux droits et devoirs et elles peuvent donc être menées à partir de 2013.

1.1.1 Nombre de bénéficiaires du RSA dans le Bas-Rhin

Fin 2019, 29 369 personnes bénéficient d'un droit ouvert et versable au revenu de solidarité active dans le Bas-Rhin.

Graphique n° 1 : Évolution des taux d'entrée et de sortie de la population de bénéficiaires du RSA socle du Bas-Rhin de décembre 2016 à décembre 2019



Source : juridictions financières, d'après données Bas-Rhin

Le taux d'entrée est la proportion de personnes présentes une année qui ne l'étaient pas l'année précédente et le taux de sortie est la proportion de personnes présentes une année qui ne le sont plus l'année suivante (on ne dispose donc pas des taux d'entrée et sortie 2016). Les taux de sortie connaissent une décroissance marquée tandis que les taux d'entrée croissent symétriquement, ce qui explique la croissance du nombre de bénéficiaires en 2019 et indique que cette croissance semble s'accélérer.

Une première analyse pourrait laisser penser que des taux d'entrée et de sortie représentant systématiquement près d'un tiers de la population permettent le renouvellement de cette dernière mais en réalité, les dynamiques de flux affectent de manière très différenciée les bénéficiaires et une partie d'entre eux reste longtemps à l'écart de ces mouvements. Sur les 29369 bénéficiaires en 2019, 7244 sont présents dans le dispositif en continu pendant la durée de l'étude (2013-2019), soit 24,6 % des bénéficiaires. De même, 10 507 des bénéficiaires fin 2019 étaient déjà présents dans le dispositif à sa création, soit 35,8 % des bénéficiaires, et 6631 bénéficiaires sont présents de la création du dispositif à 2019 en continu, soit 22,6 % des bénéficiaires.

1.1.2 Qui sont les allocataires ?

Comme à l'échelle nationale, la majorité des bénéficiaires sont des femmes, dont la grande majorité vit seule, près de la moitié a un ou des enfant(s) à charge, et près d'un quart d'entre eux est âgé de moins de 30 ans, un autre quart étant âgé de plus de 50 ans.

Contrairement à d'autres départements sollicités, le niveau de qualification figure parmi les données disponibles pour le Bas-Rhin : 58 % des bénéficiaires y ont un niveau de qualification inférieur au baccalauréat, tandis qu'une proportion non négligeable, près de 20 %, est diplômée de l'enseignement supérieur. Le niveau de diplôme des allocataires est constant sur la période.

Enfin, en moyenne sur la période 2016-2019, 29 % des bénéficiaires sont allocataires du RSA depuis sa création (présents avant 2009 dans le dispositifs) et 22 % depuis 2016.

Tableau n° 1 : Caractéristiques des allocataires (moyenne mensuelle 2016-2019)

Moyenne mensuelle, 2016-2019		Bas-Rhin
Genre	Femme	54%
	Homme	46%
Age	Moins de 25 ans	5%
	25-29 ans	18%
	30-39 ans	31%
	40-49 ans	23%
	50-59 ans	17%
	60 ans et plus	7%
Situation familiale	Seul(e) sans enfant(s)	45%
	Seul(e) avec enfant(s)	24%
	En couple avec enfant(s)	24%
	En couple sans enfant	7%
Orientation MDPH	Non	9%

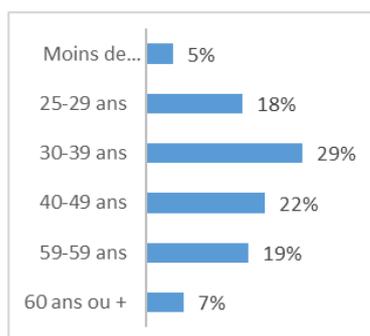
TRAVAUX QUANTITATIFS RÉALISÉS SUR LES BASES DE DONNÉES DÉPARTEMENTALES

	Oui	91%
Niveau de qualification	Aucune formation scolaire	8%
	Formation pré-troisième	4%
	Formation post troisième & pré baccalauréat	46%
	Baccalauréat	14%
	Bac + 2	7%
	Bac + 3 et bac + 4	6%
	Bac + 5 et plus	6%
Zonage infra-départemental (UTAMS)	Strasbourg	52%
	Eurométropole Nord	14%
	Nord	12%
	Sud	10%
	Eurométropole Sud	7%
	Ouest	6%
Nombre d'allocataires	Décembre 2016	29 724
	Décembre 2019	29 428

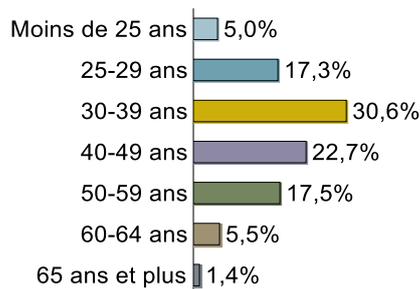
Source : juridictions financières, d'après données Bas-Rhin

Les données du département sont très proches des moyennes nationales, avec une structure pyramidale pour laquelle catégories de population active sont les plus représentées et en particulier pour les 30-39 qui sont les plus nombreux. Cette répartition est relativement stable depuis 2013 à une exception près. En effet sur la période étudiée, les catégories des moins de 25 ans et 25-29 ans ont perdus respectivement 4 et 2 points tandis que les catégories 50-59 et 60-64 ans ont gagné respectivement 3 et 2 points. Il y a donc quelque signes d'un vieillissement de la population des bénéficiaires.

Graphique n° 2 : Distribution de l'âge dans la population de bénéficiaires du RSA du Bas-Rhin fin décembre 2019



Graphique 2.a Distribution de l'âge dans la population de RSA en France en décembre 2018

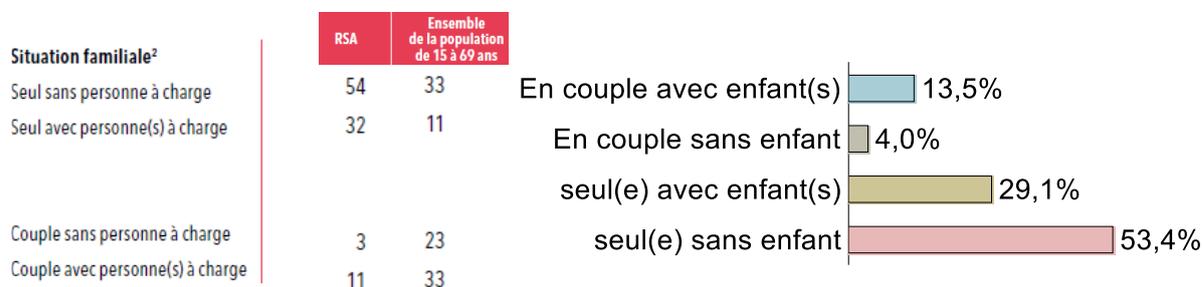


Graphique 2.b Distribution de l'âge dans la population de RSA dans le Bas-Rhin en décembre 2019

Source : Juridictions financières, d'après données Bas-Rhin

La situation familiale des bénéficiaires du RSA dans le Bas-Rhin semble conforme à la situation nationale, avec une large surreprésentation des célibataires sans enfant par rapport à la population globale (33 %). Cette situation est stable dans le temps puisque les données étudiées ne montrent pas de variations de cette répartition dans le temps.

Graphique n° 3 : Distribution des situations familiales dans la population d'allocataires du RSA, en France fin 2018 et dans le Bas -Rhin fin décembre 2019



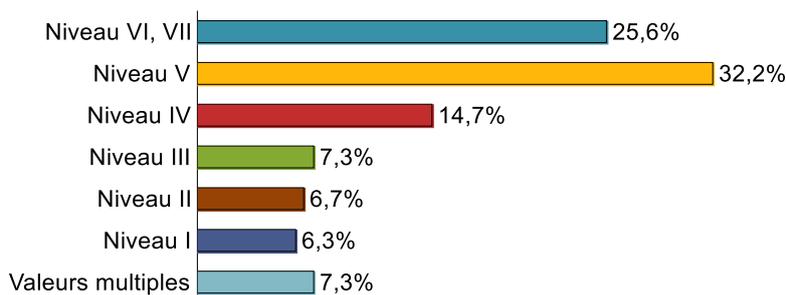
Source : Panorama DREES minimas sociaux et prestations sociales édition 2019 & Juridictions financières, d'après données Bas-Rhin

Les femmes représentent un peu plus de 50 % des personnes en couples avec enfants et un peu moins de 50 % des personnes en couple sans enfants. En revanche les femmes ne

représentent que 35 % des personnes seules sans enfants mais 95 % des personnes seules avec enfants.

La répartition des niveaux de qualification est déséquilibrée, avec un important groupe de personnes de niveau de qualification 5, puis un autre groupe significatif quoique moitié moins nombreux de personnes détentrices du d'un niveau 4 de qualification et enfin plusieurs niveaux de qualifications ayant des représentations similaires autour de 7-8% dans cette population.

Graphique n° 4 : Distribution des niveaux de qualification dans la population de bénéficiaires du RSA dans le Bas -Rhin fin décembre 2019



Source : Juridictions financières, d'après données Bas-Rhin

Point méthodologique : L'information est disponible pour 64,9 % des bénéficiaires

Cette distribution est restée stable depuis le début de l'étude d'après les données du département.

1.1.3 Orientation et contractualisation

Dans le Bas-Rhin, en moyenne sur la période 2016-2019, 95 % des personnes bénéficiaires du RSA sont soumises aux droits et devoir et 64 % ont été effectivement orientées. Parmi les bénéficiaires orientées, 55 % l'ont été vers une accompagnement social et 45 % vers un accompagnement professionnel.

La majorité des allocataires orientés vers un parcours d'accompagnement social sont des femmes (65 %). La majorité des personnes avec enfant(s) à charge (qu'elles soient en couple ou non) sont également orientées vers un parcours d'accompagnement social (60 % en moyenne contre la moitié pour les orientations des allocataires sans enfants). Des différences territoriales existent également : l'orientation vers un parcours d'accompagnement social oscille de 48 % (Ouest) à 65 % (Nord).

Une proportion très significative d'allocataires demeure dans le dispositif sans pour autant avoir de référent d'orientation.

Tableau n° 2 : Accompagnement et contractualisation

Moyenne mensuelle, 2016-2019		Bas-Rhin
Soumis droit et devoirs	Oui	95%
	Non	5%
Type d'orientation	Sociale	55%
	Emploi	45%
Organisme référent d'accompagnement (parmi les allocataires SDD)	Absence de référent d'orientation	36%
	Département	31%
	Pôle emploi	17%
	Prestataires (associations ; relais emploi)	10%
	Mission locale	3%
	CCAS/CIAS	3%
Contrat en cours (parmi les allocataires SDD)	aucun contrat	49%
	CER en cours	34%
	PPAE	17%

Précisions méthodologiques : les calculs ci-dessus sont des moyennes mensuelles sur l'ensemble des allocataires du RSA sur la période 2016-2019.

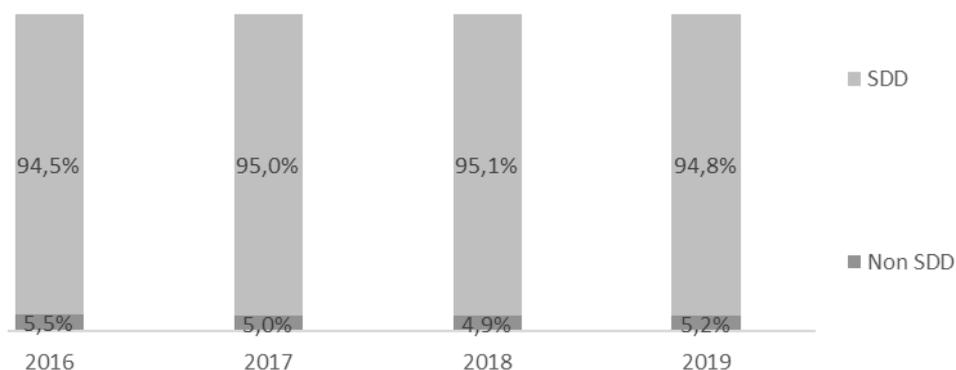
Soumis droit et devoir : variable SDD/Non SDD ramené à l'ensemble.

Organisme référent d'accompagnement : utilisation de la variable « référent d'orientation ». En l'absence de référent (organisme référent) il est annoté « absence d'orientation ».

CER en cours : selon les Départements les variables CER, CI et/ou CUI sont disponibles. « CER en cours » comptabilise le nombre d'allocataires qui, un mois donné, ont un CER (qu'il soit annoté CER ou renseigné au travers de CI et CUI). En l'absence de CER un mois donné pour un allocataire alors il est annoté « non ».

Source : juridictions financières, d'après données Bas-Rhin

Fin 2019, le département du Bas-Rhin compte 25 029 allocataires du RSA bénéficiant d'un droit ouvert et versable. Parmi elles, 24 475 personnes sont soumises aux droits et devoirs, ce qui représente 97,8 % des allocataires.

Graphique n° 5 : Évolution de la proportion de bénéficiaires soumis aux droits et devoirs dans le Bas-Rhin de décembre 2013 à décembre 2019


Source : Juridictions financières, d'après données bas-Rhin

L'évolution de la proportion de bénéficiaires soumis aux droits et devoirs ne peut être suivie qu'à partir de 2016. En effet, il est impossible de faire cette analyse après avoir appliqué le filtre destiné à éliminer les bénéficiaires du RSA activité et si le filtre n'est pas appliqué il y a une importante discontinuité entre 2015 et 2016 due à la disparition du RSA activité. Il est toutefois possible de constater qu'à partir de 2016 la proportion de bénéficiaires soumis aux droits et devoirs est quasiment constante autour de 95%.

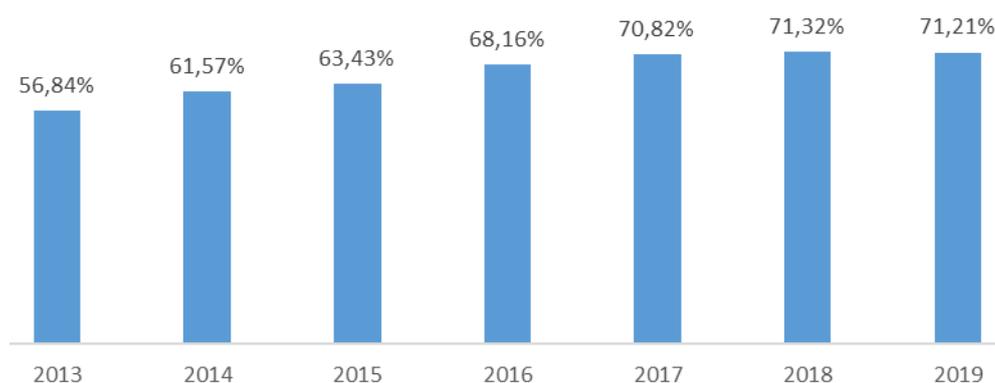
1.1.3.1 Exclusion des bénéficiaires du RSA domiciliés dans la ville de Strasbourg

Pour la suite de l'étude, les bénéficiaires du RSA de Strasbourg sont exclus des analyses. En effet, la commune y pilote l'orientation et l'accompagnement en lieu et place du département, qui n'est donc pas en mesure de fournir des données à ce sujet. Les analyses qui suivent sur l'orientation et l'influence des caractéristiques individuelles et de l'accompagnement sur cette dernière ne portent donc que sur les 44 501 bénéficiaires du Bas-Rhin n'étant pas domicilié à Strasbourg, soit 52,2 % de la population.

1.1.3.2 Evolution des taux d'orientation

Le taux d'orientation est défini ici comme la proportion des bénéficiaires soumis aux droits et devoirs en décembre d'une année qui ont été orientés. Ainsi en 2019, 13 760 bénéficiaires du RSA dans le Bas-Rhin, ne vivent pas à Strasbourg et 9 651 d'entre eux sont orientés vers un organisme référent, soit un taux d'orientation de 71,2 %.

Graphique n° 6 : Évolution de la proportion de bénéficiaires orientés dans le Bas –Rhin (hors Strasbourg) de décembre 2013 à décembre 2019

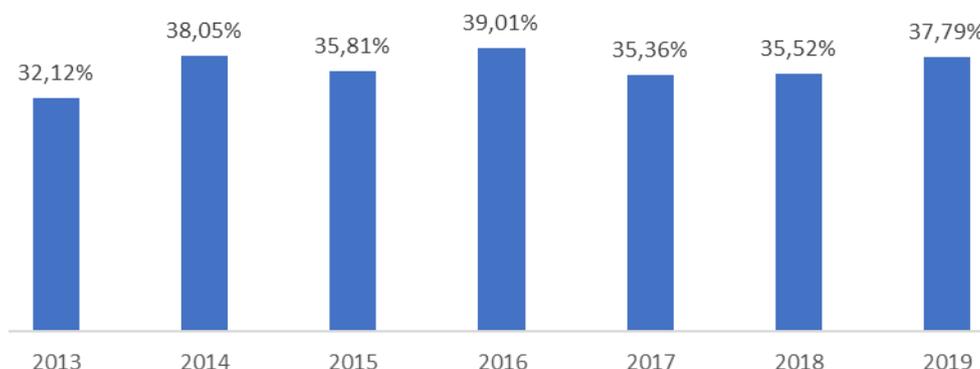


Source : Juridictions financières, d'après données bas-Rhin

75% des communes où résident plus de 10 bénéficiaires du RSA ont un taux d'orientation supérieur à 63,3%, 50% un taux supérieur à 73 % et un quart des communes orientent plus de 82 % des bénéficiaires.

Le graphique n°7 présente le taux d'orientation calculé comme la proportion de bénéficiaires entrés dans le dispositif au cours d'une année qui sont orientés au mois de décembre de cette même année. Par exemple, 1 479 personnes bénéficiaires sont entrées au RSA pour la première fois et sont soumises droits et devoirs au cours de l'année 2016. Sur ces 1 479 personnes, 577 ont été orientés en 2016 vers une structure référente d'accompagnement, soit 39 % de la population ciblée. Ce taux est plus bas que le taux d'orientation de la population complète, ce qui peut s'expliquer par l'existence de délais d'attente : en effet si un allocataire entre dans le dispositif en novembre et est orienté en janvier de l'année suivante il ne sera pas compté ici. Plus les délais d'attente sont importants plus le taux d'orientation dans la première année de présence est éloigné du taux d'orientation de tous les bénéficiaires.

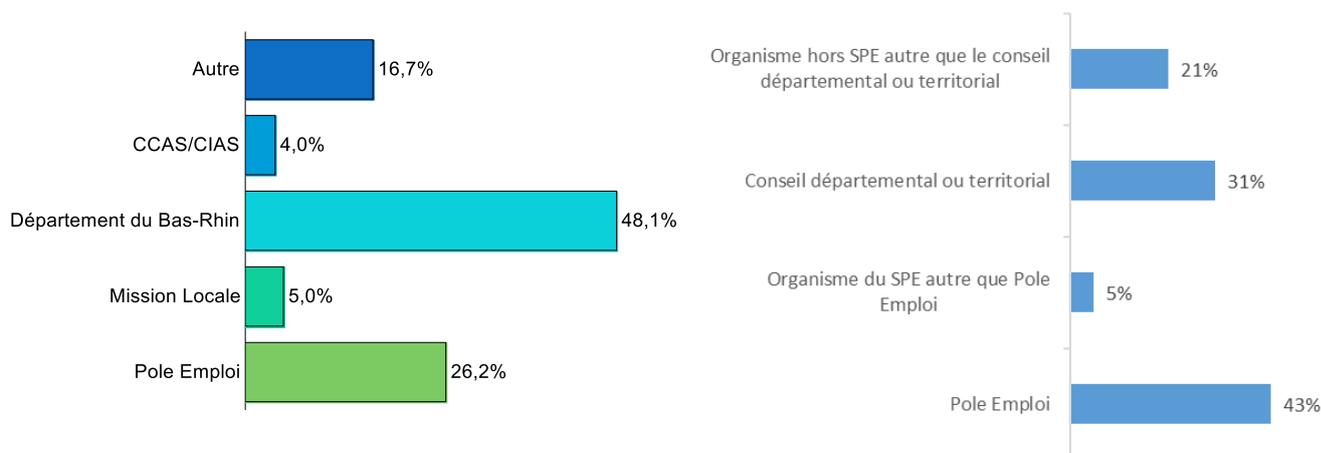
Graphique n° 7 : Taux d'orientation en flux des bénéficiaires du RSA du Bas-Rhin (hors Strasbourg) soumis aux droits et devoirs



Source : Juridictions financières, d'après les données du Bas-Rhin

En dehors du territoire de la métropole strasbourgeoise, le conseil départemental oriente en majorité les bénéficiaires vers ses propres structures. Il fait aussi appel à Pôle Emploi dans 26,3 % des cas. Le département s'appuie aussi sur des structures locales puisque 5 % des allocataires sont orientés vers des missions locales d'aides à l'emploi et 3,9 % vers des centres communaux ou intercommunaux d'action sociale. Enfin le département s'appuie sur un fort maillage associatif puisque de nombreuses et diverses associations sont regroupées sous l'étiquette « autre ».

Graphique n° 8 : Distribution des structures référentes d'accompagnement dans le Bas-Rhin hors Strasbourg et en France en décembre 2019 et en décembre 2018



Source : Juridictions financières, d'après les données du Bas-Rhin, et panorama DREES minimas sociaux et prestations sociales édition 2019

Sur ce périmètre restreint (hors ville de Strasbourg), 56,3 % des personnes orientées le sont vers un parcours d'accompagnement social.

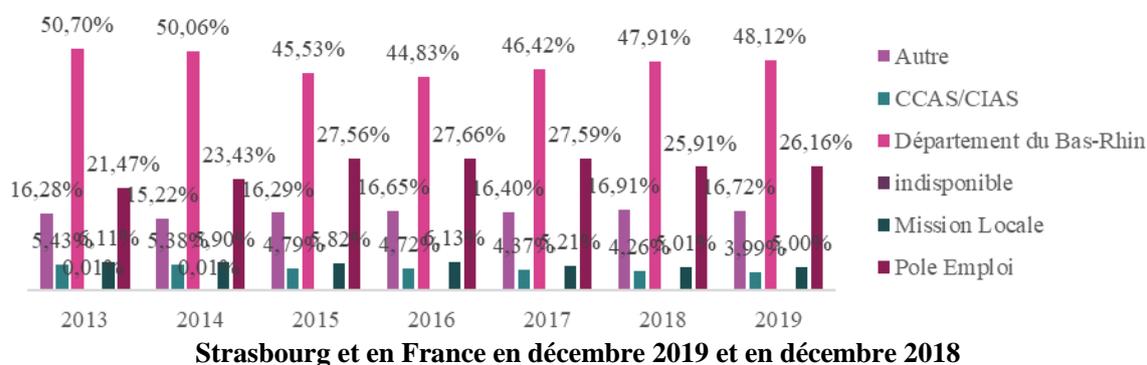
Tableau n° 3 : Répartition des types d'orientation par structure référente dans le Bas-Rhin hors Strasbourg, en décembre 2019

	Emploi	Social
Autre	74,9%	25,1%
CCAS/CIAS	0,0%	100,0%
Département du Bas-Rhin	0,0%	100,0%
Mission Locale	100,0%	0,0%
Pole Emploi	100,0%	0,0%
Total	43,7%	56,3%

Sources : Juridictions financières, d'après les données du Bas-Rhin

Les choix d'orientation par les services du département n'ont pas fortement évolué pendant la période étudiée, puisque le recours aux services du département a légèrement diminué au profit d'un accompagnement proposé par Pôle Emploi.

Graphique n° 9 : Distribution des structures référentes d'accompagnement dans le Bas-Rhin hors



Source : Juridictions financières, d'après les données du Bas-Rhin

1.1.4 Les caractéristiques individuelles des bénéficiaires du RSA peuvent avoir une forte influence sur leur orientation.

1.1.4.1 Influence de l'âge et de l'ancienneté

L'âge des bénéficiaires semble être directement corrélé au taux d'orientation des bénéficiaires soumis aux droits et devoirs hors de la ville de Strasbourg. Cette corrélation n'apparaît pas pour les plus de 65 ans, mais la faible taille des effectifs dans cette catégorie d'âge empêche d'affirmer que c'est une tendance interprétable.

Tableau n° 4 : Taux d'orientation en fonction de l'âge de du bénéficiaire

	Non orienté	Orienté	
Moins de 25 ans	38,0%	62,0%	486
25-29 ans	36,3%	63,7%	839 1471
30-39 ans	30,2%	69,8%	1265 2918
40-49 ans	25,8%	74,2%	760 2184
50-59 ans	22,0%	78,0%	530 1875
60-64 ans	20,4%	79,6%	591
65 ans et plus	32,8%	67,2%	

Source : Juridictions financières, d'après les données du Bas-Rhin

Les populations âgées de 30 à 49 ans sont davantage orientées dans les parcours d'accompagnement vers l'emploi. Les populations plus jeunes sont elles aussi beaucoup orientées vers l'emploi mais moins vers Pôle Emploi. En effet, les moins de 25 ans représentent une grande majorité des gens orientés vers les missions locales pour l'emploi, ce qui est cohérent avec les objectifs des MLPE dont le cœur d'activité est centré sur les 16-25 ans. Les 25-29 ans sont aussi surreprésentés aux missions locales pour l'emploi mais très faiblement. En revanche ils sont souvent orientés vers le tissu associatif local, dont les missions peuvent être centrées sur l'accompagnement vers l'emploi comme le social.

Tableau n° 5 : Répartition des bénéficiaires par structure référente d'accompagnement et par âge

	Autre	CCAS/ CIAS	Départ ement du Bas-Rhin	Mission Locale	Pole Emploi
Moins de 25 ans	8,2%	1,4%	49,0%	39,9%	1,4%
25-29 ans	25,4%	1,8%	37,3%	9,2%	26,2%
30-39 ans	18,9%	3,1%	45,1%	2,7%	30,3%
40-49 ans	15,5%	4,6%	49,5%	2,0%	28,4%
50-59 ans	14,3%	5,8%	51,6%	1,4%	26,9%
60-64 ans	5,1%	8,5%	68,7%	0,3%	17,4%
65 ans et plus	5,7%	3,4%	78,4%	0,0%	12,5%

Source : Juridictions financières, d'après les données du Bas-Rhin

Les personnes ayant moins de six mois d'ancienneté dans le dispositif sont beaucoup moins souvent orientées que la moyenne, ce qui est probablement dû aux délais d'orientation. L'ancienneté est par ailleurs corrélée au taux d'orientation, ce qui peut indiquer que les services réalisant l'orientation traitent les dossiers dans leur ordre d'arrivée dans la majorité des cas.

Tableau n° 6 : Taux d'orientation en fonction de l'ancienneté dans le dispositif de du bénéficiaire

	Non orienté	Orienté	
Moins de 6 mois	65,9%	34,1%	1596 825
6 mois à moins de 1 an	34,1%	65,9%	484 937
1 an à moins de 2 ans	25,8%	74,2%	507 1455
2 ans à moins de 5 ans	19,3%	80,7%	552 2313
5 ans à moins de 10 ans	17,6%	82,4%	361 1692
Plus de 10 ans	13,9%	86,1%	386 2391

Source : Juridictions financières, d'après les données du Bas-Rhin

Le taux d'orientation par type de structures en fonction de l'ancienneté souligne le besoin d'accompagnement social des bénéficiaires présents dans le dispositif depuis de longues durées. En effet, plus une personne est entrée au RSA depuis longtemps, plus elle sera orientée vers les services sociaux du département ou les CCAS. A l'inverse, plus une personne est entrée depuis une durée brève au RSA plus elle sera orientée vers Pôle Emploi.

Tableau n° 7 : Taux d'orientation en fonction de l'ancienneté dans le dispositif de du bénéficiaire

	Autre	CCAS/ CIAS	Départ ement du Bas- Rhin	Mission Locale	Pole Emploi	
Moins de 6 mois	25,3%	1,9%	36,5%	7,2%	29,1%	
6 mois à moins de 1 an	24,3%	2,0%	39,4%	5,7%	28,6%	
1 an à moins de 2 ans	21,9%	2,5%	42,3%	7,1%	26,1%	
2 ans à moins de 5 ans	15,3%	3,4%	47,7%	7,2%	26,4%	
5 ans à moins de 10 ans	12,8%	3,8%	50,5%	3,5%	29,4%	
Plus de 10 ans	11,8%	7,0%	57,8%	1,6%	21,7%	

Source : Juridictions financières, d'après les données du Bas-Rhin

1.1.4.2 Influence de la situation familiale sur l'orientation des bénéficiaires

La situation familiale des bénéficiaires semble être un déterminant important dans le processus d'orientation, les personnes seules avec un enfant étant plus orientées que la moyenne de la population.

Tableau n° 8 : Taux d'orientation en fonction de la situation familiale du bénéficiaire

	Non orienté	Orienté	
En couple avec enfant(s)	35,0%	65,0%	1750
En couple sans enfant	38,9%	61,1%	
seul(e) avec enfant(s)	23,3%	76,7%	2863
seul(e) sans enfant	28,2%	71,8%	1786 4541

Source : Juridictions financières, d'après les données du Bas-Rhin

Les personnes seules avec un enfant à charge sont beaucoup plus souvent orientées vers les services sociaux du département que la moyenne de la population des bénéficiaires. Les personnes seules et sans enfants à charge sont à l'inverse plus souvent orientées vers Pôle Emploi.

Tableau n° 9 : Répartition des bénéficiaires par structure référente d'accompagnement et par situation familiale

	Autre	CCAS/ CIAS	Département du Bas-Rhin	Mission Locale	Pole Emploi	
En couple avec enfant(s)	17,3%	3,9%	50,7%	5,6%	22,4%	
En couple sans enfant	13,1%	6,4%	53,3%	4,7%	22,4%	
seul(e) avec enfant(s)	13,4%	2,6%	55,5%	7,5%	21,0%	
seul(e) sans enfant	18,9%	4,6%	41,9%	3,2%	31,3%	1902

Source : Juridictions financières, d'après les données du Bas-Rhin

1.1.4.3 Influence du niveau de qualification sur l'orientation des bénéficiaires

La tendance générale semble être celle d'une corrélation inverse entre le niveau de qualification et le taux d'orientation de la population de bénéficiaires soumis aux droits et devoirs, ce qui est lié au degré de proximité avec le marché de l'emploi des populations concernées.

Tableau n° 10 : Taux d'orientation des bénéficiaires soumis aux droits et devoirs par niveau de qualification

	Non orienté	Orienté	
Valeurs multiples	26,6%	73,4%	
Niveau VI, VII	22,3%	77,7%	1765
Niveau V	26,7%	73,3%	932 2561
Niveau IV	32,8%	67,2%	888
Niveau III	32,2%	67,8%	
Niveau II	35,4%	64,6%	
Niveau I	39,1%	60,9%	

Source : Juridictions financières, d'après les données du Bas-Rhin

Point méthodologique : L'information n'est disponible que pour 64,9 % des bénéficiaires

La distribution des organismes référents confirme largement cette hypothèse car la proportion de bénéficiaires orientés vers Pôle Emploi augmente avec le niveau de qualification. Inversement, plus une personne a un niveau de qualification élevée moins elle est orientée vers les services sociaux du département.

Tableau n° 11 : Répartition des bénéficiaires soumis aux droits et devoirs par niveau de qualification et par structure référente

	Autre	CCAS/ CIAS	Départ ement du Bas- Rhin	Mission Locale	Pole Emploi
Non réponse	12,4%	7,2%	73,9%	2,5%	4,0%
Valeurs multiples	16,7%	2,9%	32,7%	9,2%	38,6%
Niveau VI, VII	16,3%	3,5%	48,5%	5,7%	26,1%
Niveau V	18,0%	2,2%	36,3%	6,2%	37,3%
Niveau IV	21,6%	2,5%	29,3%	7,5%	39,1%
Niveau III	19,8%	1,7%	28,7%	3,9%	45,9%
Niveau II	22,7%	2,9%	26,2%	3,2%	45,0%
Niveau I	26,9%	1,6%	22,0%	4,1%	45,3%

Source : Juridictions financières, d'après les données du Bas-Rhin

Point méthodologique : L'information n'est disponible que pour 64,9 % des bénéficiaires

1.1.4.4 Influence du genre sur l'orientation des bénéficiaires

Les femmes sont plus souvent orientées que les hommes, puisque 72,8% des femmes présentent dans le dispositif en décembre 2019 ont été orientées contre 69,5% des hommes.

Tableau n° 12 : Répartition des bénéficiaires par structure référente d'accompagnement et genre

	Non orienté	Orienté
Non réponse	81,6%	18,4%
Feminin	27,2%	72,8%
Masculin	30,5%	69,5%

Source : Juridictions financières, d'après les données du Bas-Rhin

Les femmes sont plus orientées que les hommes vers les services sociaux du département tandis que les hommes sont plus souvent orientés vers Pôle Emploi. L'une des explications de cette différence est le fait que la quasi-totalité (95 % du total) des personnes seules avec un enfant (29,1 % de la population) sont des femmes, qui ont souvent besoin d'un accompagnement social préalable à leur insertion dans l'emploi (notamment pour surmonter le problème de la garde d'enfants), ce qui peut expliquer que les femmes soient plus orientées vers les services sociaux que les hommes.

Tableau n° 13 : Répartition des bénéficiaires soumis aux droits et devoirs par niveau de qualification et par structure référente

	Autre	CCAS/CIAS	Département du Bas-Rhin	Mission Locale	Pole Emploi
Feminin	14,3%	3,9%	55,4%	5,5%	20,9%
Masculin	20,0%	4,2%	38,5%	4,3%	33,1%

Source : Juridictions financières, d'après les données du Bas-Rhin

1.1.5 Les taux de contractualisation des bénéficiaires du RSA orientés vers d'autres structures que Pôle Emploi peuvent varier avec les caractéristiques individuelles des bénéficiaires

61,9 % des bénéficiaires orientés vers une structure autre que Pôle Emploi ont un CER en cours. Les femmes signent légèrement plus de CER que les hommes sur la population étudiée car 62,6 % des femmes ont un CER en cours contre 60,7 % des hommes. La situation familiale n'a pas non plus une importance cruciale d'un point de vue statistique puisque les bénéficiaires seuls et sans enfants signent très légèrement plus de CER (2 points de plus que la moyenne) et que les personnes en couple avec un enfant en signent un peu moins (2 points de moins que la moyenne).

Tableau n° 14 : Taux de contractualisation par structure référente d'accompagnement

	Non réponse	CER en cours	
Autre	38,9%	61,1%	625 982
CCAS/CIAS	32,8%	67,2%	
Département du Bas-Rhin	38,3%	61,7%	1773 2853
Mission Locale	37,8%	62,2%	
Pole Emploi			

Source : Juridictions financières, d'après les données du Bas-Rhin

L'ancienneté semble avoir un léger impact sur les taux de contractualisation. Pour les anciennetés de moins de six mois il est probable que ce soit dû aux délais de contractualisation. En revanche, le taux de contractualisation décroît entre 6 mois et deux ans puis croît entre 2 et 10 ans. Au vu des répartitions des bénéficiaires par structures référentes en fonction de l'ancienneté il est possible que l'ancienneté soit d'abord corrélé négativement avec le taux de contractualisation car les bénéficiaires de faible ancienneté sont accompagnés vers l'emploi et dans ce cas les populations le plus proches de l'emploi et donc d'un CER sont les personnes ayant le moins d'ancienneté. A contrario, à partir de 2 ans d'ancienneté les bénéficiaires sont majoritairement orientés vers un accompagnement social et dans ce cas plus la situation est

compliquée, ce qui cause souvent une ancienneté dans le dispositif importante, plus le besoin d'un accompagnement social et le taux de contractualisation augmente donc avec l'ancienneté pour répondre à ce besoin.

L'âge semble avoir un impact sur le taux de contractualisation mais les fluctuations sont importantes et sont difficilement interprétable.

Tableau n° 15 : Taux de contractualisation en fonction de l'âge et de l'ancienneté pour les bénéficiaires orientés vers une autre structure que Pôle Emploi

	Non réponse	CER en cours			Non réponse	CER en cours	
Moins de 25 ans	36,3%	63,7%		Moins de 6 mois	44,4%	55,6%	
25-29 ans	36,1%	63,9%	392 693	6 mois à moins de 1 an	35,3%	64,7%	
30-39 ans	41,3%	58,7%	841 1193	1 an à moins de 2 ans	37,1%	62,9%	676
40-49 ans	37,8%	62,2%	591 973	2 ans à moins de 5 ans	40,0%	60,0%	681 1022
50-59 ans	37,7%	62,3%	517 854	5 ans à moins de 10 ans	36,4%	63,6%	760
60-64 ans	32,0%	68,0%	832	Plus de 10 ans	37,1%	62,9%	695 1176
65 ans et plus	45,5%	54,5%					

Source : Juridictions financières, d'après les données du Bas-Rhin

Le taux de contractualisation augmente avec le niveau de qualification, et il est possible de supposer que c'est en réalité dû au fait que les personnes les plus qualifiées sont plus proches de l'emploi. Les personnes disposant d'un diplôme de niveau I contractualisent moins, possiblement car elles en ont moins besoin.

Tableau n° 16 : Taux de contractualisation en fonction du niveau de qualification des bénéficiaires orientés vers une autre structure que Pôle Emploi

	Non réponse	CER en cours	
Non réponse	38,4%	61,6%	1079 1734
Valeurs multiples	38,6%	61,4%	
Niveau VI, VII	38,6%	61,4%	801
Niveau V	39,5%	60,5%	972
Niveau IV	35,5%	64,5%	
Niveau III	32,5%	67,5%	
Niveau II	31,8%	68,2%	
Niveau I	40,3%	59,7%	

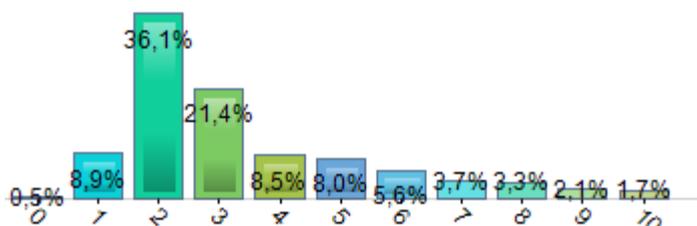
Source : Juridictions financières, d'après les données du Bas-Rhin

1.1.6 Étude de l'orientation et de la contractualisation des populations de primo-entrants

3 258 bénéficiaires font leur première entrée au RSA en 2019 sur les 29 365 bénéficiaires que compte le département à cette date, soit 11,1 % de la population totale. L'étude de cette population permet de disposer d'informations sur le fonctionnement de l'accompagnement des bénéficiaires tels qu'il est pratiqué aujourd'hui (ou le plus récemment possible) sans parasiter les statistiques avec la prise en compte de situations reflétant des pratiques anciennes. Les interprétations doivent néanmoins rester prudentes car il n'est pas possible de suivre ces bénéficiaires dans le futur. 93,7 % des primo-entrants sont soumis aux droits et devoirs en décembre 2019 mais 37,8 % de ces mêmes primo-entrants sont orientés si l'on omet les bénéficiaires de Strasbourg.

En moyenne, un primo-entrant en 2019 hors de Strasbourg a attendu 118 jours avant d'être orienté. Seulement 25 % des gens ont été orientés en moins de 74 jours, la moitié en moins de 96 jours et les trois-quarts en moins de 149 jours.

Graphique n° 10 : Distribution des temps d'attente entre la première présence au RSA et l'orientation de la population des bénéficiaires primo-entrants en 2019 hors Strasbourg (en mois)



Source : juridictions financières, d'après données Bas-Rhin

En moyenne, un primo-entrant orienté vers une autre structure que Pôle Emploi hors Strasbourg a attendu 13 jours avant de commencer un Contrat d'Engagements Réciproques. 25 % des allocataires signent un CER le lendemain de leur orientation, 50 % des allocataires sont orientées en moins de 7 jours et 75 % des allocataires en moins de 18 jours.

Graphique n° 11 : Distribution des temps d'attente entre l'orientation et le début du CER de la population des bénéficiaires primo-entrants en 2019 (en mois)



Les temps d'attentes entre le début de la présence au RSA et de début de l'orientation des allocataires primo-entrants de 2019 ont augmenté entre 2013 et 2017 avant de stagner autour de 128 jours d'attente en moyenne puis de redescendre légèrement à 116 jours en 2019. La médiane a connu une réduction plus importante ce qui implique que plus d'allocataires ont vu leur temps d'attente réduit mais que certaines attentes très longues tirent les moyennes vers le bas, ce que confirme le graphique n°12.

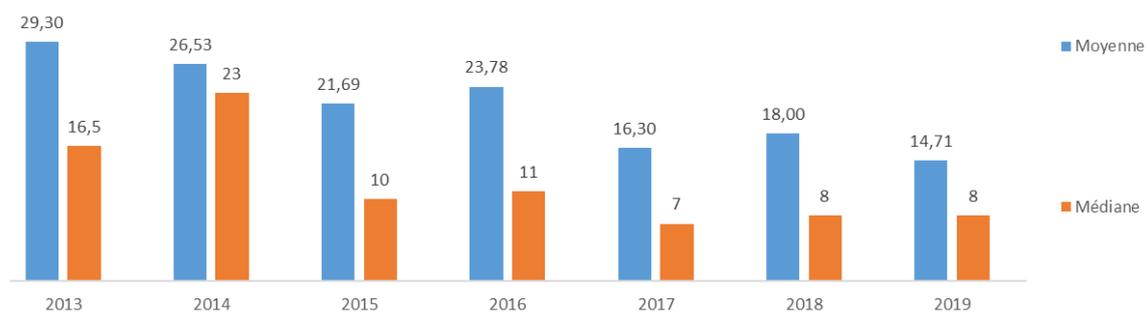
Graphique n° 12 : Évolution des temps d'attente entre le début de la présence au RSA et l'orientation de la population des allocataires primo-entrants en 2019 (en jours)



Source : juridictions financières, d'après données Bas-Rhin

Le temps d'attente entre l'orientation vers une structure autre que Pôle Emploi des bénéficiaires et le début d'un contrat d'engagements réciproques a diminué pendant la période considérée par cette étude pour atteindre une moyenne de deux semaines d'attente, 50 % des allocataires signant un CER en moins d'une semaine.

Graphique n° 13 : Évolution des temps d'attente entre l'orientation et le début du CER de la population des bénéficiaires primo-entrants en 2019 (en jours)



Source : juridictions financières, d'après données Bas-Rhin

1.2 Profils types

Afin de constituer des groupes de bénéficiaires qui se ressemblent et identifier des profils types en prenant en compte plusieurs caractéristiques de chaque individu, ce qui permet de dépasser l'analyse reposant sur la seule considération de variables prises une à une (genre ; tranche d'âge ; situation familiale etc.), une méthode d'analyse incluant huit variables simultanément a été mise en œuvre. Ces variables sont de trois natures différentes : individuelles (genre ; tranche d'âge ; situation familiale ; orientation MDPH) ; liées au dispositif d'accompagnement mis en place en même temps que le versement de l'allocation RSA dans le cadre de la démarche dite des droits et devoirs (type d'orientation ; organisme d'accompagnement) ; géographique (zonage infra-départemental où vit l'allocataire).

Pour réaliser ce travail, tous les individus sur la période 2016-2019 ont été pris en compte. Ce choix évite de mettre en exergue un profil-type représentatif seulement une année sur la période mais de prendre en compte tous les bénéficiaires sur les quatre années. Par ailleurs, les individus sont considérés autant de fois qu'ils sont présents sur cette période, par an : un individu présent les quatre années sera considéré quatre fois et les variables qui le concernent (la tranche d'âge par exemple) sont reprises pour chacune des années, ce qui implique qu'elles puissent évoluer pour un individu donné.

Dans le cas présent, trois groupes d'allocataires sont constitués, correspondant à autant de profils types de bénéficiaires.

Tableau n° 17 : Caractéristiques des bénéficiaires du RSA des trois groupes

Caractéristiques	Global	Groupe 1 65%	Groupe 2 19%	Groupe 3 15%
Sexe				
Femme	54%	52%	65%	46%
Homme	46%	48%	35%	54%
Tranche d'âge				
Moins de 25 ans	5%	5%	5%	4%
25-29 ans	18%	18%	17%	16%
30-39 ans	31%	30%	30%	31%
40-49 ans	23%	23%	23%	24%
50-59 ans	17%	17%	17%	17%
60 ans et plus	7%	6%	7%	7%
Situation familiale				
Personne seule sans enfant	45%	44%	41%	53%
Personne seule avec enfant(s)	24%	22%	32%	25%
Couple avec enfant(s)	24%	26%	21%	18%
Couple sans enfant	7%	8%	6%	4%
Niveau de qualification				
Niveau I/II : enseignement supérieur	13%	16%	6%	10%
Niveau III : BAC + 2	8%	8%	5%	8%
Niveau IV : BAC ou équivalent	16%	16%	12%	16%
Niveau V : CAP/BEP	35%	32%	40%	43%
Absence de formation (VI, Vbis, VII)	28%	27%	36%	23%
Soumis droits et devoirs				
SDD	95%	93%	98%	97%
Non SDD	5%	7%	2%	3%
Type d'orientation				
Emploi	80%	100%	0%	100%
Social	20%	0%	100%	0%
Zonage infradépartemental				

Strasbourg	52%	77%	6%	4%
Eurométropole Nord	14%	9%	22%	25%
Nord	12%	4%	31%	21%
Sud	10%	4%	18%	23%
Eurométropole Sud	7%	4%	12%	12%
Ouest	6%	2%	10%	15%

Précisions méthodologiques : pour les niveaux de formation, l'information n'est disponible que pour 60 % des allocataires, ce qui limite la significativité des résultats. Comme en outre la disponibilité diffère d'un groupe à l'autre, le chiffre "global" ne correspond pas à la moyenne pondérée des groupes.

Source : juridictions financières, d'après données Bas-Rhin

Le premier groupe intègre 65 % de l'ensemble des bénéficiaires, le second et troisième respectivement 19 % et 15 %. Si le poids respectif des tranches d'âge représentées dans chacun de ces trois groupes n'est pas très dissemblable, d'autres variables soulignent leurs caractéristiques propres.

Ainsi, le **premier groupe** (annoté : G1p-t) a été orienté dans un parcours d'accompagnement vers l'emploi (100 %). Il est constitué en majorité de femmes (52 %). Si les allocataires de ce groupe sont en grande majorité soumis aux droits et devoirs, il demeure néanmoins une proportion significative d'individus qui ne le sont pas (7 % pour ce groupe contre 2 % et 3 % pour les groupes 2 et 3). Presque un quart des allocataires sont diplômés d'au moins un bac +2. Ils sont légèrement surreprésentés dans ce groupe.

Le **second groupe** (G2p-t) a été orienté vers un parcours d'accompagnement à vocation sociale et le Département est chargé de cet accompagnement pour plus de huit bénéficiaires sur 10 (pour les autres, 9 % sont suivis pour des prestataires et 7 % pour des CCAS/CIAS). Il s'agit du groupe où la proportion de femmes est la plus élevée (65 %). Au sein de ce groupe, les allocataires sans diplômes sont nettement surreprésentés (8 points de pourcentage).

Enfin, dans le **troisième groupe** (G3p-t), l'information sur le type de parcours est trop rarement disponible pour être représentative. Sur le périmètre des individus pour lesquels l'information est disponible, Pôle emploi est référent pour la majorité (60 %), devant les prestataires (27%) et les missions locales (12 %). Il s'agit du seul groupe où la majorité des allocataires sont des hommes (54 %).

2 ÉTUDES DE TRAJECTOIRES DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA

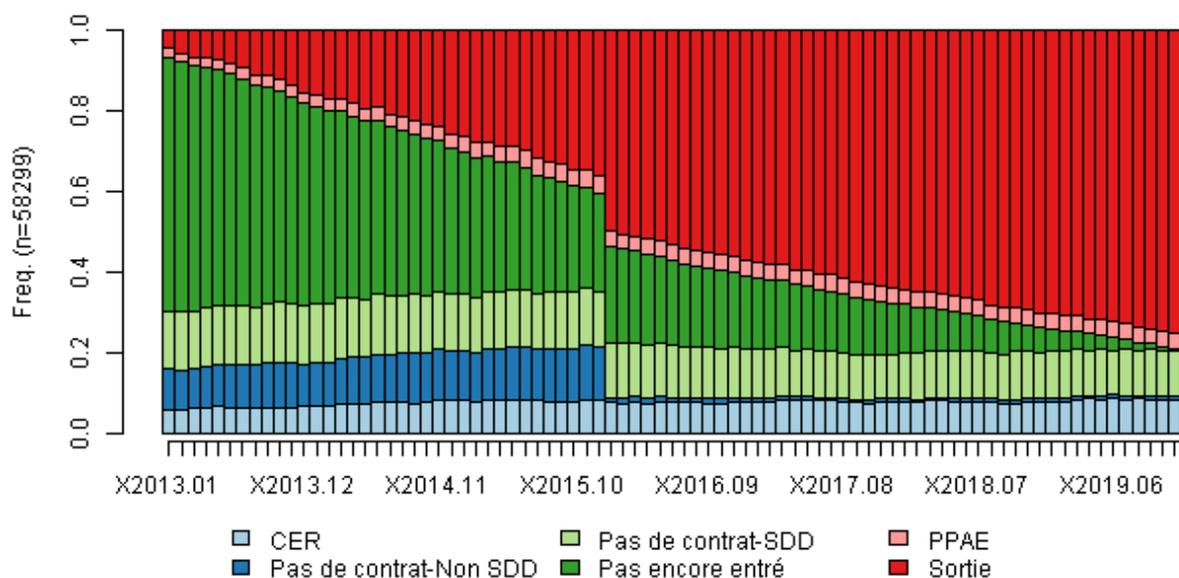
2.1 Vue d'ensemble

Les données ne sont pas disponibles pour les allocataires habitants de la ville de Strasbourg. Les analyses ci-dessous sont donc réalisées sur le périmètre des **allocataires du Bas-Rhin à l'exception de ceux résidant dans cette ville**¹.

Sur la période 2013-2019, ce sont 58 299 individus qui ont été, à une date ou une autre, au RSA.

La figure ci-dessous illustre la proportion d'allocataires dans l'une ou l'autre des situations considérées.

Graphique n° 14 : Chronogramme de la population générale des BRSA



Source : juridictions financières, d'après données Bas-Rhin

Graphique réalisé via l'application ViCaTraj

Note de lecture : Sur l'axe des abscisses, chaque graduation représente un mois, de janvier 2013 (« X2013.01 ») à décembre 2019. Sur l'axe des ordonnées, on peut lire la répartition des individus de 0 % à 100 % (graduations de 0,0 à 1,0). Le nombre total d'individus concernés est rappelé à l'extrême gauche : « (n=58 299) ».

¹ Dans la partie descriptive précédente, certaines données incluent la ville de Strasbourg. Néanmoins, les données relatives à l'accompagnement (présence ou non de contrat, référent d'accompagnement, type de contrat, rendez-vous d'accompagnement) délégué à la ville de Strasbourg par le Département ne sont pas disponibles pour le Département du Bas-Rhin. En conséquence, comme dans la partie précédente où de nombreuses données sont présentées « hors Strasbourg », l'analyse de trajectoire est réalisée en excluant les allocataires vivant, ou ayant vécu à une date ou une autre, dans la ville de Strasbourg.

Les différentes situations étudiées

Pas encore entré : personnes qui ne sont pas encore entrées au RSA socle.

Pas de contrat-non SDD : personnes entrées au RSA, mais qui ne sont pas soumises à droits et devoirs. Dans la suite de l'étude, on a retenu uniquement les personnes soumises à droits et devoirs au moment de leur entrée au RSA. Avec ce choix, la situation « non SDD » peut continuer à exister mais uniquement dans un second temps pour des individus précédemment soumis à droits et devoirs. La situation non-SDD peut ainsi apparaître pour deux raisons :

- individus qui sortent du RSA socle pour ne conserver que le RSA activité seul : cette situation disparaît début 2016 avec la suppression du RSA activité, remplacé par la prime d'activité ;

- individus qui restent au RSA socle tout en n'étant plus soumis aux droits et devoirs : il s'agit des personnes dont les revenus d'activité professionnelle au cours des trois derniers mois sont supérieurs à 500 euros par mois en moyenne. Cette situation, très proche du seuil de sortie du RSA, est donc assez rare, et concerne 1 % des individus en moyenne fin 2018 selon la DREES².

Pas de contrat-SDD : personnes entrées au RSA, soumises aux droits et devoirs, mais n'ayant pas encore signé ni de contrat d'insertion, soit parce qu'elles sont en attente d'orientation vers leur organisme d'accompagnement, soit parce qu'elles sont orientées mais n'ont pas encore signé de CER.

CER : personnes entrées au RSA, orientées vers un organisme d'accompagnement autre que Pôle emploi, qui ont signé un contrat d'engagement réciproque (CER) et dont ce CER est encore en cours.

PPAE : personnes entrées au RSA et orientées vers Pôle emploi. Pour ces personnes, le contrat d'insertion n'est pas appelé « CER » mais « PPAE ». Néanmoins, l'information sur la signature effective du PPAE n'est pas disponible. Cela a deux conséquences :

- cette catégorie dite « PPAE » regroupe toutes les personnes orientées vers Pôle emploi qu'elles aient signé un PPAE ou non. Cette catégorie est donc « surestimée » par rapport au nombre réel de PPAE. Il ne s'agit pas de la symétrique côté Pôle emploi de la catégorie « CER » sus-mentionnée, puisque dans cette dernière tous les individus ont effectivement signé un CER avec leur organisme d'accompagnement ;

- la catégorie « Pas de contrat-SDD » est sous-estimée : les individus orientés vers Pôle emploi et n'ayant pas encore signé de PPAE devraient y figurer, mais ils sont comptabilisés en « PPAE ».

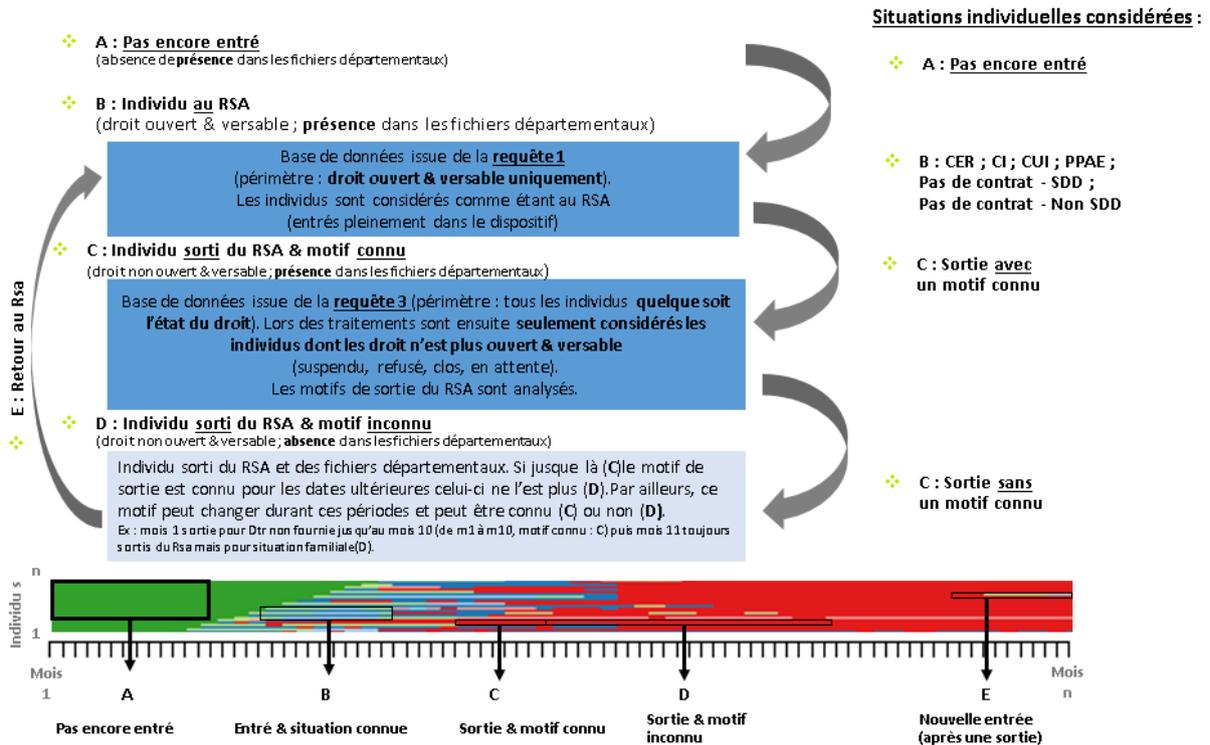
Sortie : individus sortis du RSA car n'ayant plus un droit ouvert et versable un mois donné. Ce droit peut être suspendu, clos, refusé ou en attente.

ND : information non disponible.

Ci-dessous un schéma présentant les 5 cas de figures possibles (pas entré ; individu au RSA ; individu sorti et motif connu ; individu sorti & motif inconnu ; retour au RSA), le lien entre les bases de données constituées (requête 1 : droit ouvert et versable ; requête 3 : sortie du RSA du fait de l'absence de condition sur l'état du droit) et les situations individuelles qui peuvent-être analysées pour chaque individu à chaque date selon les différents cas.

² DREES, Minima sociaux et prestations sociales, 2020

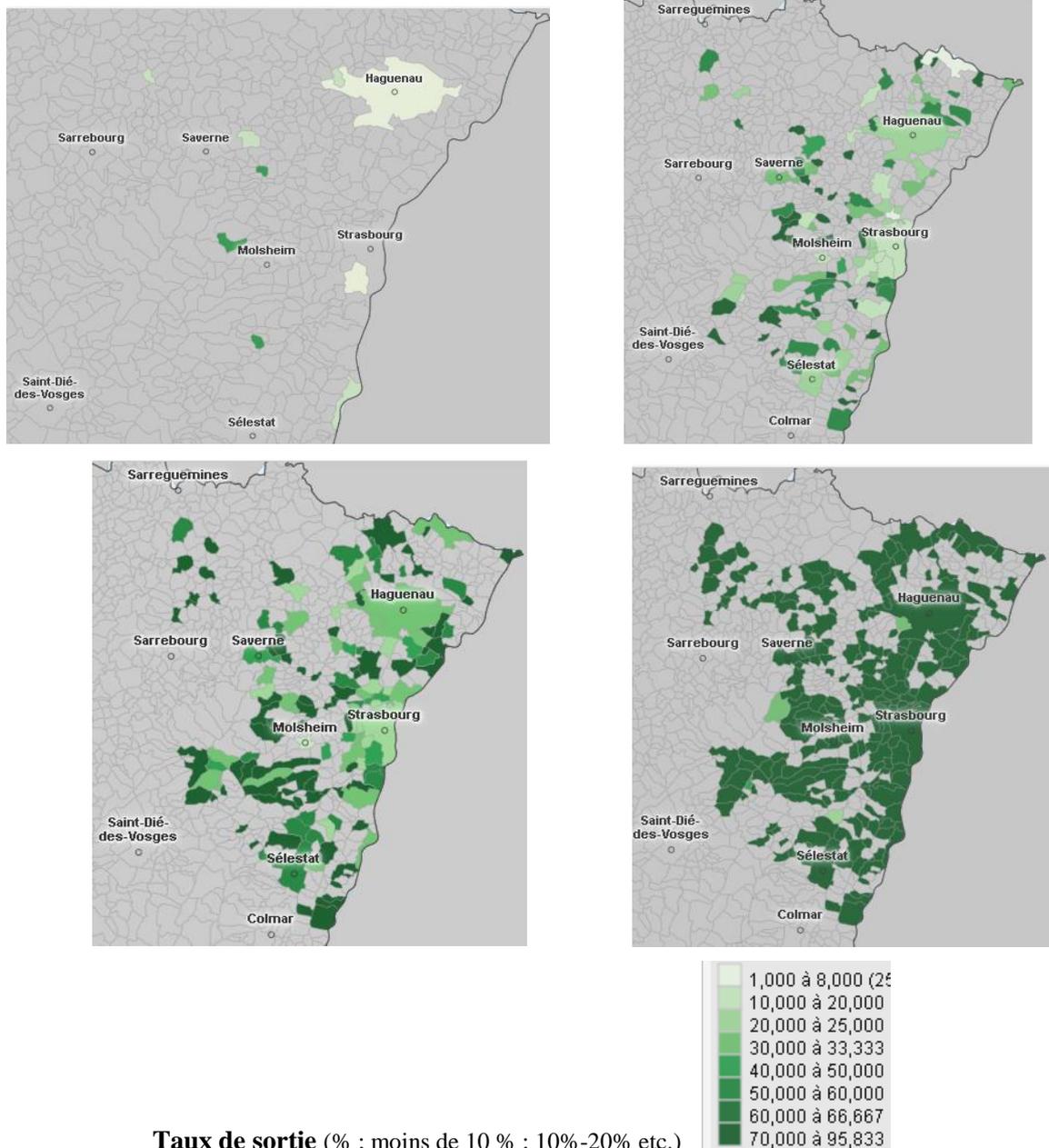
Graphique n° 15 : entrées/sorties du RSA et situations individuelles considérées



Source : juridictions financières

L'analyse des taux de sorties localisés révèle des proportions et des dynamiques (vitesse de sortie) différentes d'une commune à l'autre.

Graphique n° 16 : taux de sortie du RSA à 3 mois (mars 2014), 6 mois (juin 2014), 1 an (décembre 2014), 6 ans (décembre 2019)



Taux de sortie (% ; moins de 10 % ; 10%-20% etc.)

Source : juridictions financières, d'après données Bas-Rhin

Calcul : nombre d'allocataire du Rsa vivant dans la commune et étant sortis du Rsa (droit non ouvert & versable) ramené à l'intégralité des allocataires, et ex-allocataires, du Rsa vivant dans la commune.

Cartes réalisées via Géoclip et le site de l'Observatoire des territoires (ANCT).

Il est à noter que ces différences territoriales relatives au taux de sortie du RSA sont à considérer relativement à plusieurs différences locales :

- différences de populations : âge, niveau de formation, etc ;
- différences dans l'accompagnement dispensé : référent d'orientation ; portefeuille d'allocataires suivis par les professionnels notamment ;
- différence de contexte territorial et notamment de réalités économiques : taux de chômage localisés ; proximité/éloignement de bassins d'emploi ; dynamique de l'intérim etc. L'analyse de ces déterminants pourra être explorée ultérieurement.

Il est également possible d'analyser les sorties du RSA selon les organismes d'accompagnement. La comparaison du poids des différents référents d'orientation et ce poids parmi les sorties du RSA permet de mettre en évidence leur contribution dans les sorties du dispositif.

Tableau n° 18 : poids des référents dans l'ensemble et parmi les sorties, moyenne mensuelle 2013-2019

Parmi les allocataires SDD	Nombre d'allocataires (poids en %)	
	Ensemble	Parmi les sorties du RSA
Non orienté (absence de référent)	36%	46%
Département	31%	24%
Pôle emploi	17%	15%
Prestataires (associations ; relais emploi)	10%	7%
Mission locale	3%	3%
CCAS/CIAS	3%	2%
	100%	100%
		Sur-représentation
		Sous-représentation

Source : juridictions financières, d'après données Bas-Rhin

Ainsi, l'essentiel des allocataires sortent du RSA sans avoir eu précédemment de référent (sans contractualisation). Ce point s'explique notamment par les sorties rapides du dispositif, comme cela sera vu ci-après. Le poids de Pôle emploi est sensiblement équivalent entre le nombre total d'allocataires accompagnés et parmi ceux sortis. La sous-représentation des allocataires suivis par le Département est *a priori* cohérente avec les difficultés plus importantes des personnes prises en charge en accompagnement « social » par les services sociaux départementaux.

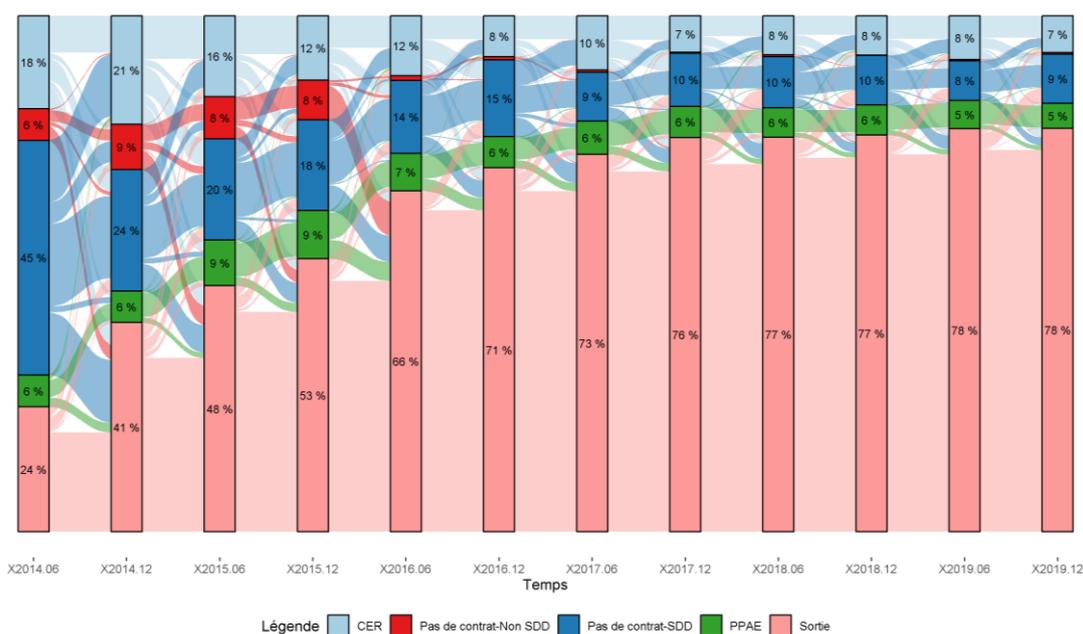
2.2 Génération entrée au 1er trimestre 2014 : deux groupes de trajectoires

Afin de visualiser et catégoriser des groupes de trajectoires d'accompagnement et de sortie il convient de déterminer une cohorte à suivre. Afin de bénéficier d'analyses sur le temps le plus long (pour notamment mettre en exergue les entrées/sorties successives), **les trajectoires d'accompagnement et de sortie du RSA seront calculées pour la génération des allocataires entrés au RSA au premier trimestre de 2014.**

Sur les 1 277 individus considérés, l'analyse des enchaînements de situations à différentes dates (en juin et décembre de chaque année) permet de dresser les constats suivants :

- **les sorties sont rapides au début de la période (24 % de la cohorte est sortie à 6 mois, 53 % en deux ans, 71 % en trois ans) avant de ralentir (78 % au bout de six ans) ;**
- **la majorité des sorties du RSA sont le fait d'allocataires ne bénéficiant pas de contrat d'accompagnement, notamment pour ceux qui sortent rapidement ;**
- il existe une proportion significative d'allocataires qui demeurent sans contrat tout au long de la période ;
- les proportions d'allocataire en CER ou en PPAE reste stable et faible sur la période.

Graphique n° 17 : Graphique de flux pour les allocataires entrés au 1^{er} trimestre 2014



Source : juridictions financières, d'après données Bas-Rhin

Graphique réalisé via l'application ViCaTraj

Note de lecture : À chaque date la proportion d'allocataires dans chacune des situations oscille de 0 à 100 % (barres). D'une date à l'autre le nombre d'individu basculant d'une situation à l'autre est représenté par des traits (flux) dont l'épaisseur varie avec le nombre d'individu.

Les tableaux de types transition peuvent-être calculés pour mesurer le nombre d'individus, ou leur proportion, changeant ou non de situation entre deux dates. Les tableaux de transition repris dans ce support sont calculés sur l'ensemble des transitions observées sur l'ensemble de la période d'étude.

Le calcul des taux de transition moyens d'une situation à une autre permet de constater que 9 % des allocataires qui n'ont pas de contrat sont sortis du RSA le mois suivant, contre 6 % pour ceux qui ont signé un CER et 8 % pour ceux orientés vers Pôle emploi. Ce constat corrobore la première analyse développée ci-dessus : une proportion importante de personnes sortent du RSA rapidement, avant d'avoir eu le temps de signer un contrat d'insertion.

Tableau n° 19 : tableau de transition pour les allocataires entrés au 1^{er} trimestre 2014

Situation mois de départ (m)	Situation le mois suivant - arrivées (m+1 ; moyenne sur l'ensemble de la période)					
	Pas encore entré	Pas de contrat-Non SDD	Pas de contrat-SDD	CER	PPAE	Sortie
Pas encore entré =>	34%	0%	61%	0%	2%	2%
Pas de contrat-Non SDD =>	0%	73%	7%	2%	0%	18%
Pas de contrat-SDD =>	0%	2%	78%	9%	1%	9%
CER =>	0%	1%	11%	80%	2%	6%
PPAE =>	0%	0%	1%	3%	88%	8%
Sortie =>	0%	0%	2%	1%	1%	96%

Source : juridictions financières, d'après données Bas-Rhin

Calcul réalisé via l'application ViCaTraj

Note de lecture : la lecture du tableau se fait « en ligne ». La situation de départ est indiquée dans la première colonne à gauche, les différentes situations d'arrivée dans les colonnes suivantes. Ainsi, en moyenne, parmi les individus « pas encore entrés » un mois donné, 34 % ne sont pas encore entrés le mois suivant, 61 % sont entrés mais n'ont pas de contrat, 2 % ont été orientés vers Pôle emploi et 2 % sont sortis.

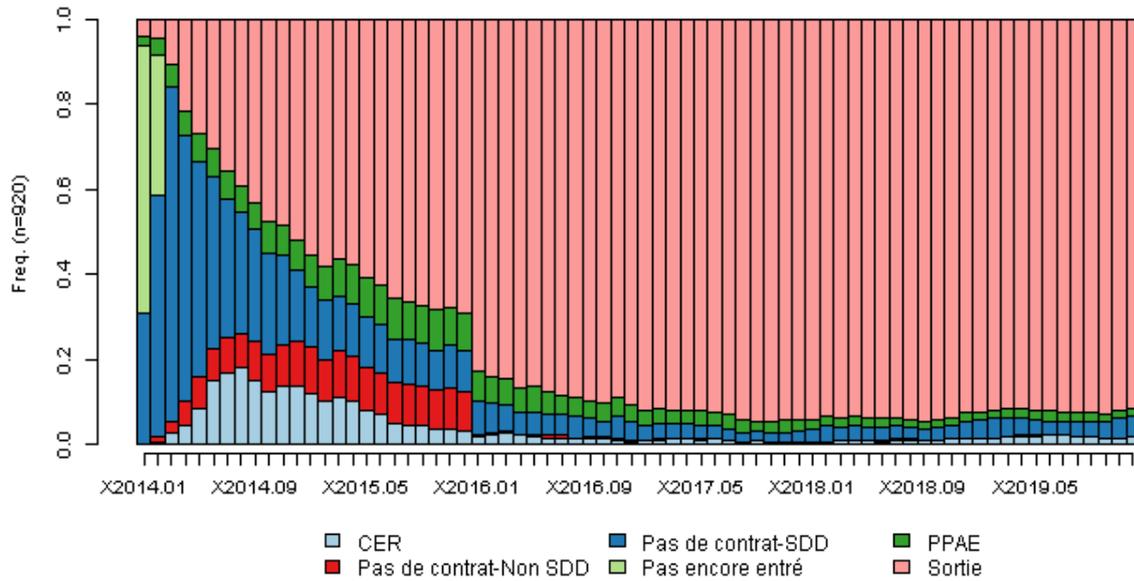
Une première application de l'analyse de séquences par appariement optimal permet de **distinguer deux groupes de trajectoires pour la génération des allocataires entrés au RSA au 1^{er} trimestre 2014.**

- Un premier groupe rassemble 71 % des allocataires qui connaissent une « sortie rapide » (en une année, une majorité des allocataires ne sont plus au RSA), sans avoir eu de contrat d'insertion avant leur sortie.
- Le second groupe, représentant presque 3 allocataires sur 10, est composé d'individus qui connaissent des sorties beaucoup plus lentes : 11 % en une année, 31 % en 4 années, 44 % au bout des 6 années.

2.2.1 Groupe des sorties rapides (71 % de la génération)

Le premier groupe est composé essentiellement d'individus **connaissant une sortie rapide** (en une année, une majorité des allocataires ne sont plus au RSA), sans avoir eu de contrat d'insertion. **71 % de la génération appartient à ce G1.**

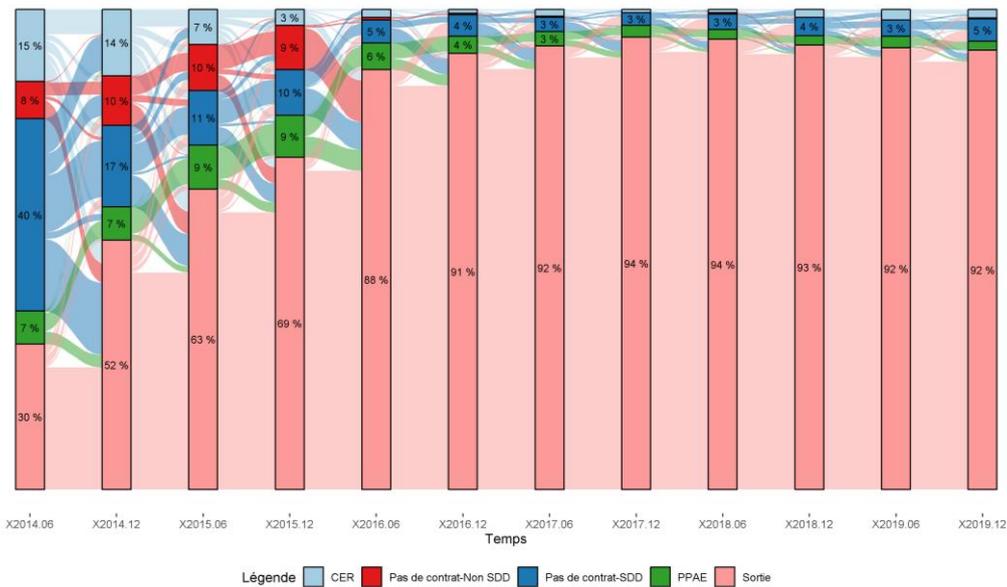
Graphique n° 18 : des sorties rapides pour 7 allocataires sur 10 entrés au 1^{er} trimestre 2014 (G1)



Source : juridictions financières, d'après données Bas-Rhin
Graphique réalisé via l'application ViCaTraj

Le graphique de flux ci-dessous permet de constater que les sorties du dispositif pour les allocataires appartenant à ce groupe succèdent à des périodes où les allocataires **ne contractualisent pas**.

Graphique n° 19 : des sorties d'abord issues de période sans contractualisation (G1)



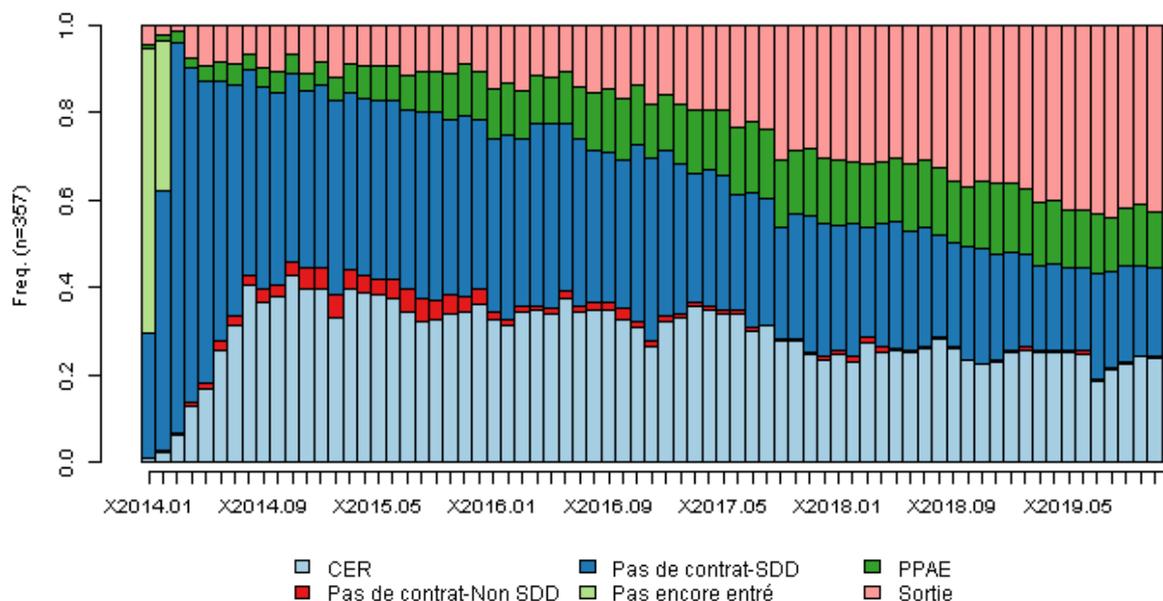
Source : juridictions financières, d'après données Bas-Rhin
Graphique réalisé via l'application ViCaTraj

Le tapis individuel comme l'analyse des taux de transition confirment ce constat. En effet, 14 % des allocataires, en moyenne sur l'ensemble de la période, sortent du RSA sans disposer de contrat d'insertion le mois précédent. Il est à noter que les allocataires en accompagnement par Pôle emploi au travers d'un PPAE sortent le mois suivant dans 11 % des cas. Les retours au RSA (après une sortie le mois précédent) sont rares (1 %).

2.2.2 Groupe des sorties lentes (29 % de la génération)

Un second groupe de trajectoires, représentant **presque 3 allocataires sur 10**, est composé des personnes dont une **plus faible proportion sort du dispositif** (44 % en fin de période). Dans ce groupe, la proportion des personnes sans contrat est sensiblement équivalente d'un mois à l'autre, de même que celle des personnes ayant un CER. La proportion d'individus en PPAE demeure elle aussi relativement stable, autour de 10 %.

Graphique n° 20 : des sorties lentes pour 29 % des allocataires entrés au 1^{er} trimestre 2014 (G2)

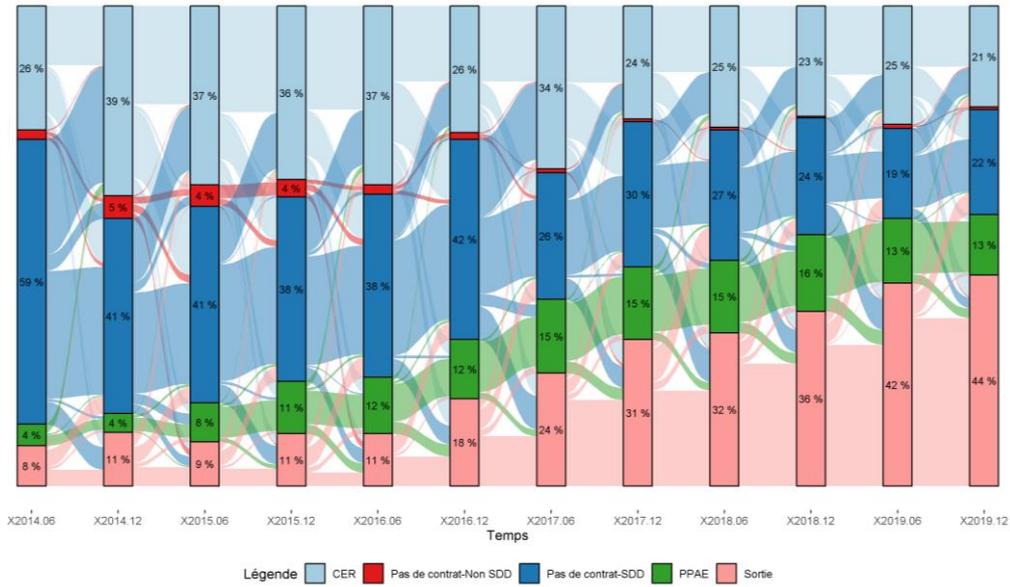


Source : juridictions financières, d'après données Bas-Rhin

Graphique réalisé via l'application ViCaTraj

L'analyse du graphique de flux et des taux de transition comme du tapis individuel confirment des tendances sensiblement équivalentes dans les proportions d'allocataires **sortant du dispositif** soit **après une absence de contrat**, soit dans une moindre proportion après un **PPAE** (ce sont 8 % des allocataires qui après cet accompagnement sortent du RSA sur la période).

Graphique n° 21 : des sorties lentes après une absence de contractualisation ou après un CER (G2)

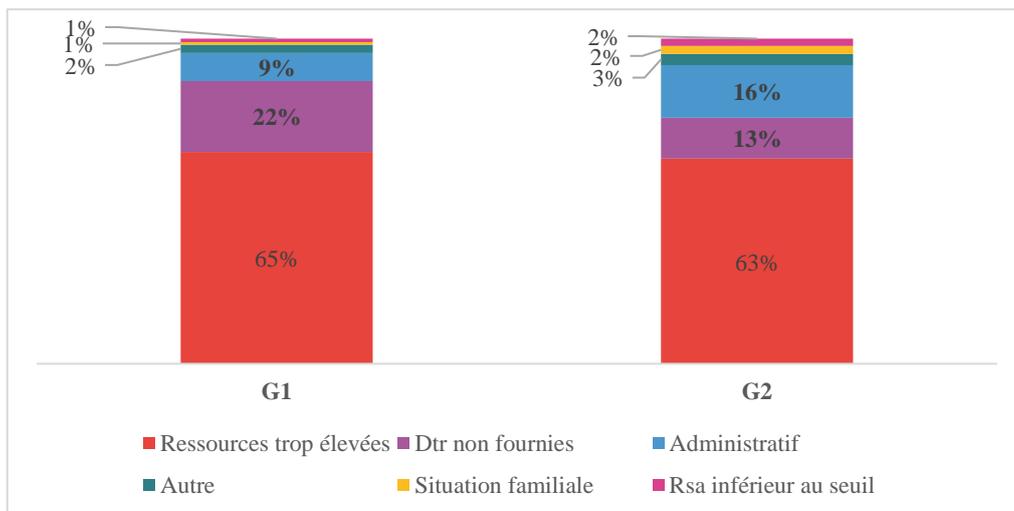


Source : juridictions financières, d'après données Bas-Rhin
Graphique réalisé via l'application ViCaTraj

2.2.3 Comparaison des motifs de sortie et des caractéristiques des individus de chacun de ces deux groupes

Si l'analyse des motifs de sorties pour chacun des deux groupes de trajectoires identifiés met en exergue le poids majoritaire du motif « **ressources (financières) trop élevées** », la proportion des motifs **Dtr non fournies** et **administratif** est sensiblement différente.

Graphique n° 22 : Motifs de sortie et groupes de trajectoires



Source : juridictions financières, d'après données Bas-Rhin

Les caractéristiques des individus présents dans les différents groupes sont présentés ci-dessous.

Tableau n° 20 : Caractéristiques des bénéficiaires du RSA des deux classes

Caractéristiques	Global	Groupe 1 Sorties rapides 71%	Groupe 2 Sorties lentes 29%
Sexe			
Femme	54%	52%	57%
Homme	46%	48%	43%
Tranche d'âge			
Moins de 25 ans	13%	11%	15%
25-29 ans	24%	27%	20%
30-39 ans	29%	29%	28%
40-49 ans	20%	19%	21%
50-59	12%	11%	13%
60 ans et plus	3%	3%	2%
Situation familiale			
Personne seul(e) sans enfant	47%	46%	47%
En couple avec enfant(s)	22%	24%	18%
Personne seul(e) avec enfant(s)	20%	19%	22%
En couple sans enfant	11%	10%	12%
Niveau de qualification			
Niveau I/II : enseignement supérieur	7%	12%	4%
Niveau III : BAC + 2	7%	10%	5%
Niveau IV : BAC ou équivalent	16%	19%	14%
Niveau V : CAP/BEP	44%	40%	47%
Absence de formation (VI, Vbis, VII)	26%	19%	30%
Taux de sortie du Rsa			
A 6 mois	24%	30%	8%
A 1 an	41%	52%	11%
A 2 ans	53%	69%	11%
A 3 ans	71%	91%	18%
A 4 ans	76%	94%	31%
A 5 ans	77%	93%	36%
A 6 ans	78%	92%	44%

Précisions méthodologiques : pour les niveaux de formation, l'information n'est disponible que pour 60 % des allocataires, ce qui limite la significativité des résultats. Comme en outre la disponibilité diffère d'un groupe à l'autre, le chiffre "global" ne correspond pas à la moyenne pondérée des groupes.

Source : juridictions financières, d'après données Bas-Rhin

Les femmes sont légèrement surreprésentées dans le second groupe, classes où les individus sortent plus lentement.

Concernant **l'âge** : les allocataires sortant plus rapidement (G1) sont relativement plus jeunes. Ce sont ainsi presque 4 allocataires sur 10 appartenant à ce groupe qui ont moins de 30 ans.

L'étude de la **situation familiale** permet de constater que les personnes en couple avec enfant sont surreprésentés dans les sorties rapides et sous-représentés dans les sorties lentes.

La prise en compte du **niveau de diplôme** permet de souligner les différences les plus marquées. En effet, les allocataires diplômés au-delà du bac+2 représentent 22 % du G1 (contre 14 % pour l'ensemble des entrants au 1^{er} trimestre 2014 et 10 % pour le G2). Par ailleurs, la proportion d'allocataires n'ayant aucune formation scolaire est plus faible dans le premier

groupe. A l'inverse, les faibles niveaux de formation sont surreprésentés dans les sorties lentes (G2).

2.3 Étude comparative des « primo-entrants » et des « anciens » parmi la génération du 1^{er} trimestre 2014

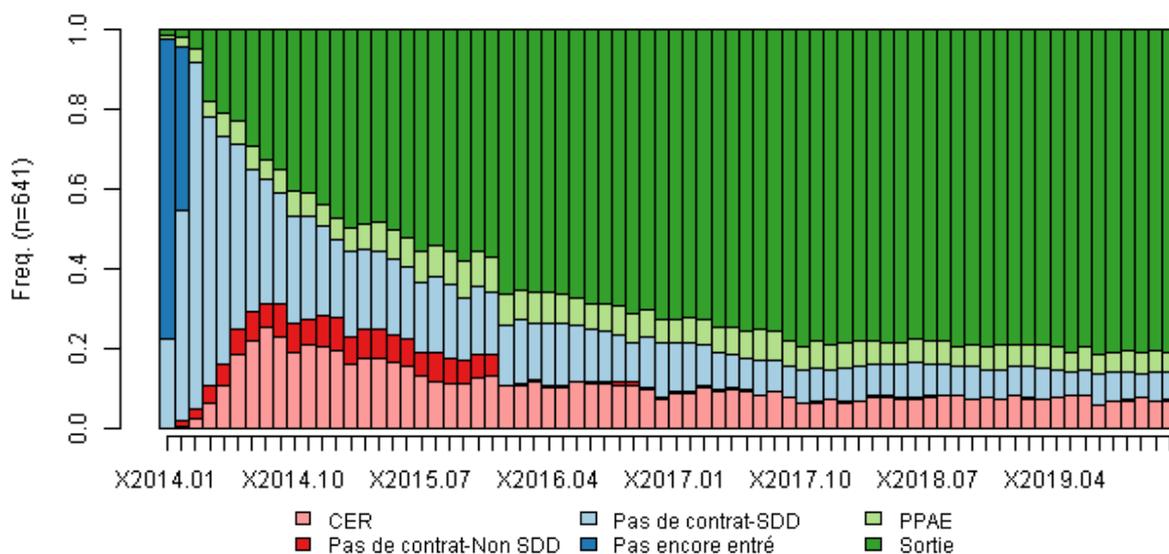
La génération entrée au RSA au premier trimestre 2014 est en réalité composée de personnes ayant un historique différent dans le dispositif :

- Certains entrent pour la première fois au RSA. Ce sont les « primo-entrants », qui sont au nombre de 641 sur les 1 277 personnes constituant la génération ;
- Certains ont déjà été au RSA par le passé et en sont sortis (une ou plusieurs fois) avant d'y entrer à nouveau au cours du premier trimestre 2014 : il s'agit des « anciens »³, au nombre de 636.

Cette partie propose une analyse comparative des trajectoires de ces deux groupes. À première vue, leurs chronogrammes sont proches, comme on peut le constater ci-dessous.

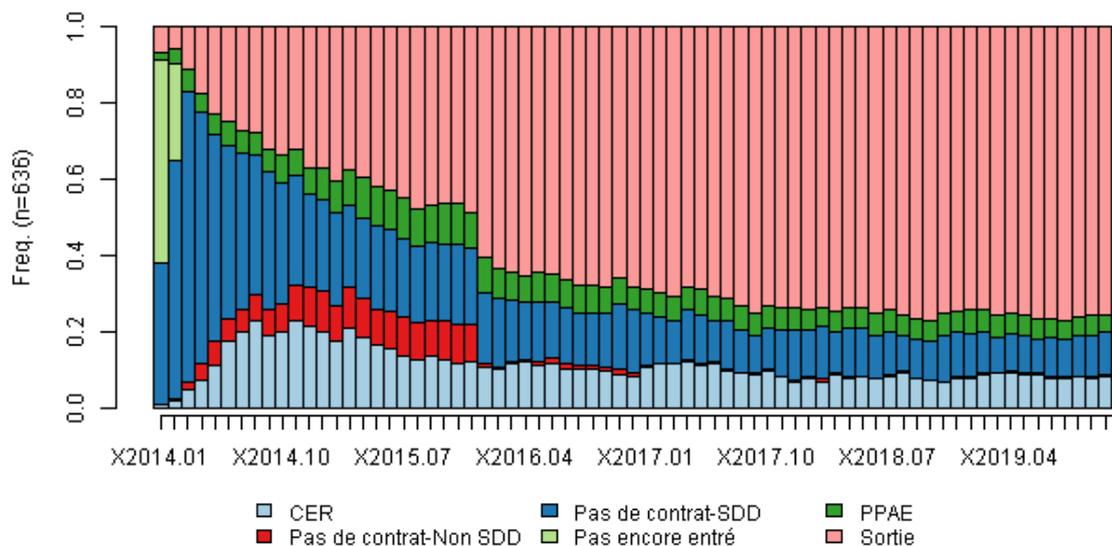
Graphique n° 23 : des chronogrammes proches entre les cohortes « primo-entrants » & « anciens »

=> « Primo-entrants »



=> « Anciens »

³ Pour ces allocataires ayant déjà été dans le dispositif et qualifiés « d'anciens » l'identification au sein des bases de données est basée sur leur date de première présence (antérieure au 1^{er} trimestre 2014), sur le fait qu'ils étaient absents du dispositif au mois de décembre 2013 et qu'ils sont entrés de nouveau au RSA aux mois de janvier, février ou mars 2014.



Source : juridictions financières, d'après données Bas-Rhin
Graphique réalisé via l'application ViCaTraj

Mais en affinant l'analyse, des différences sensibles sont observées : globalement, les « primo-entrants » sortent un peu plus, et un peu plus vite, que les « anciens ».

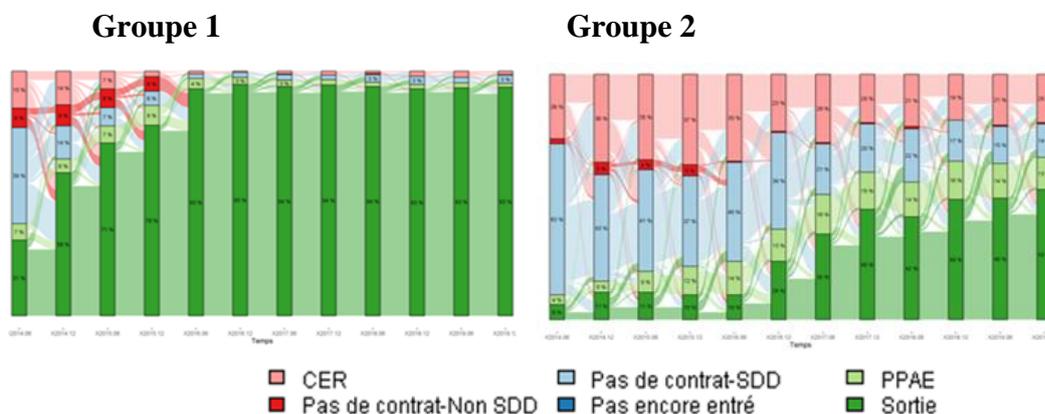
2.3.1 La cohorte des « primo-entrants »

Deux groupes distincts de trajectoires peuvent être identifiées au sein de la cohorte des « primo-entrants » :

- pour 69 % des allocataires les sorties sont rapides malgré une absence de contractualisation
- pour 31 % les sorties sont plus lentes après soit une absence de contractualisation ou la signature d'une CER.

Au bout d'un an, les individus du premier groupe sont 58 % à être sortis du RSA. Dans le deuxième groupe, plus de la moitié (53 %) sont sortis au bout de six ans.

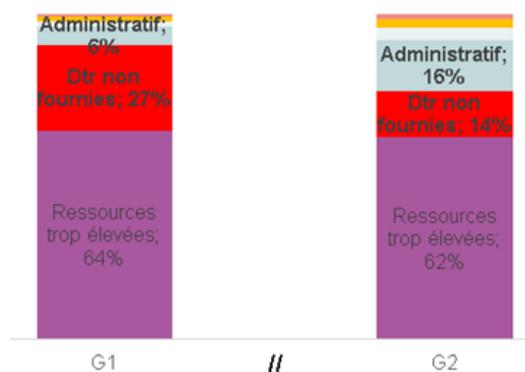
Graphique n° 24 : des sorties rapides pour 69 % des allocataires, des sorties lentes pour 31 %



Source : juridictions financières, d'après données Bas-Rhin
Graphique réalisé via l'application ViCaTraj

Les motifs de sorties des allocataires des présents dans ces deux groupes sont en majorité le fait de ressources financières trop élevées. Si le premier groupe se caractérise par davantage de sorties pour cause de non fourniture de DTR, les sorties administratives représentent plus du double pour le second groupe comparativement au premier.

Graphique n° 25 : Motifs de sortie et groupes de trajectoires



Source : juridictions financières, d'après données Bas-Rhin

L'analyse des taux de transitions permet de souligner :

- les nouvelles entrées au RSA, notamment après une sortie pour cause de Dtr non fournie (où dans 34 % des cas l'allocataire entre de nouveau au Rsa le mois suivant) ;
- les motifs de sorties entraînant des sorties longues. Les motifs deviennent alors inconnus du Département au bout de plusieurs mois du fait de la sortie de fichiers départementaux. Cette absence de motifs est annotée « sortie » dans le tableau ci-dessous.

Ceci amène à remettre en perspective les différents motifs. Par exemple, si une sortie pour cause de ressources trop élevées semble « positive », car liée à une possible reprise d'emploi, cela est à apprécier au regard de la durée de la sortie.

Tableau n° 21 : taux de transition et motifs de sorties pour la cohorte des « primo-entrants » au 1^{er} trimestre 2014

Situation mois de départ (m)	Situation le mois suivant - arrivées (m+1); moyenne sur l'ensemble de la période									
	Entré	Pas encore entré	Sortie	Ressources trop élevées	Dtr non fournies	Autre	Administratif	APA	Rsa inférieur au seuil	Situation familiale
Entré =>	9%	0%	1%	3%	3%	0%	1%	0%	0%	0%
Pas encore entré =>	63%	37%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Sortie =>	1%	0%	99%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Sortie - Ressources trop élevées =>	8%	0%	14%	75%	3%	0%	0%	0%	0%	0%
Sortie - Dtr non fournies =>	34%	0%	11%	10%	42%	1%	2%	0%	0%	0%
Sortie - Autre =>	27%	0%	11%	0%	0%	62%	0%	0%	0%	0%
Sortie - Administratif =>	24%	0%	17%	2%	1%	0%	55%	0%	0%	0%
Sortie - APA =>	0%	0%	0%	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Sortie - Rsa inférieur au seuil =>	28%	0%	2%	13%	1%	0%	0%	0%	46%	0%
Sortie - Situation familiale =>	33%	0%	10%	10%	7%	0%	0%	0%	0%	40%

Source : juridictions financières, d'après données Bas-Rhin
Calcul réalisé via l'application ViCaTraj

L'études des caractéristiques des allocataires des deux groupes de trajectoires d'accompagnement et de sortie identifié permet de mettre en exergue les mêmes constats que ceux observés précédemment pour l'ensemble des entrants au 1^{er} trimestre 2014 : les sorties rapides (G1) sont d'abord le fait d'allocataires plus jeunes (moins de 30 ans) et davantage diplômés. A l'inverse, les non diplômés sont fortement sous-représentés dans les sorties rapides et surreprésentés dans les sorties lentes.

Tableau n° 22 : Caractéristiques des bénéficiaires du RSA des deux classes

Caractéristiques	Global	Groupe 1 Sorties rapides 69%	Groupe 2 Sorties lentes 31%
Sexe			
Femme	54%	52%	57%
Homme	46%	48%	43%
Tranche d'âge			
Moins de 25 ans	19%	15%	24%
25-29 ans	29%	32%	25%
30-39 ans	23%	25%	22%
40-49 ans	17%	17%	16%
50-59	10%	9%	12%
60 ans et plus	2%	2%	2%
Situation familiale			
Personne seul(e) sans enfant	54%	55%	53%
Personne seul(e) avec enfant(s)	19%	17%	21%
En couple avec enfant(s)	17%	17%	17%
En couple sans enfant	10%	11%	9%
Niveau de qualification			
Niveau I/II : enseignement supérieur	9%	17%	5%
Niveau III : BAC + 2	7%	7%	7%
Niveau IV : BAC ou équivalent	17%	25%	14%
Niveau V : CAP/BEP	43%	44%	43%
Absence de formation (VI, Vbis, VII)	23%	7%	31%
Taux de sortie du Rsa			
A 6 mois	23%	31%	6%
A 1 an	43%	58%	11%
A 2 ans	57%	78%	10%
A 3 ans	73%	95%	24%
A 4 ans	79%	94%	45%
A 5 ans	79%	93%	49%
A 6 ans	81%	93%	53%

Précisions méthodologiques : pour les niveaux de formation, l'information n'est disponible que pour 60 % des allocataires, ce qui limite la significativité des résultats. Comme en outre la disponibilité diffère d'un groupe à l'autre, le chiffre "global" ne correspond pas à la moyenne pondérée des groupes.

Source : juridictions financières, d'après données Bas-Rhin

2.3.2 La cohorte des « anciens »

Pour les « anciens », trois groupes de trajectoires peuvent être identifiées :

- le premier groupe connaît des sorties peu rapides, après une situation d'absence de contrat ou de CER. Ce groupe rassemble 72 % de la cohorte ;

- un deuxième groupe (G2) rassemble des allocataires qui sortent peu ou lentement du RSA, soit sans contractualisation, soit en enchaînant différents CER. Il représente 21 % de la cohorte.
- avec 7 % des allocataires, le troisième groupe est composé essentiellement d'allocataires suivis par Pôle emploi et qui ne sortent du RSA que dans de faibles proportions.

La rapidité et la proportion des sorties du RSA sont moins importantes pour ces groupes que pour la cohorte des « primo-entrants ». Au bout d'un an, les individus du premier groupe des « anciens » sont 45 % à être sortis du RSA, soit 13 points de moins que le groupe « rapide » des « primo-entrants ». Dans les deux autres groupes, seuls 30 % à 35 % des « anciens » sont sortis du RSA au bout de six ans, contre 53 % dans le groupe « lent » des « primo-entrants ».

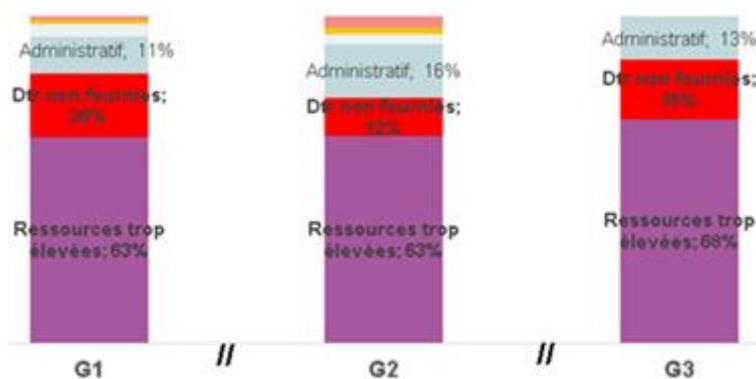
Graphique n° 26 : des sorties lentes pour 72 % des allocataires, peu de sortie pour 28 %



Source : juridictions financières, d'après données Bas-Rhin
Graphique réalisé via l'application ViCaTraj

De même que pour la cohorte précédente, l'analyse des taux de transition et des motifs de sorties met en exergue les motifs de sorties (dont le motif est connu) qui basculent vers des sorties plus longues (sortie ; motifs inconnu). À titre d'illustration, ce sont 15 % des sorties pour causes de ressources financières trop élevées qui restent sortie les mois suivants. À cette situation qui peut sembler « positive » s'oppose par exemple les cas de retour au Rsa après une sortie. Si ces proportions relativement élevées peuvent paraître « logiques » après une sortie pour cause de Dtr non fournie celle-ci questionne lors de bascule de situation sortie du fait que le Rsa versé est « inférieur au seuil » vers une (nouvelle) entrée au dispositif. En effet, cette entrée traduit une aggravation de la situation individuelle des personnes concernées qui redeviennent alors éligibles au Rsa.

Graphique n° 27 : Motifs de sortie et groupes de trajectoires



Source : juridictions financières, d'après données Bas-Rhin

Tableau n° 23 : taux de transition et motifs de sorties pour la cohorte des « anciens » au 1er trimestre 2014

Situation mois de départ (m)	Situation le mois suivant – arrivées (m+1; moyenne sur l'ensemble de la période)										
	Entré =>	Pas encore entré =>	Sortie =>	Ressources trop élevées =>	Dtr non fournies =>	Autre =>	Administratif =>	APA =>	AAH =>	Rsa inférieur au seuil =>	Situation familiale =>
Entré =>	32%	0%	1%	3%	3%	0%	1%	0%	0%	0%	0%
Pas encore entré =>	66%	34%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Sortie =>	1%	0%	98%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Sortie – Ressources trop élevées =>	8%	0%	15%	73%	3%	0%	1%	0%	0%	0%	0%
Sortie – Dtr non fournies =>	44%	0%	8%	11%	34%	1%	0%	0%	0%	0%	0%
Sortie – Autre =>	24%	0%	18%	1%	0%	53%	4%	0%	0%	0%	0%
Sortie – Administratif =>	17%	0%	13%	4%	1%	1%	64%	0%	0%	0%	0%
Sortie – APA =>	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Sortie – AAH =>	0%	0%	8%	0%	0%	0%	0%	0%	92%	0%	0%
Sortie – Rsa inférieur au seuil =>	37%	0%	4%	1%	0%	0%	0%	0%	0%	48%	0%
Sortie – Situation familiale =>	38%	0%	9%	6%	3%	0%	0%	0%	0%	0%	44%

Source : juridictions financières, d'après données Bas-Rhin

Calcul réalisé via l'application ViCaTraj

Contrairement au deux autres groupes, le troisième groupe de sorties lentes après un PPAE est d'abord masculin (56 %) et composé d'allocataires ayant entre 30 et 49 ans (66 %). Parmi les allocataires appartenant à ce groupe les couples sans enfant à charge, comme les non-diplômés, sont surreprésentés.

Le premier groupe est d'abord composé de femmes. 30 % des individus du groupe a moins de 30 ans. Trois allocataires sur dix parmi ce groupe 1 sont en couple avec un/des enfant(s) à charge.

Comme le premier groupe, et l'ensemble de la cohorte des « anciens », le second groupe de trajectoire, dont les allocataires sortent peu, est en majorité féminin. Peu de différences sont observées concernant leur tranche d'âge ou leur niveau de diplôme.

Tableau n° 24 : Caractéristiques des bénéficiaires du RSA des deux classes

Caractéristiques	Global	Gruppe 1	Gruppe 2	Gruppe 3
		Sorties lentes 72%	Peu de sorties 21%	Peu de sorties 7%
Sexe				
Femme	54%	52%	61%	44%
Homme	46%	48%	39%	56%
Tranche d'âge				
Moins de 25 ans	7%	8%	6%	3%
25-29 ans	18%	23%	14%	9%

TRAVAUX QUANTITATIFS RÉALISÉS SUR LES BASES DE DONNÉES DÉPARTEMENTALES

30-39 ans	35%	34%	37%	34%
40-49 ans	24%	20%	27%	32%
50-59	13%	12%	13%	21%
60 ans et plus	3%	3%	3%	1%
Situation familiale				
Personne seul(e) sans enfant	39%	36%	42%	46%
En couple avec enfant(s)	26%	30%	22%	19%
Personne seul(e) avec enfant(s)	22%	22%	25%	13%
En couple sans enfant	12%	11%	11%	22%
Niveau de qualification				
Niveau I/II : enseignement supérieur	5%	4%	9%	0%
Niveau III : BAC + 2	7%	6%	5%	14%
Niveau IV : BAC ou équivalent	14%	21%	11%	9%
Niveau V : CAP/BEP	45%	42%	49%	46%
Absence de formation (VI, Vbis, VII)	28%	27%	27%	32%
Taux de sortie du Rsa				
A 6 mois	25%	30%	11%	16%
A 1 an	37%	46%	13%	23%
A 2 ans	48%	62%	11%	19%
A 3 ans	68%	89%	12%	19%
A 4 ans	74%	95%	15%	28%
A 5 ans	74%	95%	20%	21%
A 6 ans	75%	92%	30%	35%

Précisions méthodologiques : pour les niveaux de formation, l'information n'est disponible que pour 60 % des allocataires, ce qui limite la significativité des résultats. Comme en outre la disponibilité diffère d'un groupe à l'autre, le chiffre "global" ne correspond pas à la moyenne pondérée des groupes.

Source : juridictions financières, d'après données Bas-Rhin

Cour des comptes



Chambres régionales
& territoriales des comptes

Formation commune à la Cour et aux chambres régionales des comptes
relative à une évaluation du revenu de solidarité active (RSA)

ANALYSE D'UN ECHANTILLON DE CONTRATS D'ENGAGEMENTS RECIPROQUES

Département du Bas-Rhin

Novembre 2021

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
1 PRESENTATION SOCIO-DEMOGRAPHIQUE DE L'ECHANTILLON DE BENEFICIAIRES DU RSA	5
2 ORIENTATION DES BENEFICIAIRES DU RSA DE L'ECHANTILLON ET DELAIS ENTRE L'ENTREE AU RSA, L'ORIENTATION ET LA CONTRACTUALISATION	5
2.1 Orientation des bénéficiaires du RSA de l'échantillon	5
2.2 Délais entre l'entrée au RSA, l'orientation et la signature d'un CER.....	10
3 PRESENTATION DES BENEFICIAIRES DU RSA SANS CER	10
4 NATURE, DUREE ET ECHEANCE DES CER	13
4.1 Nature du contrat d'engagements réciproques	13
4.2 Durée du contrat d'engagements réciproques	16
4.2.1 Durée du contrat en fonction du profil des bénéficiaires du RSA.....	17
4.2.2 Caractéristiques des CER ayant une date d'échéance dépassée.....	21
5 BESOINS EXPRIMES ET ACTIONS INSCRITES DANS LES CER.....	25
5.1 Besoins exprimés dans les CER.....	25
5.2 Actions inscrites dans les CER	27
5.3 Catégories d'actions inscrites dans les CER	31
5.4 Cohérence entre besoins exprimés et actions inscrites dans les CER	36
5.5 Besoins exprimés et actions inscrites dans les CER de deux populations de bénéficiaires	37
5.5.1 Femmes célibataires avec enfant(s) (FCE).....	37
5.5.2 Hommes âgés et isolés (HAI).....	39
6 REALISATION D' ACTIONS D' ACCOMPAGNEMENT	40
6.1 Entretiens réalisés avec les bénéficiaires de CER.....	40
6.2 Taux de réalisation des actions inscrites dans les CER.....	40
ANNEXES.....	41

INTRODUCTION

Dans le cadre de l'évaluation du revenu de solidarité active (RSA) qu'elle a décidé de réaliser, la formation commune à la Cour et aux Chambres régionales des comptes a retenu le principe de conduire ses travaux à partir d'investigations au niveau national et au niveau territorial, dans neuf départements retenus dans l'évaluation¹.

Le présent document restitue l'analyse de contrats d'engagements réciproques d'un échantillon de bénéficiaires du RSA afin de rendre compte de l'accompagnement réalisé par les départementaux et leurs partenaires et de prendre la mesure de la variété des situations pouvant exister sur le territoire national.

Les données sollicitées par les juridictions pour conduire ces analyses proviennent de trois sources :

- le tirage d'un échantillon de 500 bénéficiaires du RSA dans chacun des départements de l'évaluation effectué par la Caisse nationale des allocations familiales².
- l'appariement de ce fichier avec les décisions d'orientation des départements. Seuls les effectifs accompagnés par un organisme autre que "Pôle emploi"³ sont conservés afin d'étudier les modalités de mise en œuvre des contrats d'engagements réciproques (CER),
- les contrats d'engagements réciproques eux-mêmes et, quand cela a été possible, les dossiers individuels des bénéficiaires de RSA de l'échantillon accompagnés par les départements et leurs partenaires.

Certaines données sont manquantes ou incomplètes, à l'exemple du niveau de formation des personnes ou de la réalisation des actions inscrites dans les CER. Il en a été tenu compte dans l'analyse.

Les objectifs principaux du traitement des données obtenues sont les suivants :

1. présenter l'orientation des bénéficiaires vers des organismes d'accompagnement et observer les écarts en fonction des profils ; dans certains départements, il a pu être calculé des délais entre la dernière entrée au RSA, l'orientation et la signature du CER ;
2. présenter, quand les effectifs étaient suffisants, le profil des bénéficiaires de l'échantillon qui n'ont pas conclu de CER ;
3. relever les principales caractéristiques des CER en fonction du profil des bénéficiaires ;
4. identifier et quantifier les besoins et les actions mentionnés dans les CER et les comparer avec les profils des bénéficiaires du RSA ;
5. évaluer, quand les informations le permettaient, les échanges entre l'accompagné et l'accompagnant ainsi que la mise en œuvre des actions inscrites dans les CER.

¹ Allier, Aude, Gironde, Ille-et-Vilaine, Pas-de-Calais, Bas-Rhin, Seine-Saint-Denis, Martinique et Réunion.

² Ils proviennent également des Mutualité Sociale Agricole Auvergne et Grand Sud pour les départements de l'Allier et de l'Aude.

³ Les effectifs accompagnés par Pôle emploi établissent un projet personnalisé d'accès à l'emploi (PPAE), comme tout demandeur d'emploi.

Le présent document présente dans un premier temps les principales caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon des bénéficiaires du RSA (partie 1), leur orientation vers les organismes d'accompagnement (partie 2), le profil des bénéficiaires du RSA qui ne disposent pas de contrat d'engagements réciproques (partie 3). Puis seront abordés la nature et la durée des contrats d'engagements réciproques (partie 4), les besoins et les actions contenus dans les contrats (partie 5) et enfin des éléments sur la réalisation de l'accompagnement des personnes de l'échantillon (partie 6).

PRESENTATION SOCIO-DEMOGRAPHIQUE DE L'ECHANTILLON DE BENEFICIAIRES DU RSA

L'échantillon est composé de 249 bénéficiaires. L'appariement de ces individus avec les données fournies par la CNAF permet d'identifier la plupart des individus, pour lesquels on dispose de données sociodémographiques : date de naissance, genre, situation familiale, nombre d'enfant(s) à charge, nationalité⁴...

Ce sont majoritairement des femmes (57 %), des français (74 %) et des célibataires (75 %). La moyenne d'âge de l'échantillon est de 41 ans, les moins de 25 ans ne représentent que 4 % de l'échantillon. 18 % des bénéficiaires sont isolés après vie maritale et 12 % sont divorcés. Le nombre d'enfant(s) à charge varie de 0 à 6, avec une moyenne d'un enfant à charge par bénéficiaire. Le nombre moyen d'enfants par bénéficiaires atteint 2,2 si on ne considère que les bénéficiaires ayant au moins un enfant à charge. Plus de la moitié des bénéficiaires n'ont aucun enfant à charge. Environ 10 % de l'échantillon bénéficie de la majoration parent isolé et 9 % des individus habitent en QPV.

Aucune information n'est disponible concernant le niveau de formation des individus. La date de première entrée au RSA est également inconnue.

Les caractéristiques des bénéficiaires de l'échantillon sont présentées sous forme de graphiques dans l'annexe n°3.

ORIENTATION DES BENEFICIAIRES DU RSA DE L'ECHANTILLON ET DELAIS ENTRE L'ENTREE AU RSA, L'ORIENTATION ET LA CONTRACTUALISATION

Orientation des bénéficiaires du RSA de l'échantillon

Les organismes d'accompagnement sont nombreux dans l'échantillon. Pour faciliter l'analyse, ils sont regroupés en quatre catégories : opérateur professionnel, opérateur social, UTAMS (unité territoriale d'action médico-sociale) et CMS (centre médico-social de la ville de Strasbourg). L'organisme d'accompagnement n'est pas connu pour 13 bénéficiaires (11 % des CER), qui ne sont pas pris en compte dans les tableaux suivants.

⁴ A l'exception du niveau de formation et de l'habitat en QPV, qui sont des informations fournies par les CER.

Tableau n° 1 : Orientation des bénéficiaires vers les organismes d'accompagnement

Organismes regroupés	Détail organismes	Nombre de BRSA
Opérateur professionnel	ARSEA	2
	Artenréel	1
	Atelier DAE	1
	CPCV-Est	3
	Entraide	2
	Entraide emploi	3
	L'atelier	2
	Logiservices	2
	Mission locale	11
	TEMPO	1
	Opérateur social	CCAS/CIAS
CIDFF		3
Castrami		1
Plurielles		1
UTAMS	Centre d'accueil et de soin	1
	UTAMS	40
CMS	CMS	27
NA		13
Total		120

NA : non applicable, non réponse.

Afin de permettre l'analyse des différences de suivis selon l'organisme d'accompagnement, les organismes sont regroupés en quatre catégories.

Tableau n° 2 : Orientation par catégories d'organismes d'accompagnement

Organisme d'accompagnement	Nombre de BRSA	Pourcentage
CMS	27	25,23 %
Opérateur professionnel	28	26,17 %
Opérateur social	11	10,28 %
UTAMS	41	38,32 %
Total	107	100 %

NA : non applicable, non réponse.

Le CMS suit une proportion de femmes plus élevée que les autres organismes.

Tableau n° 3 : Orientation des bénéficiaires par genre

Catégorie d'organisme	Genre		Total
	Féminin	Masculin	
CMS	21	6	27
	77,78 %	22,22 %	100 %
Opérateur professionnel	17	11	28
	60,71 %	39,29 %	100 %
Opérateur social	7	4	11
	63,64 %	36,36 %	100 %
UTAMS	28	13	41
	68,29 %	31,71 %	100 %
Total	73	34	107
	68,22 %	31,78 %	100 %

Les bénéficiaires suivis par un opérateur professionnel sont plus jeunes que le reste de l'échantillon : ils ont une moyenne d'âge de 36 ans, contre 43 ans pour ceux accompagnés par un opérateur social ou une UTAMS et 46 ans pour ceux accompagnés par un CMS.

Tableau n° 4 : Orientation des bénéficiaires par classe d'âge

Catégorie d'organisme	Classe d'âge					Total
	-25 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55 ans et +	
CMS	1	4	4	13	5	27
	3,7 %	14,81 %	14,81 %	48,15 %	18,52 %	100 %
Opérateur professionnel	3	13	5	3	4	28
	10,71 %	46,43 %	17,86 %	10,71 %	14,29 %	100 %
Opérateur social	0	3	2	4	2	11
	0 %	27,27 %	18,18 %	36,36 %	18,18 %	100 %
UTAMS	0	11	12	8	10	41
	0 %	26,83 %	29,27 %	19,51 %	24,39 %	100 %
Total	4	31	23	28	21	107
	3,74 %	28,97 %	21,5 %	26,17 %	19,63 %	100 %

Il y a peu de différence de situation familiale entre les bénéficiaires suivis par les différents organismes. Les bénéficiaires accompagnés par une UTAMS sont un peu plus fréquemment célibataires que les autres bénéficiaires de l'échantillon.

Tableau n° 5 : Orientation des bénéficiaires par situation familiale

Catégorie d'organisme	Situation familiale		
	Couple	Célibataire	Total
CMS	8	19	27
	29,63 %	70,37 %	100 %
Opérateur professionnel	7	21	28
	25 %	75 %	100 %
Opérateur social	3	8	11
	27,27 %	72,73 %	100 %
UTAMS	5	36	41
	12,2 %	87,8 %	100 %
Total	23	84	107
	21,5 %	78,5 %	100 %

Les bénéficiaires accompagnés par un opérateur professionnel ont en moyenne moins d'enfants à charge que les autres bénéficiaires (0,9), tandis que les bénéficiaires suivis par une UTAMS ou le CMS ont plus d'enfants à charge que la moyenne de l'échantillon (1,4).

Tableau n° 6 : Orientation des bénéficiaires par nombre d'enfant(s) à charge

Catégorie d'organisme	Nombre d'enfant(s) à charge				Total
	Aucun	1	2	3 ou plus	
CMS	9	6	7	5	27
	33,33 %	22,22 %	25,93 %	18,52 %	100 %
Opérateur professionnel	13	7	6	2	28
	46,43 %	25 %	21,43 %	7,14 %	100 %
Opérateur social	6	2	0	3	11
	54,55 %	18,18 %	0 %	27,27 %	100 %
UTAMS	20	5	4	12	41
	48,78 %	12,2 %	9,76 %	29,27 %	100 %
Total	48	20	17	22	107
	44,86 %	18,69 %	15,89 %	20,56 %	100 %

Les UTAMS suivent moins fréquemment des bénéficiaires de la majoration parent isolé que les autres organismes.

Tableau n° 7 : Orientation des bénéficiaires selon majoration parent isolé

Catégorie d'organisme	Majoration parent isolé		
	Non	Oui	Total
CMS	24	3	27
	88,89 %	11,11 %	100 %
Opérateur professionnel	22	6	28
	78,57 %	21,43 %	100 %
Opérateur social	9	2	11
	81,82 %	18,18 %	100 %
UTAMS	37	3	40
	92,5 %	7,5 %	100 %
Total	92	14	106
	86,79 %	13,21 %	100 %
CMS	24	3	27
	88,89 %	11,11 %	100 %

Le CMS et les opérateurs sociaux suivent davantage de BRSA étrangers que les autres organismes.

Tableau n° 8 : Orientation des bénéficiaires selon la nationalité

Catégorie d'organisme	Nationalité		
	Française	Autre*	Total
CMS	14	13	27
	51,85%	48,15%	100%
Opérateur professionnel	22	6	28
	78,57%	21,43%	100%
Opérateur social	7	4	11
	63,64%	36,36%	100%
UTAMS	33	8	41
	80,49%	19,51%	100%
Total	76	31	107
	71,03%	28,97%	100%

*dont Espace Economique Européen ou Suisse

Les bénéficiaires accompagnés par le CMS habitent plus fréquemment en QPV que ceux suivis par d'autres organismes.

Tableau n° 9 : Orientation des bénéficiaires selon le lieu de résidence

Catégorie d'organisme	QPV		Total
	Non	Oui	
CMS	16	11	27
	59,26 %	40,74 %	100 %
Opérateur professionnel	23	5	28
	82,14 %	17,86 %	100 %
Opérateur social	10	1	11
	90,91 %	9,09 %	100 %
UTAMS	37	4	41
	90,24 %	9,76 %	100 %
Total	86	21	107
	80,37 %	19,63 %	100 %

Délais entre l'entrée au RSA, l'orientation et la signature d'un CER

Le nombre de premiers contrats est trop faible dans l'échantillon pour permettre une étude des délais de signature des CER. De plus, la date d'orientation n'est disponible pour aucun des bénéficiaires.

PRESENTATION DES BENEFICIAIRES DU RSA SANS CER

L'absence de CER concerne 129 individus, soit 52 % de l'échantillon. On compare les caractéristiques des bénéficiaires ayant ou non un CER.

Les hommes ont une probabilité plus élevée que les femmes de ne pas avoir de CER (63 % contre 44 %).

Tableau n° 10 : Présence d'un CER en fonction du genre

Genre	Présence d'un CER		Total
	Non	Oui	
Féminin	62	80	142
	43,66 %	56,34 %	100 %
Masculin	67	40	107
	62,62 %	37,38 %	100 %
Total	129	120	249
	51,81 %	48,19 %	100 %

Parmi les différentes classe d'âge, les 45-54 ans sont ceux qui ont la probabilité la plus faible de ne pas avoir de CER, tandis que les plus jeunes semblent être davantage touchés que les autres par l'absence de CER.

Tableau n° 11 : Présence d'un CER en fonction de l'âge du bénéficiaire

Classe d'âge	Présence d'un CER		Total
	Non	Oui	
-25 ans	7	4	11
	63,64 %	36,36 %	100 %
25-34 ans	41	36	77
	53,25 %	46,75 %	100 %
35-44 ans	35	25	60
	58,33 %	41,67 %	100 %
45-54 ans	22	31	53
	41,51 %	58,49 %	100 %
55 ans et +	24	24	48
	50 %	50 %	100 %
Total	129	120	249
	51,81 %	48,19 %	100 %

Les bénéficiaires en couple sont davantage touchés par l'absence de CER que les célibataires.

Tableau n° 12 : Présence d'un CER en fonction de la situation familiale

Situation familiale	Présence d'un CER		Total
	Non	Oui	
Couple	39	24	63
	61,9 %	38,1 %	100 %
Célibataire	90	96	186
	48,39 %	51,61 %	100 %
Total	129	120	249
	51,81 %	48,19 %	100 %

Les bénéficiaires sans enfant à charge semble plus fréquemment concernés que la moyenne de l'échantillon par l'absence de CER.

Tableau n° 13 : Présence d'un CER en fonction du nombre d'enfant(s) à charge

Nombre d'enfant(s) à charge	Présence d'un CER		Total
	Non	Oui	
Aucun	73	57	130
	56,15 %	43,85 %	100 %
1	19	22	41
	46,34 %	53,66 %	100 %
2	17	19	36
	47,22 %	52,78 %	100 %
3 ou plus	20	22	42
	47,62 %	52,38 %	100 %
Total	129	120	249
	51,81 %	48,19 %	100 %

Les bénéficiaires bénéficiant de la majoration parent isolé ont une probabilité moins élevée de ne pas avoir de CER que les autres (33 % contre 54 %).

Tableau n° 14 : Présence d'un CER en fonction de la majoration parent isolé

Majoration parent isolé	Présence d'un CER		Total
	Non	Oui	
Non	121	103	224
	54,02 %	45,98 %	100 %
Oui	8	16	24
	33,33 %	66,67 %	100 %
Total	129	119	248
	52,02 %	47,98 %	100 %

Il y a peu de différence entre les bénéficiaires de différentes nationalités.

Tableau n° 15 : Présence d'un CER en fonction de la nationalité

Nationalité	Présence d'un CER		Total
	Non	Oui	
Française	97	87	184
	52,72 %	47,28 %	100 %
Autre*	32	33	65
	49,23 %	50,77 %	100 %
Total	129	120	249
	51,81 %	48,19 %	100 %

*dont Espace Economique Européen ou Suisse

NATURE, DUREE ET ECHEANCE DES CER

L'échantillon contient 120 bénéficiaires ayant un CER (48 % de l'échantillon).

Nature du contrat d'engagements réciproques

Le CER peut être un premier contrat ou un renouvellement. La plupart des CER sont des renouvellements (73 %). La nature du contrat est inconnue pour 16 CER, soit 13 % des contrats.

Tableau n° 16 : Nature du contrat

Nature du contrat	Nombre de BRSA	Pourcentage
Premier contrat	17	14,17 %
Renouvellement	87	72,5 %
NA	16	13,33 %
Total	120	100 %

NA : non applicable, non réponse.

On étudie la nature du contrat selon les caractéristiques de ces bénéficiaires.

On n'observe pas différences de nature de contrat entre les femmes et les hommes de l'échantillon.

Tableau n° 17 : Nature du contrat en fonction du genre du bénéficiaire

Genre	Premier contrat	Renouvellement	Total
Féminin	11	61	72
	15,28 %	84,72 %	100 %
Masculin	6	26	32
	18,75 %	81,25 %	100 %

Total	17	87	104
	16,35 %	83,65 %	100 %

Les 35-44 ans sont ceux qui sont le plus fréquemment en premier contrat dans l'échantillon, tandis que les 25-34 ans et les 55 ans et plus sont davantage en renouvellement de CER que les autres bénéficiaires. En moyenne, les bénéficiaires en premier contrat sont un peu plus jeunes que les autres (39 ans contre 42 ans).

Tableau n° 18 : Nature du contrat en fonction de l'âge du bénéficiaire

Classe d'âge	Premier contrat	Renouvellement	Total
-25 ans	1	3	4
	25 %	75 %	100 %
25-34 ans	3	31	34
	8,82 %	91,18 %	100 %
35-44 ans	8	14	22
	36,36 %	63,64 %	100 %
45-54 ans	4	22	26
	15,38 %	84,62 %	100 %
55 ans et +	1	17	18
	5,56 %	94,44 %	100 %
Total	17	87	104
	16,35 %	83,65 %	100 %

Les bénéficiaires en couple ont davantage tendance à être en premier contrat que les célibataires.

Tableau n° 19 : Nature du contrat en fonction de la situation familiale du bénéficiaire

Situation familiale	Premier contrat	Renouvellement	Total
Couple	8	13	21
	38,1 %	61,9 %	100 %
Célibataire	9	74	83
	10,84 %	89,16 %	100 %
Total	17	87	104
	16,35 %	83,65 %	100 %

Les individus ayant au moins trois enfants à charge sont ceux qui ont la plus forte probabilité d'être en premier contrat dans l'échantillon. En moyenne, les bénéficiaires en premier contrat ont 1,6 enfant à charge, contre 1,2 enfant pour les bénéficiaires en renouvellement de CER.

Tableau n° 20 : Nature du contrat en fonction du nombre d'enfant(s) à charge du bénéficiaire

Nombre d'enfant(s) à charge	Premier contrat	Renouvellement	Total
Aucun	6	39	45
	13,33 %	86,67 %	100 %
1	3	18	21
	14,29 %	85,71 %	100 %
2	3	14	17
	17,65 %	82,35 %	100 %
3 ou plus	5	16	21
	23,81 %	76,19 %	100 %
Total	17	87	104
	16,35 %	83,65 %	100 %

Il y a peu de différence entre les bénéficiaires de la majoration parent isolé et les autres bénéficiaires de l'échantillon.

Tableau n° 21 : Nature du contrat en fonction de la majoration parent isolé

Majoration parent isolé	Premier contrat	Renouvellement	Total
Non	15	72	87
	17,24 %	82,76 %	100 %
Oui	2	14	16
	12,5 %	87,5 %	100 %
Total	17	86	103
	16,5 %	83,5 %	100 %

Les bénéficiaires de nationalité étrangère sont plus fréquemment en premier contrat que les bénéficiaires français dans l'échantillon.

Tableau n° 22 : Nature du contrat en fonction de la nationalité

Nationalité	Premier contrat	Renouvellement	Total
Française	10	66	76
	13,16 %	86,84 %	100 %
Autre*	7	21	28
	25 %	75 %	100 %
Total	17	87	104
	16,35 %	83,65 %	100 %

*dont Espace Economique Européen ou Suisse

Il n'y a pas de différence de nature de contrat entre les habitants de QPV et les autres bénéficiaires.

Tableau n° 23 : Nature du contrat en fonction du lieu de résidence du bénéficiaire

QPV	Premier contrat	Renouvellement	Total
Non	13	68	81
	16,05 %	83,95 %	100 %
Oui	4	19	23
	17,39 %	82,61 %	100 %
Total	17	87	104
	16,35 %	83,65 %	100 %

Les bénéficiaires accompagnés par une UTAMS sont plus fréquemment en premier contrat que les autres bénéficiaires.

Tableau n° 24 : Nature du contrat en fonction de l'organisme d'accompagnement

Catégorie d'organisme	Nature du contrat		Total
	Premier contrat	Renouvellement	
CMS	3	22	25
	12 %	88 %	100 %
Opérateur professionnel	2	21	23
	8,7 %	91,3 %	100 %
Opérateur social	4	4	8
	50 %	50 %	100 %
UTAMS	8	27	35
	22,86 %	77,14 %	100 %
Total	17	74	91
	18,68 %	81,32 %	100 %

Durée du contrat d'engagements réciproques

La durée des contrats varie de 1 à 16 mois, avec une majorité de contrats de 6 mois (48 % des contrats). La durée moyenne des contrats est de 6,6 mois. La durée du contrat est inconnue pour 7 bénéficiaires.

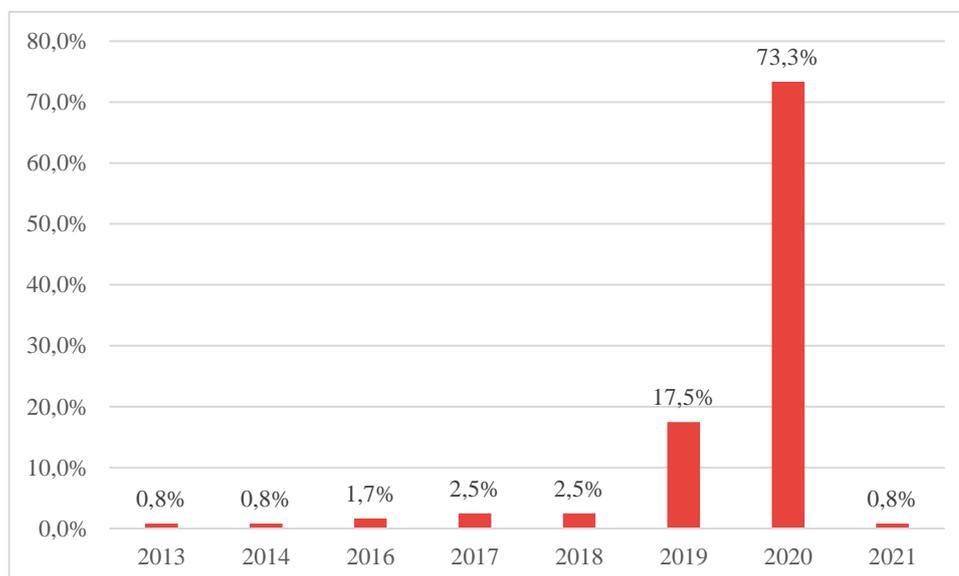
Tableau n° 25 : Répartition des CER en fonction de leur durée

Durée du contrat (en mois)	Nombre de BRSA	Pourcentage
1	2	1,67 %
2	2	1,67 %
3	10	8,33 %
4	11	9,17 %
5	3	2,50 %
6	57	47,50 %
7	1	0,83 %
8	4	3,33 %
9	3	2,50 %
12	19	15,83 %
16	1	0,83 %
NA	7	5,83 %
Total	120	100 %

NA : non applicable, non réponse.

Les premiers contrats sont en moyenne plus courts que les renouvellements (5,9 mois contre 6,5 mois).

Les dates de signature des CER sont comprises entre 2013 et 2021. Près des trois quarts des CER ont été signés en 2020 ou 2021.

Graphique n° 1 : Date de signature des CER

Durée du contrat en fonction du profil des bénéficiaires du RSA

Les contrats sont regroupés en deux catégories : les contrats « courts », d'une durée de 6 mois ou moins, et les contrats « longs », d'une durée de plus de 6 mois. Les contrats dont la durée est inconnue ne sont pas pris en compte dans les tableaux suivants.

Tableau n° 26 : Répartition des CER en fonction de leur durée

Contrats « courts »			Contrats « longs »		
Durée du contrat	Nombre de contrats	Pourcentage du total	Durée du contrat	Nombre de contrats	Pourcentage du total
1 mois	2	1,77%	7 mois	1	0,88%
2 mois	2	1,77%	8 mois	4	3,54%
3 mois	10	8,85%	9 mois	3	2,65%
4 mois	11	9,73%	12 mois	19	16,81%
5 mois	3	2,65%	16 mois	1	0,88%
6 mois	57	50,44 %			
Total	85	75,22 %	Total	28	24,78 %

Il n'y a pas de différence de durée de contrat entre les femmes et les hommes de l'échantillon.

Tableau n° 27 : Durée des CER en fonction du genre du bénéficiaires

Genre	Durée du contrat		
	Contrat court	Contrat long	Total
Féminin	55	18	73
	75,34 %	24,66 %	100 %
Masculin	30	10	40
	75 %	25 %	100 %
Total	85	28	113
	75,22 %	24,78 %	100 %

Les bénéficiaires les plus âgés sont ceux qui ont le plus tendance à avoir des contrats longs, tandis que 85 % des 25-34 ans ont des contrats courts. La durée moyenne des contrats des 55 ans et plus est de 8,7 mois, contre 6,3 mois pour les 35-54 ans et 5,6 mois pour les 25-34 ans.

Tableau n° 28 : Durée des CER en fonction de l'âge des bénéficiaires

Classe d'âge	Durée du contrat		
	Contrat court	Contrat long	Total
-25 ans	2	0	2
	100 %	0 %	100 %
25-34 ans	28	5	33
	84,85 %	15,15 %	100 %
35-44 ans	20	5	25
	80 %	20 %	100 %
45-54 ans	24	5	29
	82,76 %	17,24 %	100 %
55 ans et +	11	13	24
	45,83 %	54,17 %	100 %
Total	85	28	113
	75,22 %	24,78 %	100 %

Les bénéficiaires en célibataires ont une probabilité plus élevée que les célibataires d'avoir des contrats de plus de 6 mois. La durée moyenne des CER des célibataires est de 6,7 mois, contre 6,2 mois pour ceux en couple.

Tableau n° 29 : Durée des CER en fonction de la situation familiale des bénéficiaires

Situation familiale	Durée du contrat		
	Contrat court	Contrat long	Total
Couple	18	4	22
	81,82 %	18,18 %	100 %
Célibataire	67	24	91
	73,63 %	26,37 %	100 %
Total	85	28	113
	75,22 %	24,78 %	100 %

Les bénéficiaires sans enfant à charge ont une probabilité plus élevée que les autres d'avoir des contrats longs. En moyenne, leur contrat a une durée de 6,9 mois, contre 6,1 mois pour ceux qui ont au moins trois enfants et 6,6 mois pour ceux qui ont deux enfants. Les bénéficiaires ayant un enfant à charge ont en moyenne un contrat de 6,3 mois.

Tableau n° 30 : Durée des CER en fonction du nombre d'enfant(s) à charge des bénéficiaires

Nombre d'enfant(s) à charge	Durée du contrat		
	Contrat court	Contrat long	Total
Aucun	39	18	57
	68,42 %	31,58 %	100 %
1	17	3	20
	85 %	15 %	100 %
2	14	3	17
	82,35 %	17,65 %	100 %
3 ou plus	15	4	19
	78,95 %	21,05 %	100 %
Total	85	28	113
	75,22 %	24,78 %	100 %

Les bénéficiaires de la majoration parent isolé ont plus fréquemment des contrats courts que les autres. En moyenne, ils ont des CER plus courts que les autres bénéficiaires (5,8 contre 6,7 mois).

Tableau n° 31 : Durée des CER en fonction de la majoration parent isolé

Majoration parent isolé	Durée du contrat		
	Contrat court	Contrat long	Total
Non	75	25	100
	75 %	25 %	100 %
Oui	10	2	12
	83,33 %	16,67 %	100 %
Total	85	27	112
	75,89 %	24,11 %	100 %

Les bénéficiaires de nationalité française ont plus fréquemment des contrats longs que les autres bénéficiaires. Leur CER sont également plus longs que ceux des bénéficiaires étrangers en moyenne : 6,8 contre 6,2 mois.

Tableau n° 32 : Durée des CER en fonction de la nationalité

Nationalité	Durée du contrat		
	Contrat court	Contrat long	Total
Française	62	22	84
	73,81 %	26,19 %	100 %
Autre*	23	6	29
	79,31 %	20,69 %	100 %
Total	85	28	113
	75,22 %	24,78 %	100 %

*dont Espace Economique Européen ou Suisse

En moyenne, les bénéficiaires habitant en QPV ont un contrat de 6,1 mois, contre 6,7 mois pour le reste de l'échantillon.

Tableau n° 33 : Durée des CER en fonction du lieu de résidence

QPV	Durée du contrat		
	Contrat court	Contrat long	Total
Non	67	25	92
	72,83 %	27,17 %	100 %
Oui	18	3	21
	85,71 %	14,29 %	100 %
Total	85	28	113
	75,22 %	24,78 %	100 %

Les bénéficiaires suivis par une UTAMS ont en moyenne des contrats plus longs que les autres bénéficiaires : 7,4 mois en moyenne, contre environ 6 mois voire moins pour les autres catégories d'organisme.

Tableau n° 34 : Durée des CER en fonction de l'organisme d'accompagnement

Catégorie d'organisme	Durée du contrat		Total
	Contrat court	Contrat long	
CMS	20	3	23
	86,96 %	13,04 %	100 %
Opérateur professionnel	22	4	26
	84,62 %	15,38 %	100 %
Opérateur social	8	2	10
	80 %	20 %	100 %
UTAMS	26	15	41
	63,41 %	36,59 %	100 %
Total	76	24	100
	76 %	24 %	100 %

Caractéristiques des CER ayant une date d'échéance dépassée

La moitié des CER de l'échantillon prennent fin en 2021, tandis que 13 % d'entre eux ont une date d'échéance en 2019 ou à une date antérieure.

Tableau n° 35 : Date d'échéance des CER

Date de fin du CER	Nombre de BRSA	Pourcentage
2014	2	1,77%
2016	1	0,88%
2017	2	1,77%
2018	4	3,54%
2019	6	5,31%
2020	41	36,28%
2021	57	50,44%
Total	113	100 %

Plus de la moitié des CER de cet échantillon ont une date d'échéance dépassée⁵. Les dates d'échéance de ces CER sont comprises entre 2014 et 2021 : 76 % des CER sont arrivés à échéance depuis 2020 ou 2021.

On étudie les caractéristiques des bénéficiaires ayant un CER ayant une date d'échéance dépassée.

Il y a peu de différence observée entre les femmes et les hommes de l'échantillon.

Tableau n° 36 : CER ayant une date d'échéance dépassée en fonction du genre du bénéficiaire

Genre	CER dont la date d'échéance est dépassée		
	Non	Oui	Total
Féminin	34	40	74
	45,95 %	54,05 %	100 %
Masculin	16	24	40
	40 %	60 %	100 %
Total	50	64	114
	43,86 %	56,14 %	100 %

Les bénéficiaires les plus âgés semblent avoir une probabilité plus faible que les autres d'avoir un CER ayant une date d'échéance dépassée, tandis que les 45-54 ans semblent davantage concernés par cette situation que le reste de l'échantillon. Les bénéficiaires ayant un CER avec une date d'échéance dépassée ont une moyenne d'âge de 42 ans, contre 44 ans pour ceux dont le CER est en cours de validité.

⁵ La date d'échéance du contrat est appréciée par rapport au 22/01/2010, date à laquelle les CER ont été transmis pour effectuer cette étude. Dans le cas où la durée du contrat est inconnue, les CER sont considérés comme ayant une date d'échéance dépassée si leur date de signature remonte à plus de deux ans (un contrat concerné).

Tableau n° 37 : CER ayant une date d'échéance dépassée en fonction de la classe d'âge du bénéficiaire

Classe d'âge	CER dont la date d'échéance est dépassée		
	Non	Oui	Total
-25 ans	1	1	2
	50 %	50 %	100 %
25-34 ans	14	20	34
	41,18 %	58,82 %	100 %
35-44 ans	11	14	25
	44 %	56 %	100 %
45-54 ans	10	19	29
	34,48 %	65,52 %	100 %
55 ans et +	14	10	24
	58,33 %	41,67 %	100 %
Total	50	64	114
	43,86 %	56,14 %	100 %

Les bénéficiaires célibataires ont moins fréquemment un CER avec une date d'échéance dépassée que ceux en couple.

Tableau n° 38 : CER ayant une date d'échéance dépassée en fonction de la situation familiale

Situation familiale	CER dont la date d'échéance est dépassée		
	Non	Oui	Total
Couple	7	16	23
	30,43 %	69,57 %	100 %
Célibataire	43	48	91
	47,25 %	52,75 %	100 %
Total	50	64	114
	43,86 %	56,14 %	100 %

La probabilité d'avoir un CER ayant une date d'échéance dépassée est plus importante pour les bénéficiaires ayant trois enfants ou plus à charge : 70 % d'entre eux ont des CER arrivés à échéance contre 45 % de ceux qui n'ont qu'un enfant à charge.

Tableau n° 39 : CER ayant une date d'échéance dépassée en fonction du nombre d'enfant(s) à charge

Nombre d'enfant(s) à charge	CER dont la date d'échéance est dépassée		
	Non	Oui	Total
Aucun	25	32	57
	43,86 %	56,14 %	100 %
1	11	9	20
	55 %	45 %	100 %
2	8	9	17
	47,06 %	52,94 %	100 %
3 ou plus	6	14	20
	30 %	70 %	100 %
Total	50	64	114
	43,86 %	56,14 %	100 %

Les bénéficiaires de la majoration parent isolé ont une probabilité plus élevée que les autres d'avoir un CER arrivé à échéance (67 % contre 54 %).

Tableau n° 40 : CER ayant une date d'échéance dépassée en fonction de la majoration parent isolé

Majoration parent isolé	CER dont la date d'échéance est dépassée		
	Non	Oui	Total
Non	46	55	101
	45,54 %	54,46 %	100 %
Oui	4	8	12
	33,33 %	66,67 %	100 %
Total	50	63	113
	44,25 %	55,75 %	100 %

Les bénéficiaires de nationalité étrangère ont plus fréquemment un contrat ayant une date d'échéance dépassée que les bénéficiaires français (70% contre 51%).

Tableau n° 41 : CER ayant une date d'échéance dépassée en fonction de la nationalité

Nationalité	CER dont la date d'échéance est dépassée		
	Non	Oui	Total
Française	41	43	84
	48,81%	51,19%	100%
Autre*	9	21	30
	30%	70%	100%
Total	50	64	114
	43,86%	56,14%	100%

*dont Espace Economique Européen ou Suisse

Il y a peu de différence de probabilité entre les habitants de QPV et les autres bénéficiaires.

Tableau n° 42 : CER ayant une date d'échéance dépassée en fonction du lieu de résidence

QPV	CER dont la date d'échéance est dépassée		
	Non	Oui	Total
Non	40	53	93
	43,01 %	56,99 %	100 %
Oui	10	11	21
	47,62 %	52,38 %	100 %
Total	50	64	114
	43,86 %	56,14 %	100 %

Les CER des bénéficiaires suivis par un opérateur social sont plus fréquemment arrivés à échéance que ceux des autres bénéficiaires. Il n'y a pas de différence observées entre les autres catégories d'organisme.

Tableau n° 43 : CER ayant une date d'échéance dépassée en fonction de l'organisme d'accompagnement

Catégorie d'organisme	CER dont la date d'échéance est dépassée		
	Non	Oui	Total
CMS	10	14	24
	41,67 %	58,33 %	100 %
Opérateur professionnel	12	14	26
	46,15 %	53,85 %	100 %
Opérateur social	3	7	10
	30 %	70 %	100 %
UTAMS	19	22	41
	46,34 %	53,66 %	100 %
Total	44	57	101
	43,56 %	56,44 %	100 %

Les différences observées entre les caractéristiques des CER selon les organismes d'accompagnement peuvent en partie être expliquées par les différences des caractéristiques des bénéficiaires suivis par les différentes structures (cf. 2.1).

BESOINS EXPRIMÉS ET ACTIONS INSCRITES DANS LES CER

Besoins exprimés dans les CER

Des besoins sont mentionnés dans la plupart des CER (95 %).

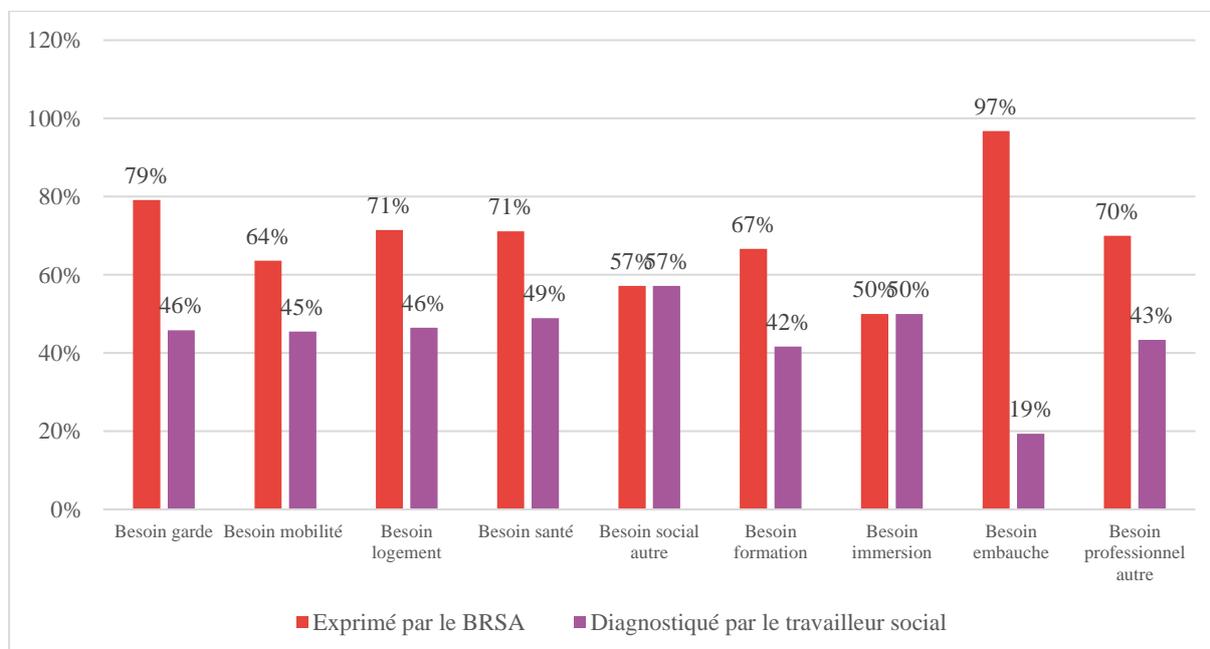
Les besoins santé sont les plus répandus (38 % des CER). 67 % des CER mentionnent au moins un besoin social et 56 % des CER mentionnent au moins un besoin professionnel. 49 % des CER mentionnent à la fois des besoins professionnels et sociaux. Les besoins logement, embauche et professionnels autres sont également fréquents au sein de l'échantillon, tandis que les besoins immersion sont les moins fréquents (2 bénéficiaires concernés).

Tableau n° 44 : Besoins exprimés dans les CER

		Nombre de BRSA concernés	% des CER
Besoins sociaux	Besoin garde	24	12,18%
	Besoin mobilité	11	5,58%
	Besoin logement	28	14,21%
	Besoin santé	45	22,84%
	Besoin social autre	14	7,11%
Besoins professionnels	Besoin formation	12	6,09%
	Besoin immersion	2	1,02%
	Besoin embauche	31	15,74%
	Besoin professionnel autre	30	15,23%

Dans le CER, les besoins peuvent être exprimés par le bénéficiaire, diagnostiqués par le travailleur social ou les deux à la fois. Les besoins de l'échantillon sont principalement exprimés par les bénéficiaires, et en particulier les besoins embauche. Les besoins sociaux autres sont ceux qui sont le plus fréquemment diagnostiqués par les travailleurs sociaux.

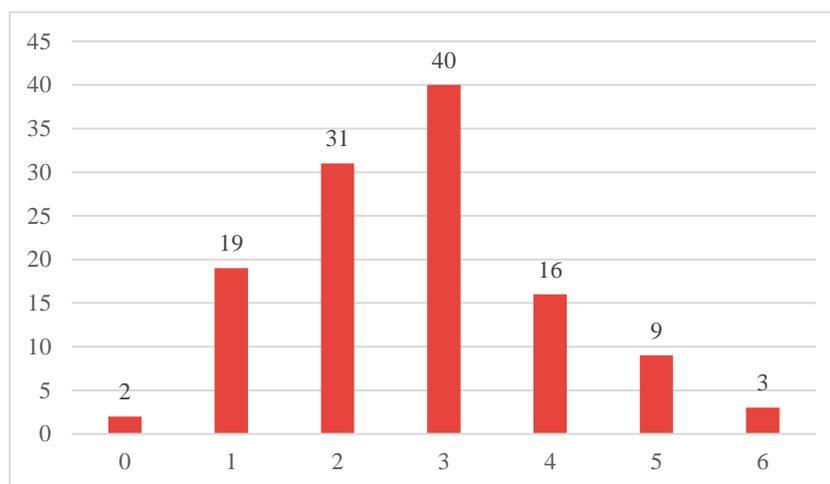
Graphique n° 2 : Besoins identifiés selon l'interlocuteur considéré



Actions inscrites dans les CER

Des actions sont prévues dans 98 % des CER : seuls 2 bénéficiaires ont un CER sans action. Le nombre d'actions par CER varie de 0 à 6, avec une moyenne de 2,7 actions par CER. Les bénéficiaires en renouvellement de contrat ont en moyenne plus d'actions que ceux en premier contrat (2,9 contre 2,3 actions).

Graphique n° 3 : Nombre d'actions par CER



On étudie les caractéristiques des bénéficiaires selon le nombre d'actions prévues dans leur CER. Les bénéficiaires sont répartis en quatre catégories : une action ; deux actions ; trois actions ; quatre actions ou plus. Les deux bénéficiaires ayant un CER sans action ne sont pas pris en compte dans les tableaux suivants.

Tableau n° 45 : Nombre d'actions par CER

Nombre d'actions	Nombre de BRSA	Pourcentage
Une action	19	16,1 %
Deux actions	31	26,27 %
Trois actions	40	33,9 %
Quatre actions ou plus	28	23,73 %
Total	118	100 %

Les hommes de l'échantillon ont plus fréquemment une seule action au CER que les femmes (33 % contre 8 %). En moyenne, les femmes ont 2,9 actions chacune, contre 2,4 pour les hommes.

Tableau n° 46 : Nombre d'actions en fonction du genre du bénéficiaire

Genre	Une action	Deux actions	Trois actions	Quatre actions ou plus	Total
Féminin	6	21	32	19	78
	7,69 %	26,92 %	41,03 %	24,36 %	100 %
Masculin	13	10	8	9	40
	32,5 %	25 %	20 %	22,5 %	100 %
Total	19	31	40	28	118
	16,1 %	26,27 %	33,9 %	23,73 %	100 %

Les bénéficiaires de plus de 45 ans ont en moyenne moins d'actions que les bénéficiaires de 25-44 ans. En particulier, les bénéficiaires de 25-34 ans sont ceux qui ont le plus d'actions en moyenne (3,3 actions), tandis que les 55 ans et plus sont ceux qui ont le nombre moyen d'action le plus faible (2,4 actions).

Tableau n° 47 : Nombre d'actions en fonction de l'âge du bénéficiaire

Classe d'âge	Une action	Deux actions	Trois actions	Quatre actions ou plus	Total
-25 ans	0	1	1	2	4
	0 %	25 %	25 %	50 %	100 %
25-34 ans	5	2	16	13	36
	13,89 %	5,56 %	44,44 %	36,11 %	100 %
35-44 ans	3	8	7	5	23
	13,04 %	34,78 %	30,43 %	21,74 %	100 %
45-54 ans	6	11	10	4	31
	19,35 %	35,48 %	32,26 %	12,9 %	100 %
55 ans et +	5	9	6	4	24
	20,83 %	37,5 %	25 %	16,67 %	100 %
Total	19	31	40	28	118
	16,1 %	26,27 %	33,9 %	23,73 %	100 %

Les célibataires ont davantage tendance à avoir plus de deux actions que les bénéficiaires en couple. Ces derniers ont moins d'actions en moyenne que les autres bénéficiaires : 2,2 contre 2,9 actions en moyenne.

Tableau n° 48 : Nombre d'actions en fonction de la situation familiale du bénéficiaire

Situation familiale	Une action	Deux actions	Trois actions	Quatre actions ou plus	Total
Couple	4	11	5	3	23
	17,39 %	47,83 %	21,74 %	13,04 %	100 %
Célibataire	15	20	35	25	95
	15,79 %	21,05 %	36,84 %	26,32 %	100 %
Total	19	31	40	28	118
	16,1 %	26,27 %	33,9 %	23,73 %	100 %

On n'observe pas de relation claire entre le nombre d'actions et le nombre d'enfant(s) à charge. Les bénéficiaires ayant un ou trois enfants ou plus à charge ont en moyenne plus d'actions que ceux sans enfant : ils ont respectivement 3 et 3,1 actions en moyenne, contre 2,6 actions pour les bénéficiaires sans enfant. Toutefois, les bénéficiaires ayant deux enfants à charge ont le nombre moyen d'actions le plus faible (2,3).

Tableau n° 49 : Nombre d'actions en fonction du nombre d'enfant(s) à charge du bénéficiaire

Nombre d'enfant(s) à charge	Une action	Deux actions	Trois actions	Quatre actions ou plus	Total
Aucun	13	14	16	14	57
	22,81 %	24,56 %	28,07 %	24,56 %	100 %
1	1	3	13	5	22
	4,55 %	13,64 %	59,09 %	22,73 %	100 %
2	3	8	5	2	18
	16,67 %	44,44 %	27,78 %	11,11 %	100 %
3 ou plus	2	6	6	7	21
	9,52 %	28,57 %	28,57 %	33,33 %	100 %
Total	19	31	40	28	118
	16,1 %	26,27 %	33,9 %	23,73 %	100 %

Les bénéficiaires de la majoration parent isolé ont davantage d'actions que le reste de l'échantillon : 3,4 contre 2,6 actions en moyenne.

Tableau n° 50 : Nombre d'actions en fonction de la majoration parent isolé

Majoration parent isolé	Une action	Deux actions	Trois actions	Quatre actions ou plus	Total
Non	18	29	32	22	101
	17,82 %	28,71 %	31,68 %	21,78 %	100 %
Oui	1	2	7	6	16
	6,25 %	12,5 %	43,75 %	37,5 %	100 %
Total	19	31	39	28	117
	16,24 %	26,5 %	33,33 %	23,93 %	100 %

Les bénéficiaires de nationalité française ont en moyenne autant d'actions que ceux de nationalité étrangère. Les bénéficiaires de nationalité française ont toutefois plus fréquemment quatre actions ou plus au CER que les étrangers.

Tableau n° 51 : Nombre d'actions en fonction de la nationalité

Nationalité	Une action	Deux actions	Trois actions	Quatre actions ou plus	Total
Française	15	20	27	23	85
	17,65 %	23,53 %	31,76 %	27,06 %	100 %
Autre*	4	11	13	5	33
	12,12 %	33,33 %	39,39 %	15,15 %	100 %
Total	19	31	40	28	118
	16,1 %	26,27 %	33,9 %	23,73 %	100 %

*dont Espace Economique Européen ou Suisse

Les habitants de QPV ont en moyenne autant d'actions au CER que les autres bénéficiaires. Ils ont cependant moins fréquemment que les autres une seule action au CER.

Tableau n° 52 : Nombre d'actions en fonction du lieu de résidence

QPV	Une action	Deux actions	Trois actions	Quatre actions ou plus	Total
Non	17	27	30	23	97
	17,53 %	27,84 %	30,93 %	23,71 %	100 %
Oui	2	4	10	5	21
	9,52 %	19,05 %	47,62 %	23,81 %	100 %
Total	19	31	40	28	118
	16,1 %	26,27 %	33,9 %	23,73 %	100 %

Les bénéficiaires accompagnés par le CMS ont moins d'actions que les autres : ils ont en moyenne 2,5 actions, contre 2,8 actions pour les bénéficiaires de l'UTAMS et ceux suivis par des opérateurs professionnels, et 3 actions pour ceux suivis par des opérateurs sociaux.

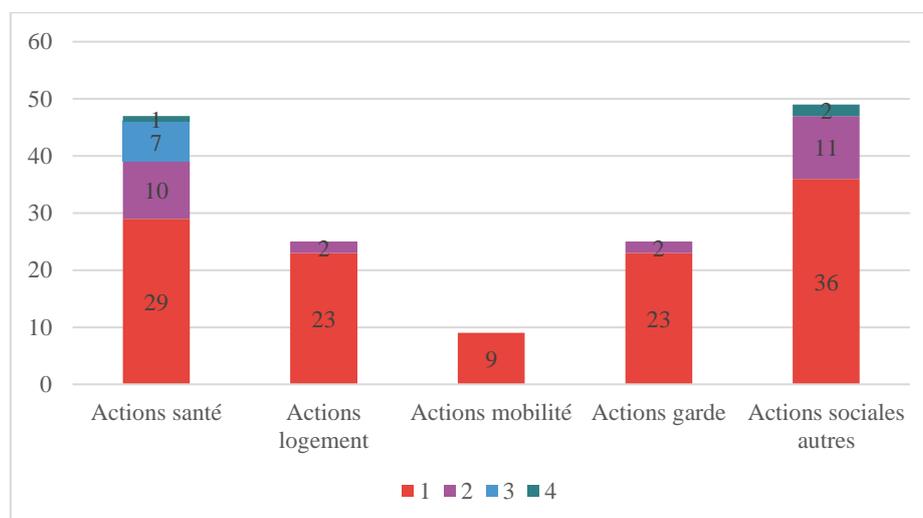
Tableau n° 53 : Nombre d'actions inscrites dans les CER en fonction de l'organisme d'accompagnement

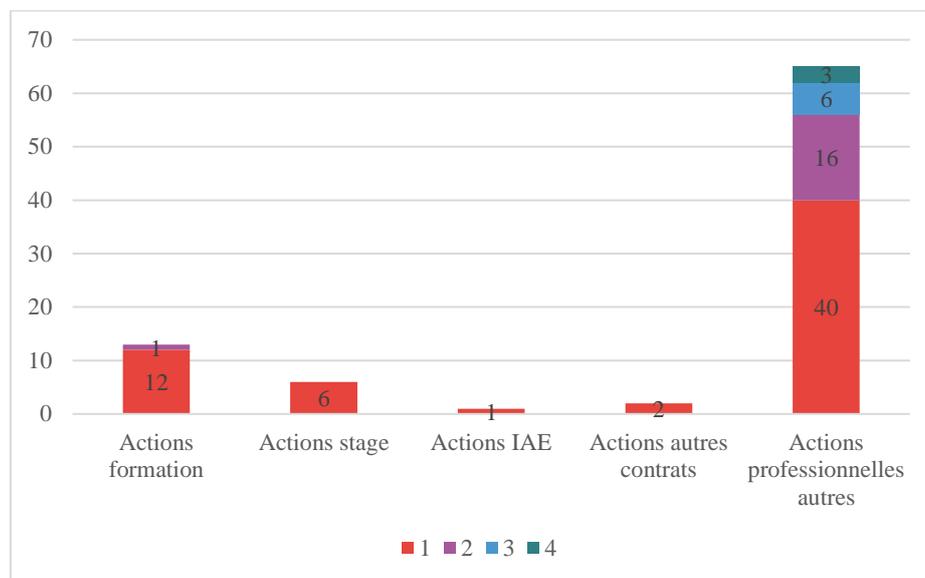
Organisme d'accompagnement	Nombre d'actions par CER				
	Une action	Deux actions	Trois actions	Quatre actions ou plus	Total
CMS	3	12	9	3	27
	11,11 %	44,44 %	33,33 %	11,11 %	100 %
Opérateur professionnel	5	7	9	7	28
	17,86 %	25 %	32,14 %	25 %	100 %
Opérateur social	2	2	3	4	11
	18,18 %	18,18 %	27,27 %	36,36 %	100 %
UTAMS	7	8	15	10	40
	17,5 %	20 %	37,5 %	25 %	100 %
Total	17	29	36	24	106
	16,04 %	27,36 %	33,96 %	22,64 %	100 %

Catégories d'actions inscrites dans les CER

Les actions sont divisées en deux catégories : les actions sociales et professionnelles, elles-mêmes divisées en sous-catégories. Des actions sociales sont mentionnées dans 57 % des CER, et des actions professionnelles dans 75 % des CER. 33 % des CER mentionnent au moins une action de chaque type (social et professionnel).

Les actions sociales sont principalement des actions santé et des actions sociales autres, tandis que les actions professionnelles sont principalement des actions professionnelles autres. Les bénéficiaires de l'échantillon ont jusqu'à 4 actions du même type.

Graphique n° 4 : Nombre d'actions sociales par CER

Graphique n° 5 : Nombre d'actions professionnelles par CER

On étudie les types d'action (actions sociales ou professionnelles) selon les caractéristiques des bénéficiaires.

Les femmes ont plus fréquemment des actions sociales que les hommes (79 % contre 60 %), mais elles ont moins tendance à avoir des actions professionnelles (55 % contre 60 %).

Tableau n° 54 : Présence d'une action sociale / professionnelle en fonction du genre

Genre	Présence d'une action sociale		Présence d'une action professionnelle		Total
	Non	Oui	Non	Oui	
Féminin	17	63	36	44	80
	21,25 %	78,75 %	45 %	55 %	100 %
Masculin	16	24	16	24	40
	40 %	60 %	40 %	60 %	100 %
Total	33	87	52	68	120
	27,5 %	72,5 %	43,33 %	56,67 %	100 %

Les bénéficiaires de moins de 35 ans ont plus fréquemment des actions professionnelles que les autres : plus de 70 % d'entre eux, contre 56 % des 35-44 ans et moins de 50 % des 45 ans et plus. On n'observe pas de tendance claire entre l'âge et la probabilité d'avoir des actions sociales. Les bénéficiaires de 25-34 ans semblent cependant moins concernés que les autres par ce type d'actions : seuls 61 % d'entre eux ont une action de ce type, contre plus de 70 % des bénéficiaires des autres classes d'âge.

Tableau n° 55 : Présence d'une action sociale / professionnelle en fonction de l'âge

Classe d'âge	Présence d'une action sociale		Présence d'une action professionnelle		Total
	Non	Oui	Non	Oui	
-25 ans	1	3	1	3	4
	25 %	75 %	25 %	75 %	100 %
25-34 ans	14	22	10	26	36
	38,89 %	61,11 %	27,78 %	72,22 %	100 %
35-44 ans	6	19	11	14	25
	24 %	76 %	44 %	56 %	100 %
45-54 ans	5	26	16	15	31
	16,13 %	83,87 %	51,61 %	48,39 %	100 %
55 ans et +	7	17	14	10	24
	29,17 %	70,83 %	58,33 %	41,67 %	100 %
Total	33	87	52	68	120
	27,5 %	72,5 %	43,33 %	56,67 %	100 %

Les bénéficiaires en couple ont plus fréquemment des actions sociales que les célibataires (79 % contre 71 %). Les bénéficiaires ont la même probabilité d'avoir des actions professionnelles quelle que soit leur situation familiale.

Tableau n° 56 : Présence d'une action sociale / professionnelle en fonction de la situation familiale

Situation familiale	Présence d'une action sociale		Présence d'une action professionnelle		Total
	Non	Oui	Non	Oui	
Couple	5	19	11	13	24
	20,83 %	79,17 %	45,83 %	54,17 %	100 %
Célibataire	28	68	41	55	96
	29,17 %	70,83 %	42,71 %	57,29 %	100 %
Total	33	87	52	68	120
	27,5 %	72,5 %	43,33 %	56,67 %	100 %

Les bénéficiaires ayant au moins un enfant à charge ont plus fréquemment des actions sociales ceux sans enfant.

Tableau n° 57 : Présence d'une action sociale / professionnelle en fonction du nombre d'enfant(s) à charge

Nombre d'enfant(s) à charge	Présence d'une action sociale		Présence d'une action professionnelle		Total
	Non	Oui	Non	Oui	
Aucun	22	35	24	33	57
	38,6 %	61,4 %	42,11 %	57,89 %	100 %
1	3	19	10	12	22
	13,64 %	86,36 %	45,45 %	54,55 %	100 %
2	2	17	7	12	19
	10,53 %	89,47 %	36,84 %	63,16 %	100 %
3 ou plus	6	16	11	11	22
	27,27 %	72,73 %	50 %	50 %	100 %
Total	33	87	52	68	120
	27,5 %	72,5 %	43,33 %	56,67 %	100 %

Les bénéficiaires de la majoration parent isolé ont plus fréquemment des actions sociales que les autres bénéficiaires (81 % contre 71 %).

Tableau n° 58 : Présence d'une action sociale / professionnelle en fonction de la majoration parent isolé

Majoration parent isolé	Présence d'une action sociale		Présence d'une action professionnelle		Total
	Non	Oui	Non	Oui	
Non	30	73	45	58	103
	29,13 %	70,87 %	43,69 %	56,31 %	100 %
Oui	3	13	6	10	16
	18,75 %	81,25 %	37,5 %	62,5 %	100 %
Total	33	86	51	68	119
	27,73 %	72,27 %	42,86 %	57,14 %	100 %

Les BRSA de nationalité étrangère ont plus fréquemment des actions sociales que les BRSA de nationalité française (82% contre 69%). On n'observe pas de différence de probabilité d'avoir des actions professionnelles entre les différentes nationalités.

Tableau n° 59 : Présence d'une action sociale / professionnelle en fonction de la nationalité

Nationalité	Présence d'une action sociale		Présence d'une action professionnelle		Total
	Non	Oui	Non	Oui	
Française	27	60	38	49	87
	31,03%	68,97%	43,68%	56,32%	100%
Autre*	6	27	14	19	33
	18,18%	81,82%	42,42%	57,58%	100%
Total	33	87	52	68	120
	27,5%	72,5%	43,33%	56,67%	100%

*dont Espace Economique Européen ou Suisse

Les bénéficiaires habitant en QPV ont moins fréquemment des actions professionnelles que les autres (52 % contre 58 %).

Tableau n° 60 : Présence d'une action sociale / professionnelle en fonction du lieu de résidence

QPV	Présence d'une action sociale		Présence d'une action professionnelle		Total
	Non	Oui	Non	Oui	
Non	26	71	41	56	97
	26,8 %	73,2 %	42,27 %	57,73 %	100 %
Oui	7	16	11	12	23
	30,43 %	69,57 %	47,83 %	52,17 %	100 %
Total	33	87	52	68	120
	27,5 %	72,5 %	43,33 %	56,67 %	100 %

Les bénéficiaires suivis par une UTAMS ou le CMS ont plus fréquemment des actions sociales que le reste de l'échantillon. Les bénéficiaires accompagnés par un opérateur professionnel sont ceux qui ont le moins tendance à avoir des actions sociales, mais plus de 90 % d'entre eux ont au moins une action professionnelle, contre moins de 60 % des bénéficiaires suivis par les autres organismes. En particulier, les bénéficiaires en UTAMS sont ceux qui ont le moins souvent des actions professionnelles.

Tableau n° 61 : Présence d'une action sociale / professionnelle en fonction de l'organisme d'accompagnement

Catégorie d'organisme	Présence d'une action sociale		Présence d'une action professionnelle		Total
	Non	Oui	Non	Oui	
CMS	4	23	12	15	27
	14,81 %	85,19 %	44,44 %	55,56 %	100 %
Opérateur professionnel	15	13	2	26	28
	53,57 %	46,43 %	7,14 %	92,86 %	100 %
Opérateur social	4	7	5	6	11
	36,36 %	63,64 %	45,45 %	54,55 %	100 %
UTAMS	8	33	24	17	41
	19,51 %	80,49 %	58,54 %	41,46 %	100 %
Total	31	76	43	64	107
	28,97 %	71,03 %	40,19 %	59,81 %	100 %

Toutes les actions de l'échantillon doivent être mises en œuvre par le bénéficiaire, à l'exception d'une action sociale autre qui doit être réalisée par l'organisme d'accompagnement.

Détail des actions sociales

Actions santé : les actions santé concernent autant les hommes que les femmes. Les 45 ans et plus sont davantage touchés que les autres par ce type d'action, de même que les bénéficiaires de nationalité étrangère.

Actions logement : les actions logement concernent autant les hommes que les femmes de l'échantillon. Les 55 ans et plus sont moins touchés par ce type d'action que les autres bénéficiaires, tandis que les bénéficiaires de la majoration parent isolé et les individus en couple sont davantage concernés que le reste de l'échantillon.

Actions garde : les actions garde concernent davantage les bénéficiaires de la majoration parent isolé que les autres bénéficiaires. Les femmes, habitants de QPV et les moins de 45 ans sont également plus fréquemment touchés par ces actions que les autres bénéficiaires.

Actions sociales autres : les actions sociales autres concernent davantage les bénéficiaires de la majoration parent isolé, les bénéficiaires ayant au moins trois enfants à charge et les individus de nationalité étrangère.

Cohérence entre besoins exprimés et actions inscrites dans les CER

Les actions sont cohérentes avec les besoins des bénéficiaires dans 52 % des CER (parmi ceux qui mentionnent des besoins), et en partie cohérentes dans 17 % des CER. Les actions sont incohérentes pour seulement 6 CER (impossible de conclure dans les autres cas).

Pour étudier plus précisément la cohérence des actions, on vérifie que les CER qui mentionnent un type de besoin mentionnent également une action de ce type. Les taux de couverture de l'échantillon

sont compris entre 55 et 93 %, avec un taux de couverture global des besoins de 79 %. Les besoins sociaux sont en moyenne un peu moins couverts que les besoins professionnels.

Tableau n° 62 : Taux de couverture besoins exprimés / actions inscrites dans les CER

	Santé	Logement	Mobilité	Garde	Social autre	Formation	Immersion	Embauche	Professionnel autre	total
Nombre de besoins (a)	45	28	11	24	14	12	2	31	30	197
Actions correspondantes (b)	39	20	6	15	12	8	2*	25*	28*	155
Taux de couverture (b)/(a)	87 %	71 %	55 %	63 %	86 %	67 %	100 %	81 %	93 %	79 %

*Action IAE, stage, autres contrats ou action professionnelle autre.

Périmètre : seuls sont retenus les CER pour lesquels des besoins étaient exprimés et des actions inscrites.

Besoins exprimés et actions inscrites dans les CER de deux populations de bénéficiaires

On s'intéresse à la situation de deux groupes d'individus : les femmes célibataires avec enfant(s) à charge et les hommes âgés (50 ans et plus) isolés (célibataires et sans enfant). On compare les caractéristiques des CER de ces groupes avec celles des autres bénéficiaires.

Femmes célibataires avec enfant(s) (FCE)

Les femmes célibataires ayant au moins un enfant à charge représentent 35 % de l'échantillon (61 individus). Leur moyenne d'âge est inférieure de presque 10 ans à celle du reste de l'échantillon (35 ans contre 44 ans). Elles ont une probabilité plus élevée que le reste de l'échantillon d'habiter en QPV (36 % contre 11 %). Elles constituent la quasi-totalité des bénéficiaires de la majoration parent isolé de l'échantillon (22 des 24 bénéficiaires). 36 % des FCE bénéficient de cette majoration. Elles ont en moyenne 2,1 enfants à charge.

Les FCE ont une probabilité de ne pas avoir de CER plus faible que le reste de l'échantillon : 36 % des FCE n'ont pas de CER, contre 57 % du reste de l'échantillon. On observe peu de différence de durée entre les CER des FCE et ceux du reste de l'échantillon (6,5 mois contre 6,7 mois). Les FCE sont plus fréquemment en renouvellement de contrat que les autres bénéficiaires (92 % contre 79 %).

Les FCE ont la même probabilité d'avoir des besoins inscrits au CER que les autres bénéficiaires. Par rapport au reste de l'échantillon, elles sont plus fréquemment touchées par les besoins de garde, de logement et de formation, mais moins concernées par les besoin santé.

Tableau n° 63 : Caractéristiques des CER des femmes célibataires avec enfant(s) à charge

Femmes célibataires avec enfant(s) à charge	Présence besoin	Présence besoin garde	Présence besoin logement	Présence besoin santé	Présence besoin social autre	Présence besoin formation	Présence besoin embauche	Présence besoin professionnel autre
Non	93,83 %	8,64 %	18,52 %	40,74 %	9,88 %	7,41 %	27,16 %	25,93 %
Oui	97,44 %	43,59 %	33,33 %	30,77 %	30,77 %	15,38 %	23,08 %	23,08 %

Les FCE ont en moyenne un peu plus d'actions que les autres bénéficiaires, du fait d'un nombre moyen d'actions sociales plus élevé que celui du reste de l'échantillon.

Tableau n° 64 : Actions inscrites dans les CER des femmes célibataires avec enfant(s) à charge

Femmes célibataires avec enfant(s) à charge	Nombre moyen d'actions	Nombre moyen d'actions sociales	Nombre moyen d'actions professionnelles
Non	2,52	1,48	1,02
Oui	3,18	2,10	1,08

Par rapport au reste de l'échantillon, les femmes célibataires avec enfant(s) ont davantage tendance à avoir des actions de garde, des actions sociales autres et des actions formation.

Tableau n° 65 : Actions sociales inscrites dans les CER des femmes célibataires avec enfant(s) à charge

Femmes célibataires avec enfant(s) à charge	Présence action sociale	Présence action santé	Présence action logement	Présence action garde	Présence action sociale autre
Non	66,67 %	40,74 %	20,99 %	8,64 %	37,04 %
Oui	84,62 %	35,9 %	20,51 %	46,15 %	48,72 %

Tableau n° 66 : Actions professionnelles inscrites dans les CER des femmes célibataires avec enfant(s) à charge

Femmes célibataires avec enfant(s) à charge	Présence action professionnelle	Présence action formation	Présence action professionnelle autre
Non	56,79 %	8,64 %	55,56 %
Oui	56,41 %	15,38 %	51,28 %

Hommes âgés et isolés (HAI)

Les hommes de 50 ans et plus, célibataires et sans enfant représentent 10,8 % de l'échantillon (27 individus). Leur moyenne d'âge s'élève à 57 ans, contre 39 ans pour le reste de l'échantillon. Ils habitent moins fréquemment en QPV que les autres bénéficiaires de l'échantillon.

Les HAI ont une probabilité un peu plus élevée que les autres bénéficiaires d'avoir un CER (59 % contre 47 %). Les CER des HAI ont une durée moyenne supérieure à celle du reste de l'échantillon (7,8 contre 6,4 mois). Les HAI ont la même probabilité d'avoir des besoins que les autres bénéficiaires. Ils ont également autant d'actions que les autres en moyenne, en ayant toutefois davantage d'actions professionnelles que les autres, mais moins d'actions sociales en moyenne. <

Tableau n° 67 : Besoins exprimés dans les CER des hommes de 50 ans et plus, célibataires et sans enfant

Hommes célibataires et sans enfant de 50 ans et plus	Présence besoin	Présence besoin social	Présence besoin professionnel
Non	95,19 %	56,73 %	66,35 %
Oui	93,75 %	50 %	68,75 %

Tableau n° 68 : Actions inscrites dans les CER des hommes de 50 ans et plus, célibataires et sans enfant

Hommes célibataires et sans enfant de 50 ans et plus	Nombre moyen d'actions	Nombre moyen d'actions sociales	Nombre moyen d'actions professionnelles
Non	2,75	1,64	1,12
Oui	2,63	1,94	0,63

Les HAI ont davantage tendance à avoir des actions sociales que les autres bénéficiaires mais ont moins fréquemment des actions professionnelles.

Tableau n° 69 : Présence action sociale / professionnelle dans les CER des hommes de 50 ans et plus, célibataires et sans enfant

Hommes célibataires et sans enfant de 50 ans et plus	Présence action sociale	Présence action professionnelle
Non	73,08 %	57,69 %
Oui	68,75 %	50 %

REALISATION D' ACTIONS D' ACCOMPAGNEMENT

Entretiens réalisés avec les bénéficiaires de CER

Le nombre d'entretiens, physiques ou téléphoniques, n'est pas renseigné. Tous les bénéficiaires de l'échantillon ayant un CER ont reçu un rappel pour risque de suspension en cas de non-respect du contrat.

Taux de réalisation des actions inscrites dans les CER

L'information concernant la réalisation ou non des actions n'est pas disponible dans les CER de l'échantillon.

ANNEXES

Annexe n° 1. Éléments de méthodologie	42
Annexe n° 2. Liste des abréviations	44
Annexe n° 3. Caractéristiques sociodémographiques des bénéficiaires du RSA de l'échantillon.....	45

Annexe n° 1. Éléments de méthodologie

Afin de réaliser une analyse normalisée de contrats d'engagements réciproques dans les neuf départements de l'évaluation, la caisse nationale d'allocations familiales a tiré aléatoirement un échantillon de 500 allocataires du RSA par département (auxquels s'ajoutent les éventuels conjoints de ces allocataires), présents dans sa base de données nationale au premier juin 2020. Les Mutualité Sociale Agricole Auvergne et Grand Sud ont également été sollicitées pour un tirage aléatoire de 100 individus dans les départements de l'Allier et de l'Aude.

Le périmètre comprend :

- a) les adultes bénéficiaires du RSA (l'allocataire et, s'il est en couple, son conjoint),
- b) les bénéficiaires du RSA ayant un droit réel. Sont donc exclus les individus ayant un droit incertain (dossier incomplet par exemple) ainsi que les individus sans droit au moment du tirage (ressources au-dessus du seuil du RSA),
- c) les bénéficiaires du RSA soumis à droits et devoirs, c'est-à-dire ceux dont le revenu net mensuel d'activité est inférieur à 500 €. Ils ont alors l'obligation de suivre un accompagnement destiné à les aider dans leurs démarches d'insertion.

Les variables communiquées pour chaque individu sont les suivantes :

- d) le nom et le prénom,
- e) l'adresse,
- f) le genre,
- g) la date de naissance,
- h) la situation familiale et le nombre d'enfant(s) à charge tels que définis pour le calcul des droits au RSA,
- i) le versement de la majoration parent isolé,
- j) la nationalité. Elle s'entend comme une zone (France, UE et Hors UE) et non comme un pays et le niveau de formation n'est pas connu des CAF (il doit être disponible auprès des CD dans le recueil des données socio-professionnelles).
- k) la date d'entrée au RSA. Elle correspond à la date d'ouverture des droits la plus récente.

A partir de cette première liste, les services départementaux ont communiqué à la Cour la nature et le nom de l'organisme qui assure l'accompagnement de ces personnes.

Un second échantillon de 250 personnes parmi les 500 a ensuite été réalisé sur la base de ces organismes d'accompagnement. Ont été exclues de l'échantillon les personnes accompagnées par Pôle emploi (les documents y valant contrat d'insertion, les « projets personnalisés d'accès à l'emploi » (PPAE), étant d'un format trop peu comparable avec ceux des autres organismes, les « CER »).

Sur cette base, les contrats d'engagements réciproques, lorsqu'ils existaient, ainsi que, quand cela a été possible, l'ensemble du dossier d'accompagnement des personnes figurant sur cette liste ont été recueillis afin de prendre la mesure de l'accompagnement effectivement proposé et réalisé dans les neuf départements.

Une grille d'analyse des CER commune aux neuf territoires a été créée à partir d'une interface en ligne sous Sphinx, permettant de constituer directement une base de données à partir des informations recueillies dans les documents individuels : existence d'un CER, nature et contenu du CER, réalisation du CER. Toutefois, elle a été adaptée en fonction de la disponibilité ou non de renseignements.

L'analyse a nécessité le regroupement d'individus et la création de variables :

- Une variable « classe d'âge » a été créée à partir de l'année de naissance des individus. Elle est composée de 5 modalités : « moins de 25 ans », pour les individus nés après 1995, « 25-34 ans », pour les individus nés entre 1986 et 1995 inclus, « 35-44 ans » pour les individus nés entre 1976 et 1985, « 45-54 ans » pour les individus nés entre 1966 et 1975 et « 55 ans et plus » pour les individus nés avant 1966.
- La variable « nombre d'enfant(s) à charge » est regroupée en quatre catégories : « pas d'enfant à charge », « un enfant à charge », « deux enfants à charge » et « trois enfants ou plus à charge ».
- La variable « durée du contrat » est regroupée en deux catégories : « contrat court » si la durée du contrat est de 6 mois ou moins et « contrat long » si la durée du contrat est de plus de 6 mois.

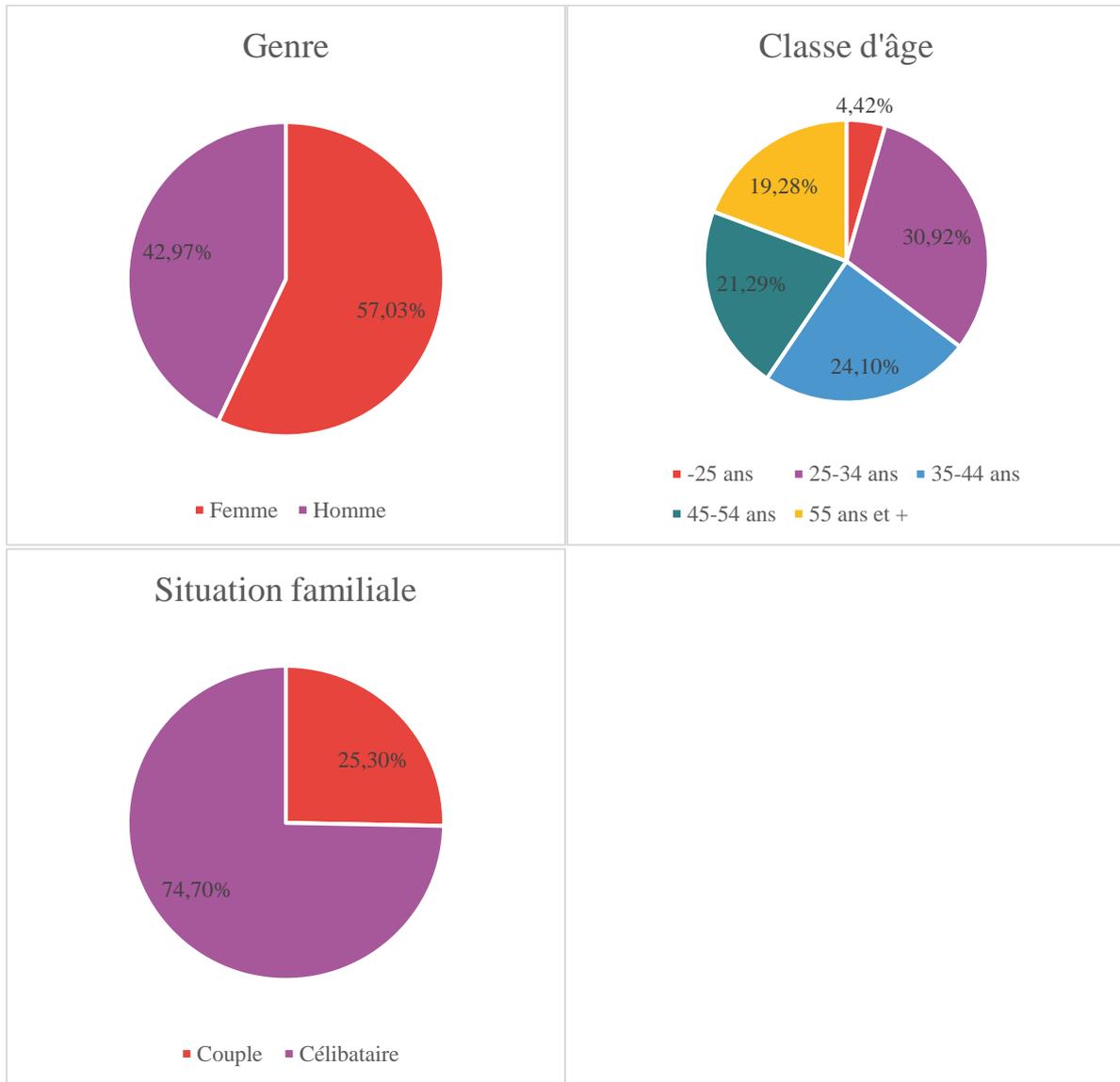
Concernant la variable « niveau de formation », la nomenclature du 21 mars 1969 a été utilisée. Elle comprend six catégories :

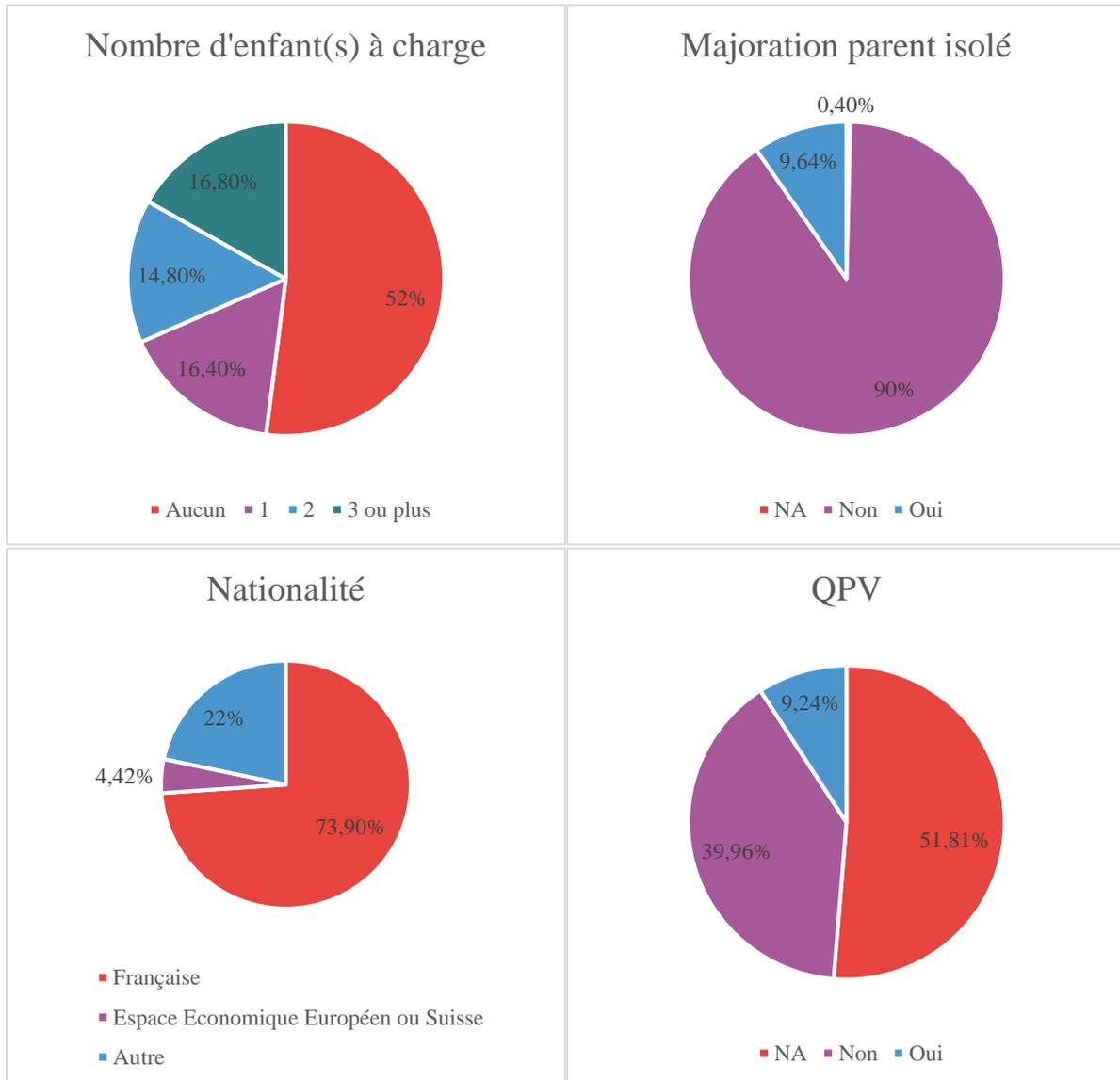
- Niveau I ou II : diplômes de l'enseignement supérieur long,
- Niveau III : diplômes de l'enseignement supérieur court,
- Niveau IV : baccalauréat,
- Niveau V : CAP ou BEP,
- Niveau V bis ou VI : enseignement secondaire,
- Niveau VII : enseignement élémentaire.

Annexe n° 2. Liste des abréviations

ADAV	association régionale spécialisée d'action sociale d'éducation et d'animation
BRSA	bénéficiaire(s) du revenu de solidarité active
CCAS	centre communal d'action sociale
CER	contrat d'engagements réciproques
CIAS	centre intercommunal d'action social
CMS	centre médico-social
FCE	femmes célibataires avec enfant(s) à charge
HAI	hommes âgés et isolés
IAE	insertion professionnelle par l'activité
QPV	quartier prioritaire de la politique de la ville
RSA	revenu de solidarité active
UTAMS	unité territoriale d'action médico-sociale

Annexe n° 3. Caractéristiques sociodémographiques des bénéficiaires du RSA de l'échantillon





[...]

Accompagnement des bénéficiaires du RSA par Pôle emploi Bas-Rhin (67)

1. Les moyens et leur répartition

Tableau n° 1 : Nombre moyen de demandeurs d'emploi par conseiller de Pôle emploi (2019)

	Suivi	Guidé	Renforcé	Global	Tous
Bas-Rhin	379	203	71	63	188
France entière	363	211	97	59	194
<i>Écart 67 / France</i>	4%	-4%	-26%	8%	-3%

Source : Pôle emploi

Tableau n° 2 : Nombre moyen de demandeurs d'emploi par conseiller de Pôle emploi (2020)

	Suivi	Guidé	Renforcé	Global	Tous
Bas-Rhin	426	204	76	69	191
France entière	373	199	91	59	185
<i>Écart 67 / France</i>	14%	2%	-17%	16%	3%

Source : Pôle emploi

Tableau n° 3 : Répartition des portefeuilles entre modalités d'accompagnement (2019)

	Suivi	Guidé	Renforcé	Global	Tous
Bas-Rhin	18%	46%	31%	5%	100%
France entière	17%	47%	32%	4%	100%
<i>Écart 67 / France</i>	+2 pt	-2 pt	-1 pt	+1 pt	

Source : Pôle emploi

2. L'affectation dans les types d'accompagnement

Tableau n° 4 : Répartition des BRSA du Bas-Rhin entre types d'accompagnement de Pôle emploi (2019)

		Suivi	Guidé	Renforcé	Global	Autres	Tous
BRSA 67		2 452	5 956	2 118	762	696	11 984
	<i>soit</i>	20%	50%	18%	6%	6%	100%
BRSA France		14%	54%	23%	4%	5%	100%
Tous DE 67		33 543	44 488	10 519	1 510	6 228	96 288
	<i>soit</i>	35%	46%	11%	2%	6%	100%
Tous DE France		29%	48%	15%	1%	7%	100%

Source : Pôle emploi

Précisions méthodologiques : Bas-Rhin, DEFM A à E, décembre 2019

Tableau n° 5 : Répartition des BRSA du Bas-Rhin entre types d'accompagnement de Pôle emploi (2020)

		Suivi	Guidé	Renforcé	Global	Autres	Tous
BRSA 67		2 836	6 907	2 573	759	723	13 798
	<i>soit</i>	21%	50%	19%	6%	5%	100%
BRSA France		13%	56%	22%	4%	5%	100%
Tous DE 67		34 540	47 421	12 868	1 613	5 801	102 243
	<i>soit</i>	34%	46%	13%	2%	6%	100%
Tous DE France		28%	50%	15%	1%	6%	100%

Source : Pôle emploi

Précisions méthodologiques : Bas-Rhin, DEFM A à E, décembre 2020

Tableau n° 6 : Répartition des BRSA du Bas-Rhin entre types d'accompagnement de Pôle emploi (2019)

	Suivi	Guidé	Renforcé	Global	Autres	Tous
BRSA et chômage > 24 mois	820 24%	1 650 48%	569 17%	199 6%	181 5%	3 419 100%
BRSA et formation BEPC ou inférieur	483 18%	1 322 48%	553 20%	179 7%	190 7%	2 727 100%
BRSA cumulant chômage > 24 mois et formation < BEPC	169 21%	398 50%	172 22%	54 7%	0 0%	793 100%

Source : Pôle emploi

Précisions méthodologiques : Bas-Rhin, DEFM A à E, décembre 2019

**Tableau n° 7 : Niveaux de formation des BRSA en accompagnement « renforcé »
et en accompagnement « global » (2019)**

	I et II	III	IV	V	Vbis	VI	Total
Renforcé	12%	8%	16%	39%	11%	15%	100%
Global	10%	8%	16%	43%	11%	12%	100%

Source : Pôle emploi.

Précisions méthodologiques : Bas-Rhin, DEFM A à E, décembre 2019

Tableau n° 8 : Axe de travail principal selon les types d'accompagnement (février 2020)

	Suivi		Guidé		Renforcé		Global		Tous	
	Non RSA	RSA	Non RSA	RSA	Non RSA	RSA	Non RSA	RSA	Non RSA	RSA
Retour direct à l'emploi	56%	33%	19%	11%	12%	9%	7%	6%	28%	15%
Techniques de recherche d'emploi	15%	14%	14%	14%	21%	16%	13%	12%	15%	14%
Stratégie de recherche d'emploi	11%	16%	16%	16%	20%	19%	15%	16%	17%	16%
Adaptation au marché du travail	4%	7%	10%	10%	8%	9%	4%	6%	6%	9%
Élaboration du projet professionnel	8%	12%	31%	27%	24%	17%	13%	14%	22%	20%
Levée des freins périphériques	5%	17%	9%	21%	13%	30%	49%	44%	10%	24%
À approfondir ou non renseigné	1%	1%	1%	1%	0%	0%	0%	0%	2%	2%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Pôle emploi

Précisions méthodologiques : Bas-Rhin, DEFM ABC, février 2020

3. Le contenu de l'accompagnement

Tableau n° 9 : Nombre annuel moyen d'actions d'accompagnement par demandeur d'emploi dans le Bas-Rhin (2019)

		Suivi	Guidé	Renforcé	Global	Tous
Entretiens et contacts	BRSA	1,9	3,1	4,8	15,7	3,8
	Tous DE	2,4	3,8	7,2	15,7	4,0
	Écart BRSA / tous DE	-21%	-18%	-33%	0%	-4%
Prestations proposées	BRSA	0,6	0,9	1,2	2,4	1,0
	Tous DE	0,6	1,0	1,3	2,1	0,9
	Écart BRSA / tous DE	-2%	-7%	-13%	14%	5%
Prestations réalisées	BRSA	0,1	0,2	0,3	0,5	0,2
	Tous DE	0,1	0,2	0,4	0,5	0,2
	Écart BRSA / tous DE	-15%	-20%	-23%	11%	-8%
Mises en contact	BRSA	1,8	1,9	2,2	4,1	2,1
	Tous DE	1,6	1,8	2,2	3,8	1,8
	Écart BRSA / tous DE	17%	7%	2%	8%	15%

Source : Pôle emploi

Précisions méthodologiques :

Entretiens et contacts : ensemble des entretiens physiques, téléphoniques et par courriel

Prestations proposées et réalisées : toutes les prestations et formations : Activ' Emploi - Activ' projet, ateliers, mises en situation en milieu professionnel, entrées en formation, actions d'aide à la réalisation de projet, actions de recherche d'emploi, etc.

Mises en contact : propositions d'offres d'emploi par un conseiller de Pôle emploi, promotions du profil du demandeur d'emploi auprès d'un employeur, mises en relation entre le demandeur d'emploi et un employeur par un conseiller de Pôle emploi

Tableau n° 10 : Nombre annuel moyen d'actions d'accompagnement par BRSA (2019)

		Suivi	Guidé	Renforcé	Global	Tous
Entretiens et contacts	Bas-Rhin	1,9	3,1	4,8	15,7	3,8
	France	2,5	3,0	4,6	14,7	3,7
	Écart 67 / France	-23%	4%	3%	7%	4%
Prestations proposées	Bas-Rhin	0,6	0,9	1,2	2,4	1,0
	France	1,3	1,4	1,9	4,6	1,6
	Écart 67 / France	-55%	-36%	-38%	-47%	-41%
Prestations réalisées	Bas-Rhin	0,1	0,2	0,3	0,5	0,2
	France	0,4	0,4	0,6	1,5	0,5
	Écart 67 / France	-69%	-57%	-51%	-65%	-58%
Mises en contact	Bas-Rhin	1,8	1,9	2,2	4,1	2,1
	France	2,5	2,0	2,5	5,4	2,3
	Écart 67 / France	-27%	-7%	-10%	-23%	-11%

Source : Pôle emploi

Précisions méthodologiques : cf. ci-dessus

Tableau n° 11 : BRSA sans acte d'accompagnement dans les six derniers mois (2019)

	Suivi	Guidé	Renforcé	Global	Autres	Tous
Sans contact	30%	21%	4%	2%	25%	21%
Sans prestation proposée	88%	75%	48%	33%	75%	73%
Sans prestation réalisée	95%	88%	70%	57%	100%	86%
Sans mise en contact	66%	63%	48%	30%	50%	60%

Source : Pôle emploi

Précisions méthodologiques : Bas-Rhin, cohortes observées sur la période septembre 2019-février 2020

Tableau n° 12 : Nombre de contacts sur une période de six mois (2019)

	Suivi	Guidé	Renforcé	Global	Autres	Tous
0 contact	30%	21%	4%	2%	25%	21%
1 contact	15%	14%	7%	1%	0%	13%
2 contacts	12%	14%	7%	2%	50%	12%
3 contacts	10%	12%	9%	3%	0%	11%
4 contacts	8%	8%	9%	2%	25%	8%
5 contacts	6%	6%	8%	2%	0%	6%
6 contacts ou plus	19%	24%	56%	89%	0%	30%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Pôle emploi

Précisions méthodologiques : Bas-Rhin, cohortes observées sur la période septembre 2019-février 2020

4. Le suivi dans le temps

Tableau n° 13 : Répartition des BRSA entre types d'accompagnement de Pôle emploi en fonction de l'ancienneté au chômage (2019)

	Suivi	Guidé	Renforcé	Global	Autres	Total
Moins de 3 mois	17%	51%	18%	6%	8%	100%
De 3 à 5 mois	20%	50%	19%	6%	5%	100%
De 6 à 11 mois	18%	51%	18%	8%	5%	100%
De 12 à 23 mois	22%	49%	18%	7%	5%	100%
De 24 à 35 mois	19%	52%	17%	6%	6%	100%
36 mois et plus	27%	46%	17%	6%	5%	100%
Tous	20%	50%	18%	6%	6%	100%

Source : Pôle emploi

Précisions méthodologiques : Bas-Rhin, DEFMA à E, décembre 2019

Tableau n° 14 : Part des BRSA sans acte d'accompagnement sur six mois, par type d'accompagnement et par tranche d'ancienneté (2019)

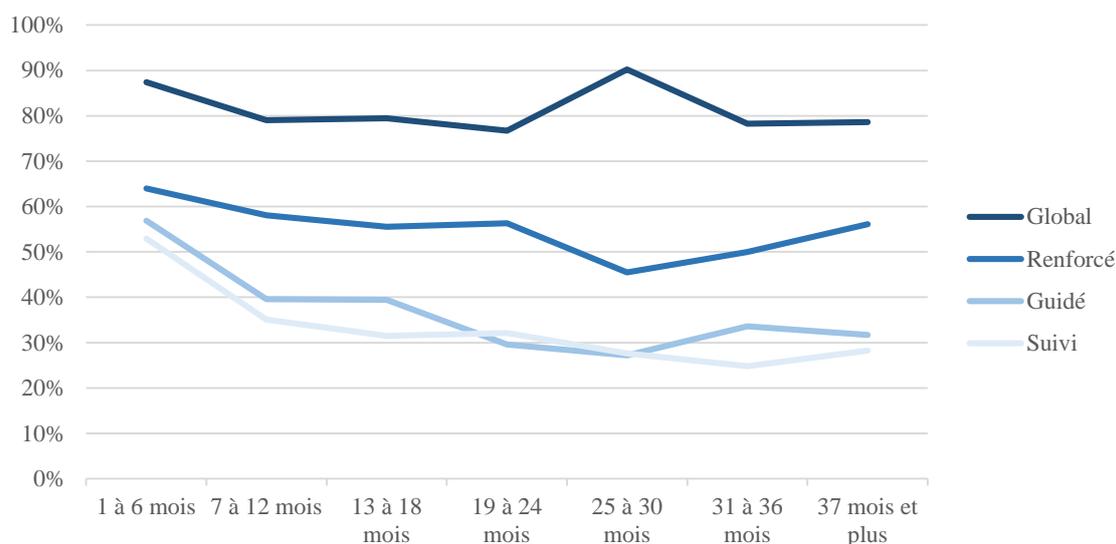
		1 à 6 mois	7 à 12 mois	13 à 18 mois	19 à 24 mois	25 à 30 mois	31 à 36 mois	37 mois et plus	Tous
Suivi	Sans contact	14%	37%	36%	44%	47%	44%	48%	36%
	Sans prestation proposée	85%	89%	91%	89%	88%	97%	93%	71%
	Sans prestation réalisée	94%	94%	96%	97%	95%	97%	95%	74%
	Sans mise en contact	66%	65%	65%	73%	66%	64%	67%	64%
Guidé	Sans contact	11%	26%	33%	38%	29%	32%	35%	9%
	Sans prestation proposée	71%	78%	81%	82%	77%	78%	78%	33%
	Sans prestation réalisée	86%	90%	92%	90%	88%	93%	90%	37%
	Sans mise en contact	60%	61%	72%	68%	66%	64%	66%	31%
Renforcé	Sans contact	1%	7%	6%	24%	29%	15%	2%	6%
	Sans prestation proposée	50%	52%	29%	53%	71%	45%	39%	70%
	Sans prestation réalisée	73%	67%	55%	76%	79%	70%	63%	85%
	Sans mise en contact	46%	48%	55%	65%	64%	35%	48%	68%
Global	Sans contact	0%	4%	0%	5%	0%	7%	2%	0%
	Sans prestation proposée	31%	49%	37%	26%	13%	36%	31%	13%
	Sans prestation réalisée	57%	71%	44%	47%	38%	57%	60%	15%
	Sans mise en contact	29%	29%	26%	26%	31%	29%	36%	8%

Source : Pôle emploi

Précisions méthodologiques : Bas-Rhin, cohortes observées sur la période septembre 2019-février 2020

Lecture : Parmi les BRSA accompagnés en « suivi » et ayant une ancienneté au chômage comprise entre 1 et 6 mois, 12 % n'ont pas eu de contact avec leur conseiller sur une période de 6 mois.

Graphique n° 1 : Fréquence mensuelle des contacts des BRSA avec leur conseiller, en fonction de l'ancienneté au chômage

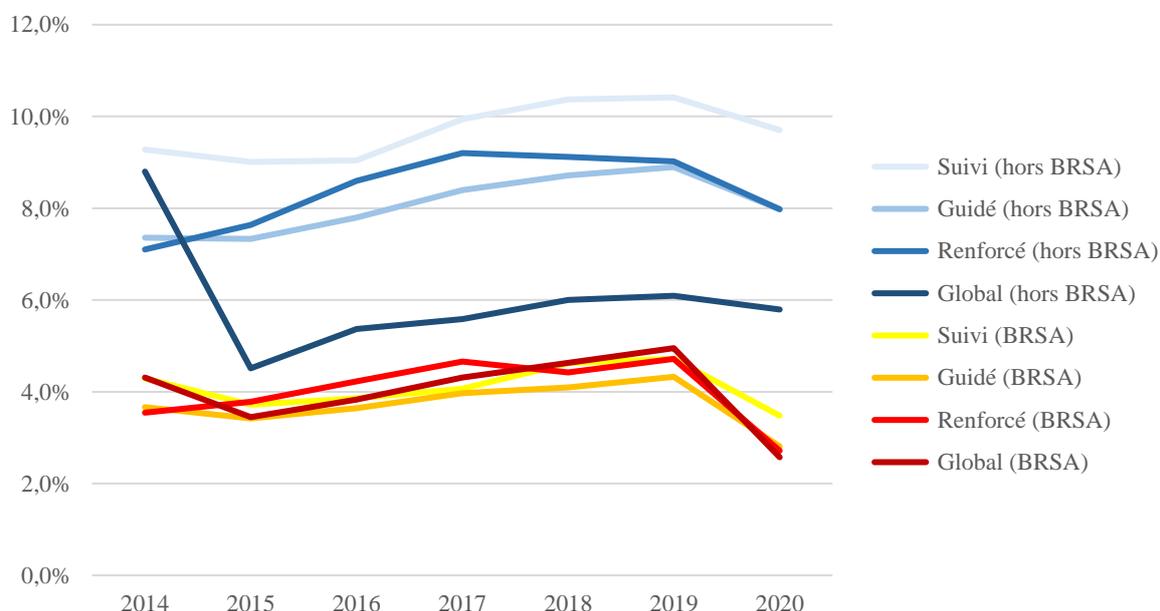


Source : Pôle emploi

Précisions méthodologiques : Bas-Rhin, DEFM en portefeuille en février 2020

5. Les résultats

Graphique n° 2 : Taux mensuels moyens d'accès à l'emploi



Source : Pôle emploi

Précisions méthodologiques : moyenne sur l'année des taux mensuels de retour à l'emploi. Ces taux mensuels sont calculés chaque mois en faisant le ratio entre le nombre de retours à l'emploi pendant le mois considéré et le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A et B en fin de mois précédent

Tableau n° 15 : Taux mensuel moyen de retour à l'emploi, selon le type d'accompagnement (2019)

		Suivi	Guidé	Renforcé	Global	Tous
Bas-Rhin	BRSA	4,7%	4,3%	4,7%	5,0%	4,5%
	Autres DE	10,4%	8,9%	9,0%	6,1%	9,4%
	Écart	-55%	-51%	-48%	-19%	-52%
France	BRSA	4,5%	3,6%	3,9%	4,2%	3,9%
	Autres DE	10,9%	8,5%	8,1%	5,8%	9,1%
	Écart	-59%	-57%	-52%	-28%	-58%

Source : Pôle emploi

Précisions méthodologiques : ratio du nombre de reprises d'emploi entre octobre de l'année N-1 et septembre de l'année N par le nombre de personnes inscrites en catégorie A et B à la fin du mois qui précède le mois d'accès à l'emploi

Tableau n° 16 : Ancienneté au chômage des personnes accompagnées par Pôle emploi (fin 2019)

	Suivi	Guidé	Renforcé	Global	Autres	Tous
Bénéficiaires du RSA						
Moins de 6 mois	36%	41%	42%	38%	48%	40%
De 6 à 11 mois	14%	15%	15%	19%	13%	15%
De 12 à 23 mois	17%	16%	16%	17%	13%	16%
De 24 à 35 mois	9%	10%	9%	10%	10%	10%
36 mois et plus	24%	17%	17%	16%	16%	19%
Tous	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Tous demandeurs d'emploi						
Moins de 6 mois	33%	40%	49%	35%	56%	39%
De 6 à 11 mois	16%	18%	18%	19%	14%	17%
De 12 à 23 mois	19%	19%	15%	20%	14%	18%
De 24 à 35 mois	11%	9%	7%	9%	6%	9%
36 mois et plus	22%	14%	11%	16%	9%	16%
Tous	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Pôle emploi

Précisions méthodologiques : Bas-Rhin, DEFMA à E